

UFO • QUEBEC

\$ 7.50

**INFORMATIONS
RECHERCHES**



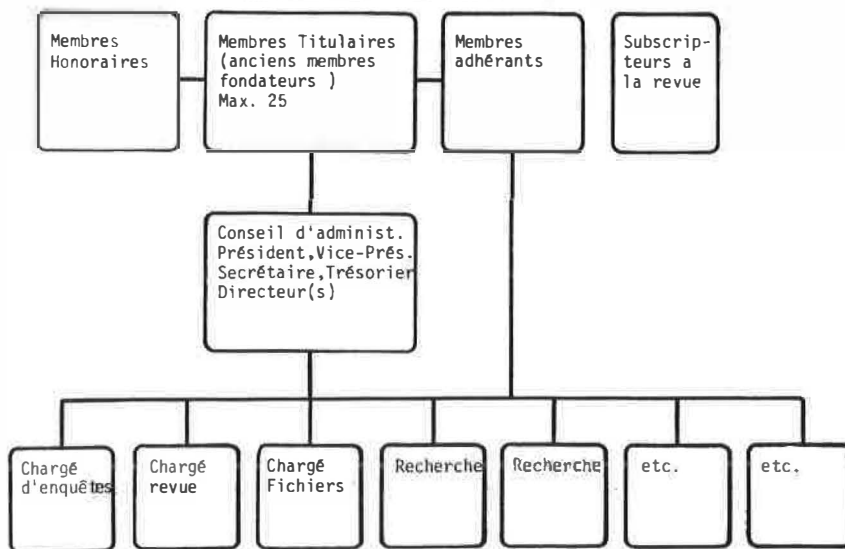
26.27.28



SOMMAIRE

EDITORIAL	PAGE 3
ENQUETES AU QUEBEC	PAGE 4
LE DEFI	PAGE 19
LES O.V.N.I. - UN PHENOMENE PARAPSYCHOLOGIQUE ?	PAGE 24
LES O.V.N.I. EN CHINE	PAGE 33
UN CAS PHOTOGRAPHIC NON RETENU	PAGE 35
DOSSIER PHOTO EXCLUSIF	PAGE 40
UNE OPINION SUR LE CAS JEAN MIGUERES	PAGE 44
ZOZOS ET CIE	PAGE 51
PHENOMENE UFO ET ACTIVITE SOLAIRE PARTIE III	PAGE 57
SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS	PAGE 64

ORGANIGRAMME UFO - QUEBEC



Mars. 1981

NOUS AVONS LU POUR VOUS...

LA MÉMOIRE DES O.V.N.I... JEAN BASTIDE... MERCURE DE FRANCE

Les OVNI, même s'ils n'existent pas, continuent à inspirer de gros livres. Témoin celui de Jean Bastide, publié au Mercure de France. Celui-ci, implantable dans sa logique et composé en séquences rassemblées, déroute un peu mais on se laisse vite captiver par cette interminable exploration. L'auteur dresse le bilan des observations et il établit une analyse des informations recueillies par des témoins il conduit aussi des recherches sur des sources très anciennes qui sembleraient apporter la preuve d'apparitions venues d'ailleurs. La mythologie, comme certains thèmes folkloriques, auraient-ils été inspirés par de tels contacts (« rencontres du troisième type ») ?

De supposés extra-terrestres atteindraient notre planète par delà l'espace-temps et la durée des voyages interstellaires aux vitesses proches de celle de la lumière serait moindre que celle du temps écoulé sur le plan d'origine. Le chapitre sur la « dilatation temporelle croissante » intéressera les amateurs d'astronomie.

Un livre sérieux, très documenté.

RAPPEL A NOS ENQUETEURS-MEMBRES ADHERANTS
POUR LE RENOUVELLEMENT DE LEUR CARTE DE
MEMBRE.

Mr Jean Bastide
5, avenue Maurice Blondel
13100 Aix-en-Provence
France



26.27.28.

EDITORIAL

I S S N 0 3 1 7 - 9 3 1 1

AVRIL A DECEMBRE 1981

UFO-QUEBEC EST UN MAGAZINE TRIMESTRIEL
D'INFORMATION ET DE RECHERCHE SUR LES
OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES.

LES ARTICLES, DESSINS, PHOTOS, LETTRES
ET RAPPORTS D'OBSERVATIONS DEVANT
ETRE PUBLIES, DOIVENT ETRE ENVOYES A
L'ADRESSE SUIVANTE :

UFO - QUEBEC, BOITE POSTALE 53
DOLLARD-DES-ORMEAUX P.Q.
CANADA H9G 2H5

Dépot légal à la Bibliothèque
Nationale du Québec à Montréal.

Dépot légal à la Bibliothèque
Nationale du Canada à Ottawa.

TARIF DES ABONNEMENTS :

Abonnement régulier :
4 numéros (1 an) \$ 10.00

Abonnement de soutien :
4 numéros (1 an) \$ 20.00

Numéro simple : \$ 2.50

Europe : ajouter \$ 1.50 (bateau)
ajouter \$ 3.50 (avion)

Les chèques et mandats doivent être
libellés à l'ordre de UFO-QUEBEC.

Europe: Mandats internationaux.

Faites parvenir les abonnements à
l'adresse suivante:

UFO-QUEBEC ABONNEMENTS
2560 - 29 E. AVENUE
LAVAL QUEST, Québec
CANADA H7R - 3L6

N'oubliez pas de mentionner à partir
de quel numéro votre abonnement doit
commencer. Sauf avis contraire,
l'abonnement commence avec le numéro
courant.

VOTRE ABONNEMENT SE TERMINE AVEC LE
NUMERO TEL QUE MARQUE A DROITE DE
L'ETIQUETTE SUR L'ENVELOPPE DE LA REVUE

UFO-QUEBEC EST DISPONIBLE GRATUITEMENT
EN ECHANGE D'AUTRES PUBLICATIONS DU
MEME GENRE.

PUBLICITE: 620 - 4868

Les collaborateurs sont responsables
de leurs écrits qui ne reflètent pas
nécessairement les opinions de la
rédaction ou de la corporation UFO-
QUEBEC.

© 1981 UFO-QUEBEC

Nous nous excusons du retard de la publication de la revue. Ce retard a été causé par le départ d'un certain nombre de collaborateurs de la rédaction de la revue, et aussi à cause d'un séjour prolongé de l'Editeur de la revue en U.S.A et en Suède.

Suite à ces inconvénients, nous venons d'apprendre par notre service de trésorerie, que nous sommes déficitaires avec la publication de la revue. En effet les frais d'imprimerie, de poste, de l'informatique pour la mise à jour des listes et adresses (étiquettes) pour les membres ont doublé depuis la parution de la revue en 1974.

Nous sommes donc obligés de porter les frais de subscription à la revue à 10.00 \$ par an. (Quatre numéros de 24 pages à 2.50 \$ le numéro.)

Malgré cette augmentation, vous devez savoir que les autres revues américaines, Françaises ou Belges etc. sont bien plus chères que UFO-QUEBEC, et une souscription à UFO-QUEBEC reste toujours une aubaine malgré tout.

UFO-QUEBEC a un besoin urgent de traducteurs (anglais-français, espagnol-français) et surtout d'une personne bénévole pouvant s'occuper continuellement de la dactylographie des textes destinés à la revue.

Nous désirons remercier les personnes qui se sont retirées du travail actif de la corporation UFO-QUEBEC depuis la parution de la revue, il s'agit de Norbert Spehner, Wido Hoville, Paul Blaquièrre, Claude MacDuff, Marcel Constantin, Jeff Holt, Michel Delorme et George Etier.

Au nom de la Corporation UFO-QUEBEC un grand merci.

Wido Hoville

ENQUÊTES AU QUEBEC



REGION DE JOLLIETTE
Texte de Daniel Lalonde
Rapport de Robert Kurylo

Date : Troisième semaine d'octobre 1971
Heure : 1:00 ou 1:30 h. du matin
Lieu : Entre Saint-Jacques et Saint-Esprit, région de Joliette
Type : LN
Témoins : Mme Gisèle Léveillé et 3 autres personnes inconnues
Enquêteur : Robert Kurylo

INTRODUCTION

Robert Kurylo apprend d'un camarade de classe que Mme Léveillé a observé un ovni il y a quelques années. Le 1 mars 1981, Robert enquêtait sur ce cas d'observation. Outre Mme Léveillé, trois autres personnes seraient impliquées dans cette histoire mais elles n'ont pu être identifiées. Lors de son enquête Robert a utilisé un questionnaire de même qu'un magnétophone pour enregistrer le témoignage. Mme Léveillé a fourni à l'enquêteur un dessin qu'elle a exécuté en vue de représenter l'objet à protubérance qu'elle a observé.

L'OBSERVATION ET LES TEMOINS

Seule au volant de sa voiture, Mme Léveillé vient de quitter Saint-Jacques et elle roule en direction de Saint-Esprit (situé à 30 Km à vol d'oiseau au sud-ouest de Joliette) sur la route 158. L'endroit est plat et on y rencontre des espaces boisés alternant avec de vastes champs. La température est assez douce en cette troisième semaine d'octobre et le ciel est dégagé. Il est 1:00 ou 1:30 h. du matin lorsque Mme Léveillé aperçoit un objet lumineux sur sa gauche au sud-est. Elle ralentit sa course, puis elle baisse la vitre de sa portière (gauche) afin de mieux voir le phénomène. Elle s'émerveille devant la luminosité d'un disque ovoïde portant une "chandelle allumée" ou une "antenne" sur le dessus.

Au moment où elle constate le phénomène, une voiture roulant en sens inverse et se dirigeant vers Joliette arrive à la hauteur de Mme Léveillé et ralentit. Le conducteur de cette voiture lui fait signe avec ses phares et il gesticule pour lui faire comprendre de regarder l'objet. Mme Léveillé lui fait comprendre par un hochement de tête qu'elle le voit aussi, sans ralentir outre mesure car elle a peur de parler à cet homme qu'elle ne connaît pas. Mme Léveillé continue sa route tout en observant l'objet lumineux, lorsque une deuxième voiture arrive en sens inverse, elle ralentit en faisant des signaux avec ses phares. Cette fois, Mme Léveillé est plus rassurée car il y a un coupe à l'intérieur de la voiture. Elle arrête sa voiture et baisse sa fenêtre tandis que l'autre conducteur en fait autant, la conversation s'engage:

L'homme: "Vois-tu ce que je vois?"

Mme L. : "Oui"

L'homme: "Comment trouves-tu cela?"

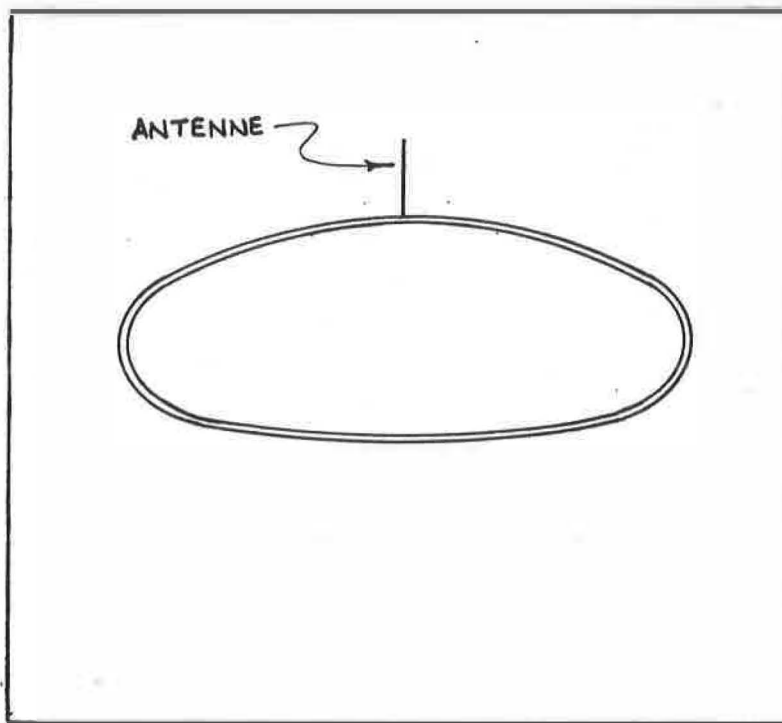
Mme L. : "Je trouve cela de toute beauté"

L'homme: "J'aimerais pouvoir le suivre. Vous êtes chanceuse d'aller vers sa direction. J'aimerais y retourner mais je ne peux pas.."

Mme L. : "Oui. C'est ça je vais le suivre."

Elle remonte sa vitre sans demander l'identité de son interlocuteur et elle poursuit sa route. Quant à l'objet, il poursuit sa trajectoire rectiligne en se dirigeant vers Saint-Roch-de-l'Achigan. Mme Léveillée roule à 30 Km/h. L'objet situé à 1,5 ou 2,0 Km sur sa gauche semble se déplacer à la même vitesse. Il est bas sur l'horizon bien qu'il passe au-dessus des arbres et des maisons qui pourraient en obstruer la vue.

Mme Léveillée quitte maintenant la route 158 pour entrer dans le village de Saint-Esprit où elle perd l'objet de vue étant donné la présence des bâtiments. Aussitôt arrivée à sa demeure elle s'empresse de réveiller son mari pour lui par-



ler de l'objet. Ils jettent un coup d'oeil à l'extérieur, mais de l'endroit où ils se trouvent, l'objet n'est plus visible.

DESCRIPTION DE L'OBJET

Tel que le rapporte Mme Léveillé, l'objet de forme ovoïde portait une protubérance bien apparente sur le dessus ; une antenne pour être fidèle à sa description (voir le dessin). Cet objet était distinct, opaque et d'une luminosité semblable à celle dégagée par la "soudure électrique". Il semblait tourner sur lui-même de façon régulière. Plus précisément, il tournait comme les deux chaînes qui forment les deux roues d'un bulldozer selon Mme Léveillé. Elle ne précise pas s'il y avait une ou plusieurs lumières autour de l'engin. Ce qui a étonné le témoin, c'est la position fixe de l'antenne sur l'objet car celui-ci semblait tourner sans que celle-là ne bouge. Cette antenne, ou projection, avait environ la même hauteur que l'épaisseur de l'objet lui-même. (Selon le témoin, l'objet est évalué à environ 2 m de diamètre..).

Selon le témoin, le début du phénomène de rotation devait prendre naissance à la racine de l'antenne sur l'objet. Dès qu'une première rotation était complétée, un flash ou une projection lumineuse se dégageait de l'engin. La luminosité de ce flash était moins intense que la luminosité intrinsèque de l'objet qui ne variait pas. C'est donc après une rotation complète de l'objet que le halo lumineux était projeté autour de l'objet avec une répartition uniforme. Cette projection, ou pulsation, ne durait qu'une seconde environ. (Voir le dessin).

Lorsque l'objet dégageait son halo lumineux, tout ce qui se trouvait dans son entourage, maisons et arbres, se teintait de la couleur du halo. Mme Léveillé dit que cela était très joli à voir.

L'ANALYSE DE L'OBSERVATION

Robert Kurylo connaît assez bien Mme Léveillé car elle est voisine de l'un de ses amis. Elle est mariée et mère de trois enfants. C'est une femme honnête et gentille qui n'est pas portée vers l'étrange.

Si les trois autres témoins avaient pu être identifiés, des renseignements additionnels auraient pu être apportés sur la description de l'objet et par le fait même confirmer l'ensemble de l'observation.

A noter que le jour précédant l'observation, de même que le lendemain de celle-ci, Mme Léveillé a entendu dire qu'il y avait des gens qui avaient vu un phénomène ovni. D'ailleurs, plusieurs personnes attirées par le phénomène veillaient à la carrière de Saint-Jacques en espérant voir d'autres engins ou de revoir les engins déjà observés.

Outre la carrière de Saint-Jacques, une autre, celle de Saint-Alexis se trouve sur le territoire de l'observation. Ces deux carrières se trouvent à la droite de la route 158. Un objet aperçu une autre nuit que celle de Mme Léveillé se situait aussi à droite de la route. A signaler qu'une ligne de voltage à haute tension croise la route 158 à environ 3,5 Km de Saint-Jacques, entre Crabtree et Joliette.

Mme Léveillé est persuadée qu'elle a vu une soucoupe volante, comme elle le dit. Comment en douterions-nous? En cette troisième semaine d'octobre 1971, il se passait des choses dans la région de Joliette. Il faudrait enquêter dans les petits villages de cette région pour en savoir plus long sur les phénomènes qui y furent observés.

MASCOUCHE 5/08/1980

Texte de Daniel Lalonde

Date : 5 août 1980
Heure : 14:00 (HAE)
Lieu : Mascouche-Repentigny
Type : RR 1
Témoïn : Claude Baron
Enquêteur : Philippe Blaquière

INTRODUCTION

Le 21 avril 1981, Philippe Blaquière enquêtait sur un cas de rencontre rapprochée du premier type. Il a rencontré le témoin de cette observation, M.C. Baron, et il a utilisé un questionnaire d'enquête. Le témoin a remis à l'enquêteur un document écrit narrant son observation, montrant un schéma du lieu de l'observation, un dessin de l'ovni et un tracé de son déplacement.

RESUME DE L'OBSERVATION

Le 5 août 1980, C. Baron quittait sa maison vers 13:30 h. afin de se rendre au travail. Il circulait sur la route 640 en direction de Repentigny. Cet endroit est plat et boisé par endroit. C'était un bel après-midi ensoleillé, clair et le vent soufflait légèrement.

Le témoin était à environ 1,5 Km du petit aéroport de Mascouche lorsqu'il vit décoller un objet qu'il prit d'abord pour un avion. Cet objet se trouvait à 300 m à la gauche du témoin et à 15 m du sol environ. Le témoin fut étonné par l'absence d'aile chez l'objet. Puis, tout à coup l'objet s'éleva à une altitude correspondant à un angle de 75 degrés par rapport à la position du témoin, il obliqua vers la gauche et il disparut instantanément.

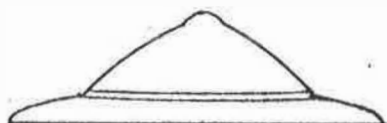
C. Baron poursuivit son chemin sur une distance de 3 Km et il revit l'objet croiser son chemin à une altitude de 300 m environ. L'objet était rendu à mi-chemin dans le pare-brise du véhicule du témoin lorsqu'il disparut à nouveau à la vitesse de l'éclair. Intrigué, le témoin stationna sa voiture en bordure de la route et il en descendit pour examiner les alentours. Il demeura 5 minutes à l'extérieur mais il ne vit rien et il n'entendit aucun son.

Il retourna à sa voiture et il n'avait pas fait 30 m que son regard fut attiré à sa gauche. A travers la fenêtre ouverte de la portière il put voir l'objet qui se déplaçait de concert avec lui à environ 30 Km/h à une distance de 30 m à sa gauche et à une altitude de 150 m environ. Ce déplacement dura 15 secondes puis l'objet disparut de nouveau à une vitesse évaluée à 135 Km/h.

L'objet de forme ovale avait un renflement sur le dessus (voir le dessin). Il présentait l'aspect d'une masse distincte, uniforme et de couleur grise argent mat. Il était opaque et éclairé par la lumière ambiante seulement. Il semblait y avoir une impression de chaleur autour. A bout de bras, l'objet pouvait bien faire entre 13 et 15 cm. Selon la distance de l'objet et sa dimension apparente nous évaluons son épaisseur réelle à 8 m environ.

ANALYSE DE L'OBSERVATION

Le témoin voyage sur cette route depuis deux ans et il est habitué au décollage et au vol des petits avions de type Cessna, ainsi il n'a pu se méprendre. Comme il était assez près de l'objet lors de sa troisième observation, il a bien discerné la forme de l'objet et il a évité toute méprise avec un hélicoptère. De plus, il téléphona à l'aéroport de Mascouche afin de s'informer s'il n'y avait pas d'autres témoins. On lui affirma que personne n'avait rien vu et qu'il n'y a pas



- L'OVNI TEL QUE
VU PAR LE TÉMOIN

LÉGENDE

A₁ - A₂ - PREMIÈRE OBSERVATION

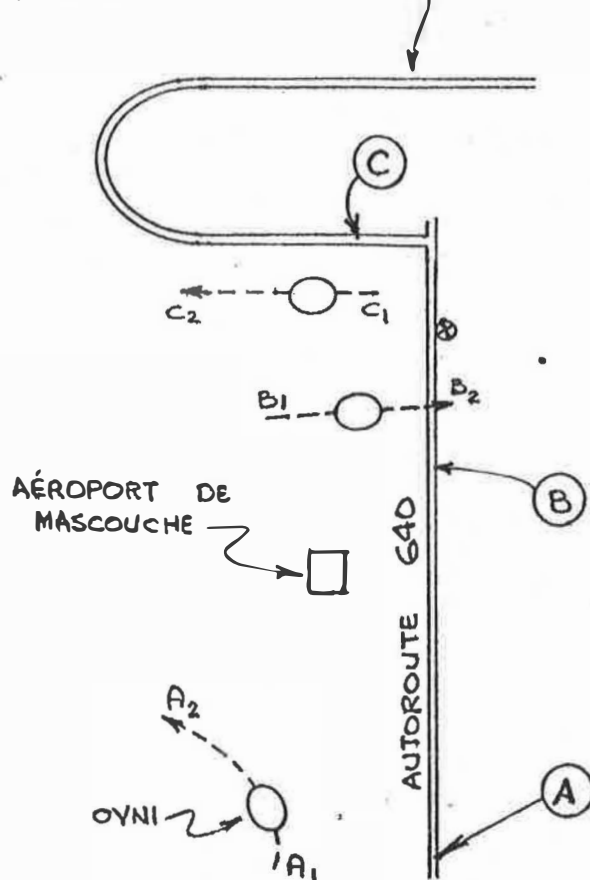
B₁ - B₂ - DEUXIÈME OBSERVATION

C₁ - C₂ - TROISIÈME OBSERVATION

(A) (B) (C) - POSITION DU
TÉMOIN AU DÉBUT
DE CHAQUE OBSERVATION.

⊗ - ARRÊT DU TÉMOIN.

AUTOROUTE 40 OUEST.



de radar à cet aéroport. C. Baron fit part de son aventure à un employé de l'aéroport et ce dernier lui répondit que leurs 'Cessna' avaient tous des couleurs vives facilement reconnaissables au sol.

Le témoin a laissé son numéro de téléphone à l'aéroport afin que d'éventuels témoins le contactent.

Pour C. Baron, après sa troisième observation, il n'y avait plus de doute pour lui. Il s'agissait bien d'un ovni. Quant à l'enquêteur, P. Blaquièrre, il évalue l'étrangeté à 8 et il attribue un indice de probabilité de 6 à ce cas d'observation.

DES ASTRONOMES AMATEURS ET PROFESSIONNELS SE
QUESTIONNENT ET CONTINUENT D'OBSERVER L'OBJET.
par Marc Leduc

SOMMAIRE: Depuis mai 1981, des astronomes amateurs observent régulièrement un corps céleste non identifié. Des astronomes professionnels ont été alertés. Des mesures précises sont planifiées. Le texte qui suit relate les événements et donne une description typique de l'objet.

UN CORPS CELESTE INUSITE.

Gilbert Saint-Onge a une passion; l'astronomie. Il participe aussi à des parties de balles mais, si le ciel est beau, le petit groupe des amis du télescope l'emporte sur les coéquipiers du terrain de balle. Ce fait se répète depuis mai. Gilbert réalise ses soirées d'observation avec ses frères et des amis dont Paul, Gaetan, Normand et Jean-François. Ce sont des adultes et chacun d'eux a son métier respectif.

Depuis mai, l'intérêt des soirées d'observation a augmenté. Ils repèrent et observent régulièrement un phénomène inexpliqué. Ils ont observé l'objet, la première fois, alors qu'ils essayaient d'identifier une étoile qui aurait pu être Mercure à première vue. Cependant, le calendrier astronomique ne prévoyait pas la présence visible de Mercure. Quelle pouvait bien être cette étoile? L'interrogation fut soudainement grandement amplifiée puisque l'étoile mystérieuse devait se disloquer et disparaître devant leurs yeux. Comble de l'étonnement, ils purent repérer la même étoile, ou sa jumelle à tout point de vue, à l'occasion de plusieurs soirées rapprochées d'observation; à chacune des occasions l'objet s'est brisé de la même façon.

Gilbert et ses amis sont des amateurs mais ne sont pas bêtes pour autant. Après plusieurs tentatives d'identification et d'explication ils ont estimé que le phénomène pourrait intéresser des astronomes professionnels. Ils ont décidé de prévenir les intéressés et se sont mis à tenter d'entrer en communication avec des sociétés et des individus. C'est ainsi que Gilbert a rejoint Normand Reneaud et Marc Leduc. N. Reneaud est étudiant en astrophysique et termine actuellement une thèse de maîtrise. Marc Leduc a été appelé comme enquêteur de UFO-Québec.

Gilbert a essuyé quelques désillusions à la suite de ses efforts pour alerter des personnes susceptibles de s'intéresser au phénomène. Et même avec N. Reneaud et M. Leduc, les choses vont bien lentement à son goût. Toujours est-il que N. Reneaud vint se joindre au groupe pour une soirée d'observation. La chance y était aussi; ils purent repérer et observer le phénomène malgré le fait que le groupe n'a pu le repérer à chaque tentatives et malgré le fait que le repérage est très difficile. En fait, le phénomène ne dure que quelques minutes le plus souvent. De plus, il est localisé le plus souvent à proximité du point du soleil couchant à quelques degrés au-dessus de l'horizon. Par la suite M. Leduc vint se joindre au groupe pour une autre soirée d'observation. La chance se présenta à nouveau; c'est même l'invité qui après avoir maladroitement manipulé le matériel disponible repéra l'étoile mystérieuse.

N. Reneaud ne resta pas inactif. Il contacta des astronomes professionnels, des universitaires de ses connaissances capables d'utiliser de l'instrumentation plus sophistiquée que des lunettes et des télescopes amateurs. Ainsi, on pourra réaliser des observations du phénomène au radio-télescope à condition qu'il se reproduise à nouveau et on fera aussi un peu de spectroscopie. M. Leduc, pour sa part, a prévenu des collaborateurs dont le rôle consiste à tenter de réaliser des observations du phénomène en d'autres points d'observation et indépendamment du premier groupe.

Au moment de la rédaction de ces lignes plusieurs observateurs s'intéressent au phénomène à partir de Dorval, Montréal, Laval, Lost River, Beloeil, Mont Mégantic et Princeton au New Jersey (USA).

UN RAPPORT D'OBSERVATION TYPIQUE.

Gilbert Saint-Onge a eu l'extrême gentillesse de nous remettre des photocopies de nombreux rapports d'observation. Voici le contenu du rapport du 17 juin 1981:

La recherche de l'objet a commencé à 20:35:00 à l'aide de jumelles. A 20:44:00 l'objet fut repéré. Il fut visible jusqu'à son explosion à 20:53:00 et des particules résiduelles furent visibles jusqu'à 20:55:00.

L'objet se déplaçait en sens inverse de Vénus qui se couchait à cette date et à cette heure. Le mouvement de l'objet était aussi rapide que le mouvement diurne de la planète. L'explosion s'est produite avec la rapidité d'un feu d'artifice. L'explosion consiste en une fragmentation instantanée de l'objet constituant une masse. Les fragments sont visibles dans la masse de l'objet avant qu'il se brise mais au moment de l'explosion chacun des fragments s'écarte de la masse.

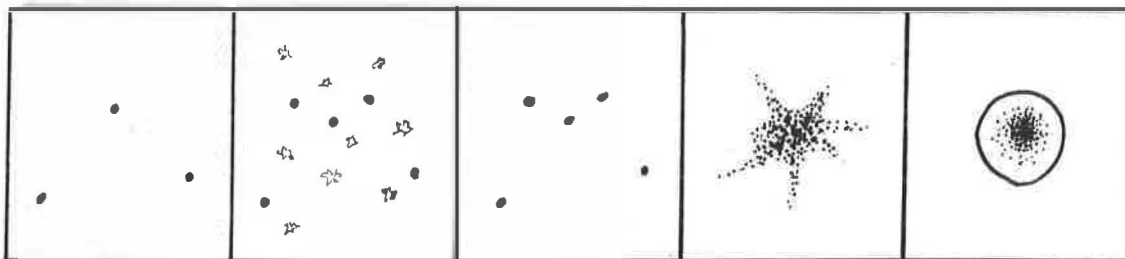
A la jumelle, l'observation a pu durer 9 minutes et 12 secondes à partir du repérage initial jusqu'à la limite de la visibilité de la toute dernière particule qui a disparu. L'objet se situait approximativement sur une perpendiculaire au point géographique où le soleil s'est couché. On en estime la position à 40 degrés à l'ouest du nord magnétique. L'élévation de l'objet sur l'horizon pouvait être de 17 à 20 degrés.

L'objet observé avec un grossissement apparaît comme une forme lumineuse grossièrement sphérique et possède une petite déformation en son extrémité la plus lumineuse. Il est de couleur gris métallique avec le contour assez clair et le centre plus foncé.

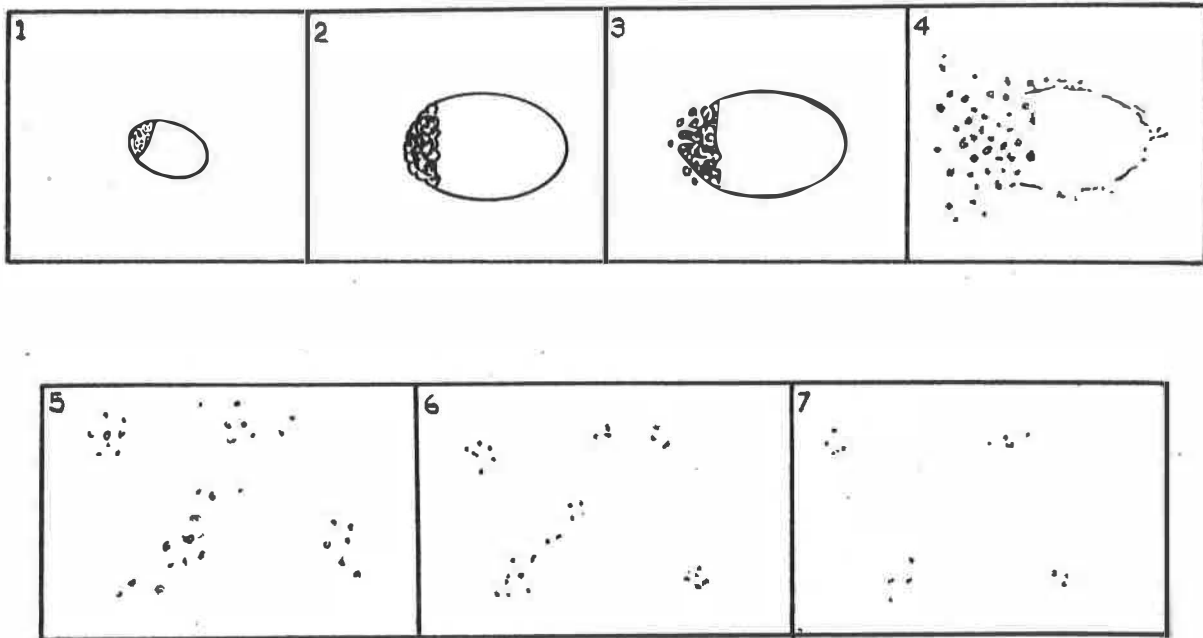
A un certain moment, après l'explosion, il y avait 5 à 7 points lumineux disposés en forme de "W". Dans un court laps de temps on a pu observer que les points du fond, ceux dont la magnitude était la plus faible, semblaient retrouver un peu de brillance sans que les autres points ne semblent subir de changement dans le même temps. Cela se produisit à 20:47:17. Ensuite tous les points sont disparus.

Nous avons utilisé divers instruments optiques; jumelles, lunettes et télescope en variant les grossissements et même des jeux de lentilles.

Les étapes des principaux changements d'aspect de l'objet sont représentées ci-dessous.



Les dessins ci-dessous représentent le même phénomène qui se produisit à la date du 28 juin 1981. L'observation commença à 20 h. et l'explosion se réalisa à 20:40:00 au moment représenté par la cinquième image.



Nous constatons qu'avec l'habitude du repérage il est possible d'espérer une durée moyenne de quelques minutes d'observation. L'objet se situe souvent à environ 40 degrés du nord vers l'ouest et à moins de 20 degrés d'élévation sur l'horizon. Bien que l'équipe de Gilbert Saint-Onge a pu braquer un ou des télescopes sur l'objet, il fut le plus souvent repéré à la jumelle. Les photos sont nombreuses et chacun des stades est représenté. Cependant, l'agrandissement fait perdre trop de contraste pour que nous puissions en publier une pour accompagner ce texte.

CONCLUSION.

L'objet fut visible en août et pourrait bien être visible au moment de la publication de ce numéro. Nous souhaitons bonne chance aux amateurs. Puisque nous ne possédons aucune explication qui fasse suffisamment d'accord parmi nous actuellement les hypothèses vont bon train; série de ballons atmosphériques, méprises sur une planète (Mercure), nuages, réflexion d'un corps célestes sous l'horizon.....vaisseau mère pour des extra-terrestres à tout prix....

UN TABLEAU DES OBSERVATIONS.

Le tableau suivant présente pour un certain nombre de soirées d'observations une série d'informations utiles.

Date	Durée	Lieu	Elévation	Position	Photos	Moyen
17 mai	20h.41 à 20h.43	Lost River			oui	télescope
18 mai	à 20h.40	Dorval				
19 mai	à 20h.45	Dorval				télescope
20 mai	18h.40 à 18h.45	Dorval				
22 mai	20h.45 à 21h.10	Lost River			oui	télescope
23 mai	20h.30 à 20h.51	Lost River				
29 mai	20h.40 à 20h.48	Lost River				
30 mai	21h.15 à 21h.26	Lost River				
31 mai	20h.40 à 20h.45	Dorval	20 degrés	30 deg.0u.	oui	télescope
2 juin	20h.40 à 20h.43	Montréal	19 degrés			télescope
5 juin	20h.57 à 21h.31	Montréal				jumelle
7 juin	20h.34 à 20h.40	Dorval	19 degrés	Soleil		oeil
9 juin	20h.30 à 20h.39	Montréal	15 degrés	45 deg.0u.		lunette
11 juin	20h.48 à 20h.49	Dorval	15 degrés	48 deg.0u.		télescope
12 juin	****trop nuageux, on songe à des pellicules infra rouge****					
13 juin		U. de Montréal				jumelle
17 juin	20h.44 à 20h.55		18 degrés	40 deg.0u.		télescope
18 juin	****pas repéré, peut être trop près du soleil ****					
28 juin	20h.27 à 20h.41	Lost River	12 degrés	45 deg.0u.	oui	télescope
11 juil	20h.15 à 20h.33	Lost River	23 degrés	sud à 68 deg. du nord géog.		télescope
14 juil	20h.24 à 20h.35	Dorval	(plus bas	au sud de Jupiter)		jumelle
17 juil	20h.41 à 20h.50	Dorval	26 degrés	44 deg.0u.	oui	télescope
22 juil	20h.45 à 20h.49	Montréal	8 degrés	40 deg.0u.		lunette
23 juil	20h.30 à 20h.47	Dorval	13 degrés	40 deg.0u.		télescope
24 juil	20h.37 à 20h.48	Dorval	7 degrés	35 deg.0u.		télescope

A N N O N C E

Je suis intéressé à acheter les premiers numéros de UFO-QUEBEC.
Aussi, j'achèterais ou échangerais tout genre d'information
écrite sur le sujet des OVNI ou tout autre sujet mystérieux.

Communiquez avec : NICOLAS PAQUIN
10905 boulevard Henri-Bourassa, Est
Montréal, Québec

H1C 1H1

UN OVNI VU AU TELESCOPE ?

par Daniel Lalonde

Date : Mi-novembre 1978
 Heuré : 21 :00 approximativement(HNE)
 Lieu : Camp Martin Senneterre en Abitibi
 Type : LN
 Témoin : Jean-Luc Thibeault
 Enquêteur : Philippe Blaquière

INTRODUCTION

Sur réception, par U.F.O.-Québec, d'une lettre de M. Jean-Luc Thibeault relatant son observation, Philippe Blaquière lui envoyait un questionnaire d'enquête qui lui fut-retourné dûment complété. Le témoin n'a donc pas reçu la visite de l'enquêteur.

RESUME DE L'OBSERVATION

Le témoin est astronome amateur et il observait le ciel comme il lui arrive de le faire par certains soirs. L'endroit où il se trouvait était dégagé, le ciel était étoilé sans lune et la visibilité était très bonne. Le vent était à peu près nul.

Son poste d'observation était stable, situé à même sa chambre; sa lunette astronomique(grossissement 50X) (1) était appuyée sur une tablette et le témoin était assis. Il devait être approximativement 21:00 hres (HNE) lorsque Jean-Luc aperçut un objet insolite dans le ciel à l'aide de sa lunette.

"Je ne regardais pas une étoile en particulier, j'en vis plusieurs de grosseur de première magnitude, je pensais que l'étoile que je venais d'apercevoir du coin de l'oeil (soucoupe-mère) (2) était elle aussi une étoile de première grandeur.

J'installai mon télescope pour l'observer, je fus surpris lorsque je la découvris pour la première fois dans mon télescope.

Ce n'était plus une étoile comme je m'attendais à voir mais un objet ou plutôt deux rangées de carrés lumineux avec pour les deux extrémités une lueur.

Après plusieurs coups d'oeil pendant une dizaine de minutes j'en conclus que cela pouvait être un satellite, car cela ne bougeait pas (sic)(3). C'était immobile comme une étoile.

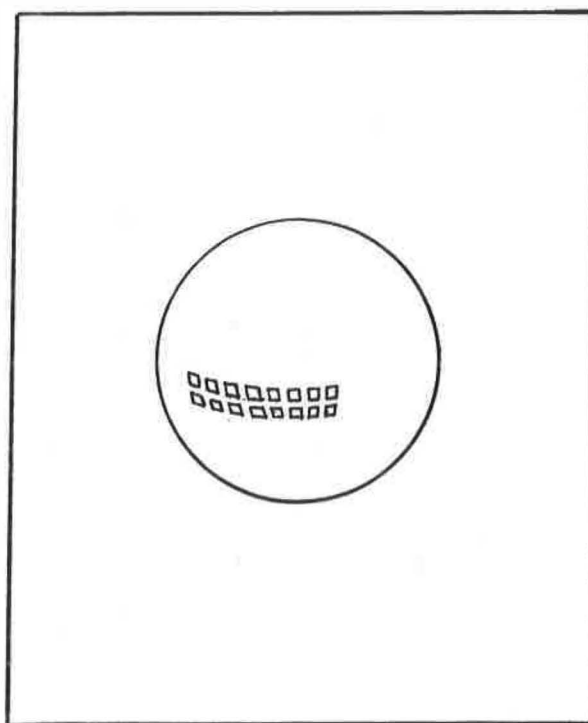
C'est plus tard que je découvris le vrai objet que j'avais vu quand je regardais dans mes livres qui traitent du sujet des ovnis soit celui de Adamski, mais je ne retrouve plus ce livre.. " (4)

ANALYSE DE L'OBSERVATION

C'est par hasard que le témoin observa cet objet qui se trouvait au nord-est (azimuth). A l'oeil nu l'objet se présentait comme une étoile, c'est à travers la lunette que le témoin fut intrigué par la forme discoidale de l'objet ainsi que par les "hublots" et la lumière située à chaque extrémités (voir le dessin). Cet objet était distinct, immobile à très haute altitude et il présentait une couleur blanche jaunâtre. Le témoin observa ce phénomène pendant dix minutes après quoi il s'en désintéressa.

Ce cas ressemble étrangement à l'observation d'Adamski qui remonte à octobre 1946 où il rapporte avoir vu dans le champ de son télescope un objet qui ressemblait à un gigantesque dirigeable avec des "fenêtres rectangulaires" (5).

A cause de ce qui précède et du manque d'information concernant la personnalité du témoins, l'évaluation de ce cas devrait être différée...



N.D.L.R.

- 1) Daniel Lalonde ajoute que le témoin ne donne pas le diamètre de l'objectif de sa lunette ni son ouverture relative. Il s'agit probablement d'une petite lunette de 40 ou de 50 mm d'ouverture de type TASCO.
- 2) Le témoin utilise un jargon consacré...il met lui-même les parenthèses.
- 3) C'est Daniel Lalonde qui s'étonne.
- 4) Ces commentaires sont tirés d'une lettre du témoin.
- 5) C'est D.Lalonde qui met les parenthèses. Il nous réfère à J. LOB et R. GIGI, Le Dossier des Soucoupes Volantes, Paris, Dargaud, 1972, p. 61.

MYRIADE DE LUMIERES COLOREES

par RICHARD BASTIEN

INTRODUCTION

Suite à la publication d'un cas d'observation dans La Tribune de Sherbrooke du 30/1/81 au sujet d'un ovni de 6 m aperçu à Lennoxville le 20/1/81, un homme me téléphona pour me dire que trois jeunes filles de 14 ans, Josée, Nathalie Talbot et Linda Blais étaient entrées chez lui toutes apeurées le soir du 25 janvier 1981 après avoir observé un ovni. Celui-ci qui est le père de Josée s'est alors rendu sur les lieux en compagnie des témoins. Par la suite, ils ont fait un rapport à la police municipale.

Le 7 février 1981, les trois témoins furent interrogés séparément et trois questionnaires d'enquête furent remplis.

L'enquête fut achevée le 14 février 1981 en compagnie de Jean-Guy Jacques. Les trois témoins furent alors réunis et les témoignages furent confrontés.

DETAILS DE L'OBSERVATION

Vers 22:15 h, le dimanche 25 janvier 1981, les trois jeunes filles se promenaient sur la 18:ième avenue, dans un quartier tranquille de l'est de Sherbrooke. Nathalie attira l'attention des deux autres vers l'ouest où une lueur blanche survolait la ville. La luminosité du phénomène était suffisamment forte pour que les témoins s'arrêtent pour l'observer. Au bout d'une minute environ, la lueur qui se déplaçait vers la droite passa derrière un édifice à logements. Les trois filles montèrent alors la colline bordant le côté est de l'avenue. De leur promontoir, elles virent alors l'objet apparaître de l'autre côté de l'édifice mais à ce moment, celui-ci s'était considérablement rapproché et elles purent l'admirer un moment pendant que la peur les envahissait. L'objet de forme ovoïde émettait une lumière blanche claire. Le dessous était recouvert d'une multitude de lumières rouges, jaunes et bleues entourées d'une ceinture de lumières plus grosses dont la couleur variait entre le rouge, le jaune et le bleu. L'engin passa à 45 degrés d'élévation au-dessus du nord pendant que Josée, Nathalie et Linda dévalaient la côte. et couraient jusqu'au refuge le plus proche.

A son plus gros, l'appareil avait une grandeur apparente de 5 cm à 60 cm des yeux, ce qui correspond à un angle de 5 degrés d'arc. Deux des témoins ont remarqué que l'appareil tournait lentement sur lui-même.

Lorsque les filles se retournèrent une dernière fois, elles aperçurent l'ovni qui descendait derrière la colline. Elles crurent qu'il avait atterri dans un champ et coururent avertir M. Talbot. Celui-ci monta dans l'auto avec elles pour aller examiner les lieux, mais ils ne trouvèrent que le calme de la nuit.

Ils décidèrent alors de rapporter l'incident à la police et deux constables patrouillèrent la région mais en vain.

Le lendemain, Nathalie et Josée se sont rendues dans le champ en question mais elles ne trouvèrent aucune trace dans la neige,

ANALYSE DE L'OBSERVATION

Il évident que les témoins ont subi un choc à la vue du phénomène. Les parents ont tous affirmé que ce soir là leurs enfants avaient réellement été affectés. L'une d'elles étaient entrée en pleurs dans la maison.

Il faut admettre que l'observation rapprochée n'aura duré qu'environ 45 secondes et que durant ce laps de temps, les témoins ne sont pas restés calmes.

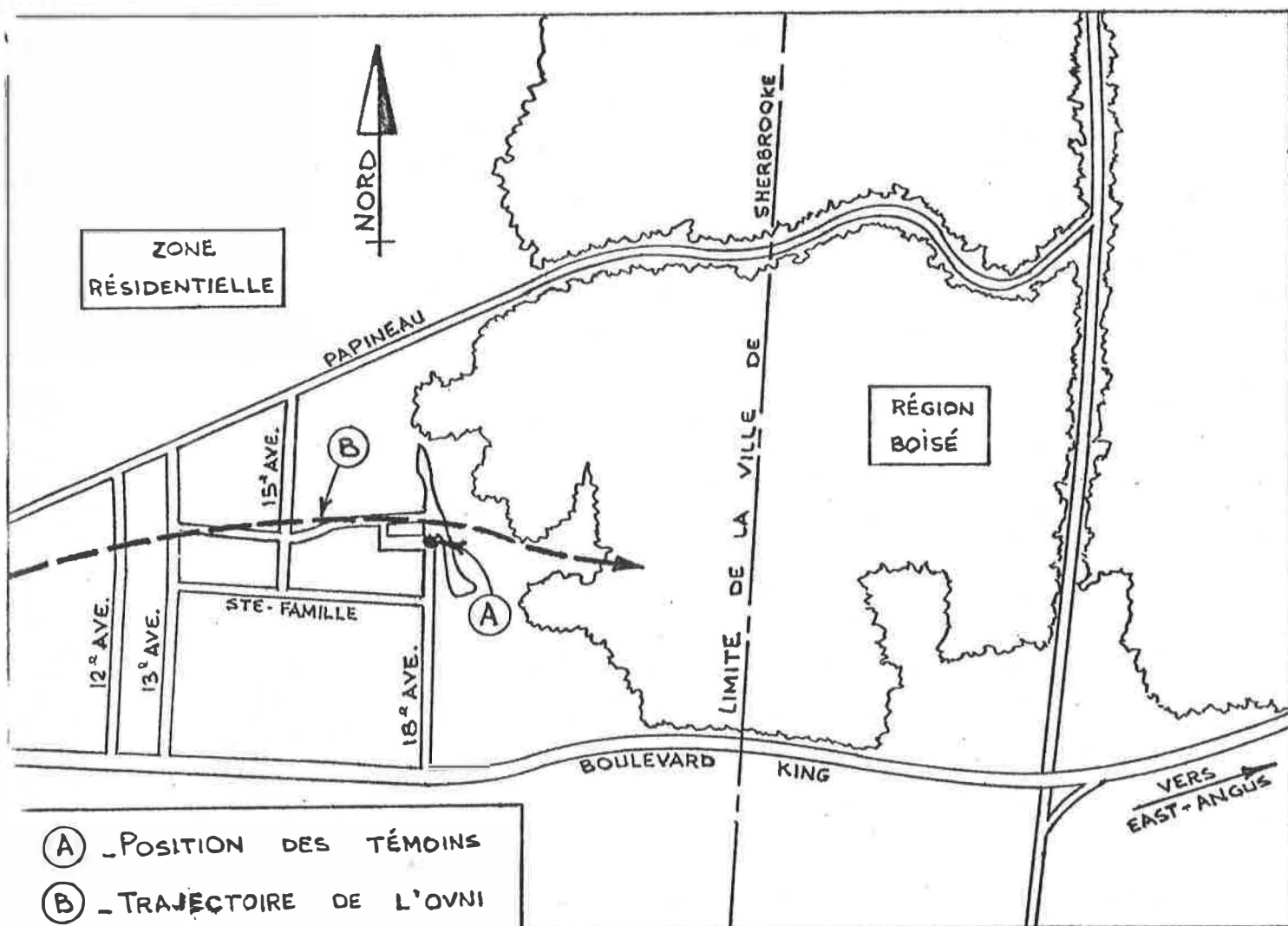
Ces conditions anormales ont entraîné chez les trois témoins des réactions différentes qui se sont traduites par des contradictions mineures entre les témoignages. Il faut cependant préciser que ces désaccords ne sont tout de même demeurés que des différences d'impressions.

A partir des informations reçues, il est difficile d'évaluer la trajectoire exacte de l'ovni. Cependant la distance minimum a été évaluée entre 70 et 200 m, ce qui correspondrait à une grosseur réelle de l'objet entre 6 et 17 m.

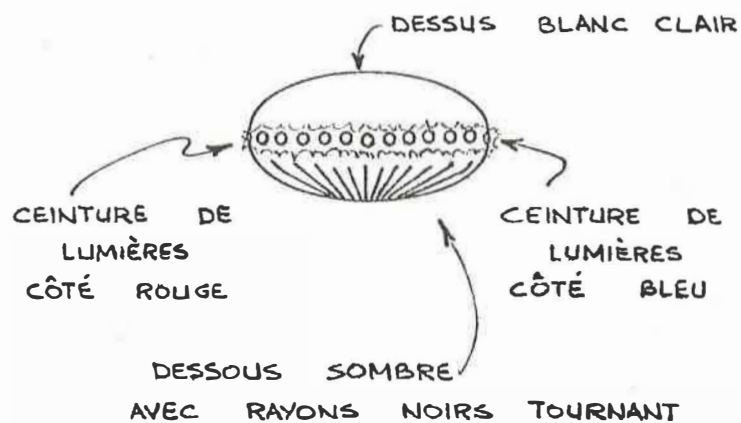
Enfin, signalons qu'un objet semblable avait été observé à Lennoxville 5 jours auparavant.

CROQUIS DES LIEUX ET DE L'OBJET

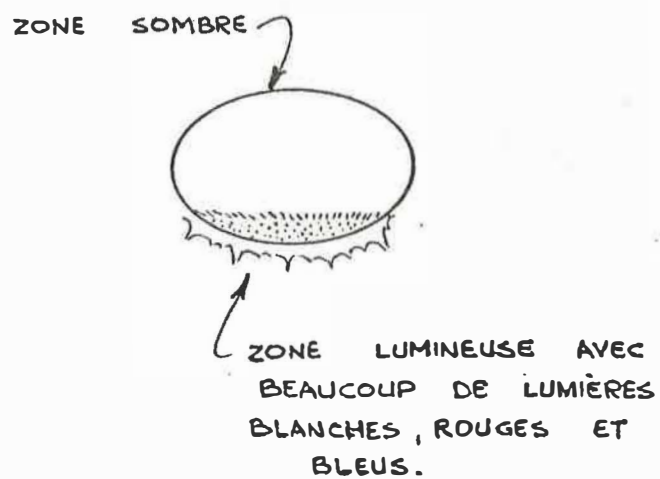
LES LIEUX: ECHELLE 1:10,000



-SELON LINDA BLAIS

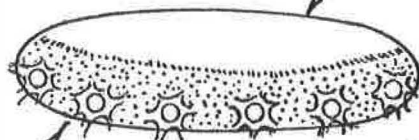


-SELON JOSÉE TALBOT



- SELON NATHALIE TALBOT

DESSUS BLANC CLAIR



CEINTURE DE LUMIÈRES
ROUGES, JAUNES ET BLEUES
TOURNANT SUR ELLE-MÊME,
ET ENTOURÉE DE PETITES
LUMIÈRES ROUGES, JAUNES
ET BLEUES.

ANNEXES AU RAPPORT

Entre 19:15 et 19:30, Marcelle Talbot 18 ans, la soeur de Nathalie dit avoir observé par la fenêtre du salon deux lumières rouges, dont l'une clignotait plus que l'autre. Le tout se déplaçait rapidement au-dessus de la zone boisée de Fleurimont. (Voir carte) L'observation fut de très courte durée, l'objet ayant rapidement passé derrière un édifice à logements. Le témoin était demeuré perplexe devant ce phénomène qui pour sa part ne pouvait s'apparenter à aucun avion.

Selon le constable René Barrette, les jeunes auraient rapporté le soir même de l'observation que l'ovni s'était "immobilisé" au-dessus d'eux avant de s'éloigner. C'est un point important qui entre en contradiction évidente avec les témoignages recueillis 13 jours plus tard. Par la suite, les constables ont patrouillé dans le quartier, observé les champs, mais n'ont rien localisé.

Les trois témoins se sont alors assis une minute pour observer le phénomène. Lorsque l'objet est passé derrière un édifice à logements qui bloquait la vue sur tout l'horizon nord-ouest, ils sont montés en haut d'une colline. Ils sont ensuite redescendus vers l'avenue et l'ont traversée en courant.

A proximité des témoins se trouve un bâtiment du service d'aqueduc municipal et au moment de l'observation, une pompe bruyante était en opération. C'est pour cette raison que deux des témoins n'ont rien entendu venant de l'ovni. Cette pompe ne fonctionne pas continuellement, elle entre en opération au besoin.

LE DEFI

PAR JEAN PIERRE PETIT

J'ai travaillé sept ans sur le problème OVNI. Non pas en courant la campagne en interrogeant des témoins, ou en faisant de savantes statistiques. NON.

J'ai travaillé en laboratoire. J'ai fait des calculs, des expériences. Ma conclusion: LES OVNI.s SONT DES MACHINES VOLANTES' D'ORIGINE EXTRATERRESTRE. Ces machines utilisent deux moyens pour aller d'un endroit à un autre. Le premier obéit aux lois de la magnétohydrodynamique. L'appareil agit sur l'air ambiant à l'aide des forces de Laplace $J \times B$, combinaison d'un champ magnétique et d'un passage de courant électrique. Résultat : il crée le vide devant lui, et s'engouffre dans la cavité ainsi créée. Pour cette raison, il ne produit ni onde de choc, ni turbulence.

Un tel système représente une consommation d'énergie importante, mais tout à fait comparable à la puissance mise en jeu dans un vol supersonique. Elle se chiffre en centaines de mégawatts.

Mais un appareil civil comme le Concorde dévore deux cents mégawatts d'énergie pour voler à Mach 2.

Nous avons exploré de nombreuses géométries magnétohydrodynamiques, tant sur le plan théorique qu'expérimental. Elles peuvent être très variées. Cela va de la sphère au cylindre, au disque.

Certains appareils ont des électrodes pariétales. La densité du courant électrique est plus importante au niveau de ces électrodes, ce qui les fait ressembler, la nuit, à des "hublots".

D'autres machines n'ont pas d'électrodes apparentes. Elles fonctionnent alors par induction. Elles accélèrent l'air à l'aide d'ondes progressives. C'est un procédé très classique. Par exemple c'est à l'aide d'ondes progressives qu'on accélère le projectile gazeux dans les fameux canons à protons.

Ces machines sont étudiées pour un contrôle précis de l'ionisation de l'air situé près de la paroi. Plusieurs procédés peuvent être utilisés concurremment. Primo la machine peut "transpirer" des sels alcalins (sodium ou césium). Matière à base potentiel d'ionisation. Le calcul montre que la consommation est très raisonnable, surtout pour les fonctionnements de brève durée.

Secondo les micro ondes (3000 mégahertz) sont très efficaces pour créer dans les endroits voulus, les électrons libres nécessaires pour le passage du courant.

Ce sont surtout ces micro ondes qui vont agir sur l'environnement. On a pu montrer qu'elles avaient un effet défoliant, et qu'elles perturbaient le système nerveux des mammifères supérieurs. Une étude est en cours visant à rechercher l'effet de micro ondes modulées en basse fréquence sur les filaments des lampes ou les allumages de voiture.

Les OVNI.s émettent parfois ce qu'on appelle des rayons tronqués. C'est une vision erronée de la réalité. Ce système permet aux passagers d'avoir des renseignements utiles sur la composition chimique de l'environnement.

Les terriens recherchent déjà ces renseignements par ce qu'on appelle les LIDAR. Soit la luminosité observée est un effet secondaire du sondage, soit on contraint le rayon à se réfléchir sur lui-même, en créant des conditions de réflexion totale dans la région sondée.

La MHD peut permettre des vitesses assez élevées. Et des accélérations atteignant cent " g ". Je pense que la gamme de vitesse peut aller jusqu'à 15 000 Km/h. Ce qui permet de satelliser la machine, simplement en prenant appui sur l'air.

Mais les témoins parlent d'apparitions et de disparitions sur place. On observe aussi des virages à angle droit. La propulsion MHD n'est pas à même de rendre compte de tels phénomènes.

Je pense qu'un second procédé intervient, basé sur des principes de physique que nous ne connaissons pas encore. Nous sortons là du domaine de la réflexion scientifique et du travail théorique et expérimental pour entrer dans le domaine de la spéculation.

Peut-on en dire un mot ?

J'ai longtemps agité la question. Les lois de la relativité restreinte sont trop bien ancrées dans nos expériences pour qu'on puisse se permettre de les contester brutalement ou de les jeter aux orties. Mais Einstein disait lui-même que le plus beau sort d'une théorie était de mourir pour donner, telle la chrysalide, naissance à une théorie encore plus vaste.

La géométrie du milieu où nous vivons doit être plus complexe que nous l'imaginons. Nous devons d'abord nous dire que les grands progrès scientifiques ont toujours été soutenus par des sauts géométriques. La relativité restreinte est avant tout une reformulation du cadre géométrique spatio-temporel. Il n'y a aucune raison que cela soit la dernière.

Il y a des tas de façons de secouer le vieux cadre géométrique. En ajoutant des dimensions. Mais des dimensions " non métriques ". Notre monde quadridimensionnel peut être plongé dans toutes ses configurations possibles, dans un univers décadimensionnel. Le système comporterait non quatre dimensions, mais dix.

Le monde perceptible ayant quatre dimensions. On peut le considérer comme une sorte de "coupe". Et il y aurait une infinité de coupes possibles, cette propriété d'essence géométrique donnant l'illusion "d'univers parallèles". Il n'existerait qu'une seule réalité, Kantienne, possédant de multiples facettes. Théorie unitaire selon laquelle les différentes particules observées ne seraient elle même que différentes manières d'observer un même objet.

Si on joue sur une dimension sortant du cadre tridimensionnel, l'univers change l'aspect. Mais aussi l'être qui opère cette transformation change aussi d'aspect, vis à vis du décor d'origine. C'est une espèce de SUPER RELATIVITE. La relativité restreinte nous enseigne que les apparences dépendent de la vitesse à laquelle nous allons par rapport à ces apparences. La relativité générale nous dit que l'aspect des choses dépend de la quantité de matière locale. A la limite les choses ne peuvent plus avoir d'aspect du tout (trou noir). La super relativité nous dirait que la perception dépend de la configuration relative de l'observant-observé, bien au delà de ce que nous imaginons. Ce n'est que l'extension de cette démarche.

Une des conséquences serait la non conservation de la matière-énergie (liées par la relation $E = mc^2$). Cette entité serait conservée à travers tous les feuilletés d'espace possible. Plaçons un signet dans un livre. Nous pouvons le déplacer sur une page, dans deux dimensions. Ceci suggère la conservation de la matière-énergie. Mais nous pouvons aussi changer le signet de page. Pour l'habitant de l'univers page, le signet a disparu. Pour celui qui pense en terme d'univers livre, de super univers, le signet n'a pas quitté le livre.

Et il faut bien envisager des situations de ce genre si on veut rendre compte un jour des "sauts" des OVNI.s, lesquels violent de toute évidence les lois de conservation classiques.

Je ferai ici une remarque : Si on peut transférer des masses de plusieurs dizaines de tonnes dans une sorte d'ailleurs, puis les faire revenir, on peut faire de même avec de l'énergie. Je vais être tout à fait franc. Si on peut injecter dans notre espace l'équivalent de dizaines ou centaines de tonnes de matière sous forme d'énergie, alors on a de quoi détruire la Terre entière. D'un coup

Si une civilisation sait transférer de la matière elle sait automatiquement transférer de l'énergie. C'est automatique, puisque matière et énergie sont deux aspects d'une même chose, selon Einstein lui-même.

On voit se dessiner l'arme terrible qui accompagne le procédé de déplacement. C'est là où la connaissance devient un risque fabuleux d'auto destruction. Hic jacet lepus : Les extraterrestres évitent le contact pour empêcher toute transmission intempestive de connaissances scientifiques qui, mises entre les mauvaises mains (ce qui arriverait inmanquablement) précipiteraient le destin de la Terre vers sa fin.

Je pense que l'homme n'est de toute façon pas très loin d'inventer tout cela lui-même. Ces techniques sont droit devant lui. Elles sont le prolongement naturel des interactions entre systèmes à faisceaux (de particules, lasers etc..) et plasmas hyperdenses. Les découvertes sont devant nous et nous courrons vers elles à grandes enjambées, à WHITE SANDS, à SEMIPALATINSK on fabrique l'apocalypse. De manière mathématique.

Tout ceci fait que le sujet OVNI n'est pas une simple distraction pour rêveurs. C'est un problème grave, crucial.

J'ai fait une incursion dans ce monde de la spéculation. Revenons à la physique d'aujourd'hui. Qu'en est-il en France ?

Les choses s'y développent bien. Signe des temps : le GEPAN (Group d'étude des phénomènes aériens non identifiés, dépendant du CNES) aura son stand au salon du Bourget. Les OVNI.s à côté des avions et des fusées, un monde

Pendant cinq années se sont déroulées des batailles dont le public n'a pas la moindre idée. Celles-ci se sont déroulées dans des cénacles scientifiques. La plus importante date de quelques mois. J'avais rédigé un gros rapport de 160 pages sur toutes ces idées de magnétohydrodynamique, comportant calculs et résultats expérimentaux. J'ai également publié deux articles à l'Académie des sciences, en Octobre 80 et en Avril 81.

Le rapport a été soumis à une commission d'experts scientifiques, pour expertises. Le défi était lancé. On peut considérer ce rapport comme une véritable bombe lancée soudain dans la communauté scientifique.

Après quatre mois d'examen, la réponse est tombée:

"Travail solide et construit, les idées de base sont saines. A développer sur le plan théorique et expérimental".

Le verrou saute. Enfin. Nous avons brisé ce mur de silence qu'on nous opposait. Mais, pour ce faire, il a fallu que la démarche transite par le centre national d'études spatiales, qui est au centre du jeu.

D'autres démarches, visant également à débusquer la communauté scientifique retranchée dans son silence, avaient débouché sur le vide, sur une non-réponse pur et simple, à laquelle nous nous attendions.

Cet avis d'experts a pour nous l'importance de la conclusion du rapport CONDON. Tout ce passe comme si la France avait montée sa petite commission d'enquête à elle, sa petite commission CONDON. Dont le rapport aurait été cette fois positif.

Ce rapport infirme en tout cas les conclusions de CONDON, comme rien le problème OVNI n'était pas susceptible d'apporter quoi que ce soit sur le plan connaissances scientifiques. Les publications d'excellent niveau que nous avons faites, prouvent le contraire.

La suite est logique: expériences en souffleries supersoniques, développement des études sur les aérodynes, avec ou sans contrôle d'ionisation par HF, etc. etc.

Nous sommes en France. Aux USA tout aurait déjà pris une autre envergure. Mais en trois années le GEPAN est passé de deux personnes à près d'une dizaine. Plus que le nombre, c'est la qualité du personnel qui compte. Le GEPAN a pris dans ses rangs un de mes amis, excellent physicien (théoricien ET expérimentateur) et un spécialiste du radar.

On est loin d'un GEPAN se consacrant exclusivement à la compilation et aux statistiques.

Un article de vulgarisation sortira bientôt dans la revue française SCIENCE et VIE. Tous ces concepts sont en effet assez ardues. Et la lecture des publications originales serait impossible pour le non initié.

L'équipe garde les réserves d'usage. Mais ma conviction est faite. La machine existe bel et bien et elle ne vient pas de chez nous. Elle est pilotée par des gens ayant deux bras et deux jambes. Elle est faite de fer, de cuivre, d'alliages, de matière plastiques ou supraconductrice. Bien sûr, la Technologie est en avance sur la nôtre. Par exemple toute la mécanique de l'engin peut très bien être microminiaturisée (comme c'est le cas sur Terre pour les microprocesseurs), mais les grands principes nous sont accessibles.

Un bon scientifique de la renaissance aurait très bien pu se faire expliquer (en termes de l'époque) le fonctionnement d'un avion .

Les habitants de ces machines ont sans doute un langage, avec un sujet, un verbe et un complément. Ils mangent, urinent et font l'amour tout autant que nous. Il faut cesser de les déifier, comme le faisaient les aztèques avec Cortès.

Ayant sans doute atteint une sorte de sagesse (puisqu'ils ne cherchent pas immédiatement à nous réduire à l'esclavage ou à s'emparer de nos ressources ils doivent contempler avec embarras la bande d'énergumènes que nous sommes, en se demandant comme diable ils pourraient nous venir en aide.

Et, réfléchissez, ce n'est pas facile

Mai 1981

Jean Pierre PETIT
Chargé de Recherche au C.N.R.S.
(Centre National de Recherche Scientifique)
en France.

LES O.V.N.I.—UN PHENOMENE PARAPSYCHOLOGIQUE? MON OEIL !!

wido hoville.

Avant-propos:

Depuis de nombreuses années je m'intéresse aux OVNI.s et à leurs effets sur l'être humain et les animaux. Nombreux sont les témoignages de Soucoupe Volante qui décrivent les effets d'ordre physiologique du passage OVNI, comme par exemple la paralysie temporaire, la guérison des blessures presque instantanée, les brûlures, les sons perçus, l'interférence mentale etc.

Durant toutes ces années, mon approche était et reste une approche technique, malgré le fait que beaucoup de mes collègues de recherche se soient lancés dans l'aventure psychique et parapsychologique afin d'expliquer les effets des OVNI.s sur les humains.

Je désire ajouter ici que je ne nie pas qu'il doit y avoir un côté psychique ou parapsychologique pour certains cas de Soucoupe Volante, mais de là affirmer que la majorité des cas de Soucoupe Volante sont dus à une manifestation d'ordre P.S.I cela est pure spéculation et je préfère me tenir à l'écart de ces affirmations gratuites.

Afin de vous démontrer ma bonne foi, ainsi mon ouverture d'esprit pour les phénomènes d'ordre P.S.I. je désire ajouter que je suis convaincu de leur existence ayant moi-même expérimenté sur ma propre personne depuis au moins 30 ans, des phénomènes P.S.I de l'ordre de rêves prémonitoires qui pour une raison inexpliquée sont concentrés uniquement par la prévoyance des accidents majeurs dans le monde, et cela de 2 à 10 jours d'avance, (Avions, navires, explosions, tremblements de terre etc.) ainsi que pour certains accidents concernant des personnes très proches de mon entourage.

Mais revenons au sujet. En 1973 j'ai réussi à établir un lien entre le phénomène de la guérison des blessures des témoins occasioné par le survol des OVNI.s (voir Flying Saucer Revue Vol.18 No.6) et les études en laboratoire avec des champs électromagnétiques appliqués sur des animaux. Aujourd'hui, toujours fidèle à mon habitude, j'ai trouvé dans une publication de "L'INSTITUT DES INGENIEURS EN ELECTRICITE ET EN ELECTRONIQUE" I.E.E.E. (en anglais Institut of Electrical and Electronics Engineers) deux articles de recherche hautement importants pour l'étude des effets physiques et mentaux causés par les OVNI.s sur les humains et animaux.

L'étude du I.E.E.E. disons-le tout de suite, n'aborde d'aucune manière le phénomène OVNI, mais les informations et résultats qui peuvent être tirés sont, comme vous allez le voir plus loin, d'une importance primordiale pour le phénomène OVNI.

L'étude en question a plusieurs conséquences:

1. Elle confirme la véracité de beaucoup d'observations d'OVNI qui sont accompagnées d'effets bizarres sur le(s) témoin(s) et animaux.
2. Elle ajoute une crédibilité scientifique aux attestations des nombreux témoins du phénomène Soucoupe Volante.
3. Elle réfute de façon certaine les affirmations et "explications" d'ordre parapsychologique pour bon nombre de cas bizarres d'observations de S.V., surtout ceux contenant des effets secondaires qui à première vue ressemblent aux manifestation P.S.I.
4. Elle confirme que nous avons intérêt de nous engager dans une étude physique (Nuts and Bolts) du phénomène OVNI.
5. Et finalement elle confirme (ce que la majorité d'entre nous sait déjà) que nous nous trouvons en présence des visiteurs venant d'ailleurs à l'aide de formidables machines, communément appelées SOUCOUPES VOLANTES.

ETUDE SUR LES PHENOMENES AUDITIFS DES
MICRO-ONDES ET DE LA TOLERANCE HUMAINE AUX
CHAMPS ELECTRO-MAGNETIQUES

HISTORIQUE

Depuis la publication des " PROCEEDINGS OF THE I.E.E.E. ", de l'Institut des Ingénieurs en Electricité et en Electronique, numéro de janvier 1980, intitulée " Biological Effects and Medical Applications of Electromagnetic Energy " (" Effets biologiques et applications médicales de l'énergie électromagnétique "), j'étudie à quel effet cette publication peut nous être utile pour mieux comprendre le Phénomène OVNI.

Deux articles de cette publication ont immédiatement attiré mon attention; il s'agit :

- A-) LE PHENOMENE AUDITIF DES MICRO-ONDES, par James C. Lin;
- B-) CHAMPS MAGNETIQUES STABLES, INHOMOGENES A VARIABLE TEMPORELLE, par Sergio X. Salles-Cunha, Joseph Battocletti et Antony Sances.

A. LE PHENOMENE AUDITIF DES MICRO-ONDES

par : James C. Lin, Senior Member I.E.E.E.

(Article tiré de : THE PROCEEDINGS OF THE I.E.E.E., Vol. 68, No. 1, January 1980, p. 67; titre original : THE MICROWAVE AUDITORY PHENOMENON)

Traduction : L.-Michel DELORME

EVIDENCE EXPERIMENTALE

La perception humaine

De courtes décharges rectangulaires de radiation micro-ondes se réverbérant sur le crâne de sujets humains produisent des sonorités audibles. Ceci fut démontré en plaçant la tête d'un sujet en cible directe avec une antenne conique, le tout dans une pièce au revêtement d'absorption approprié (fig. 1).

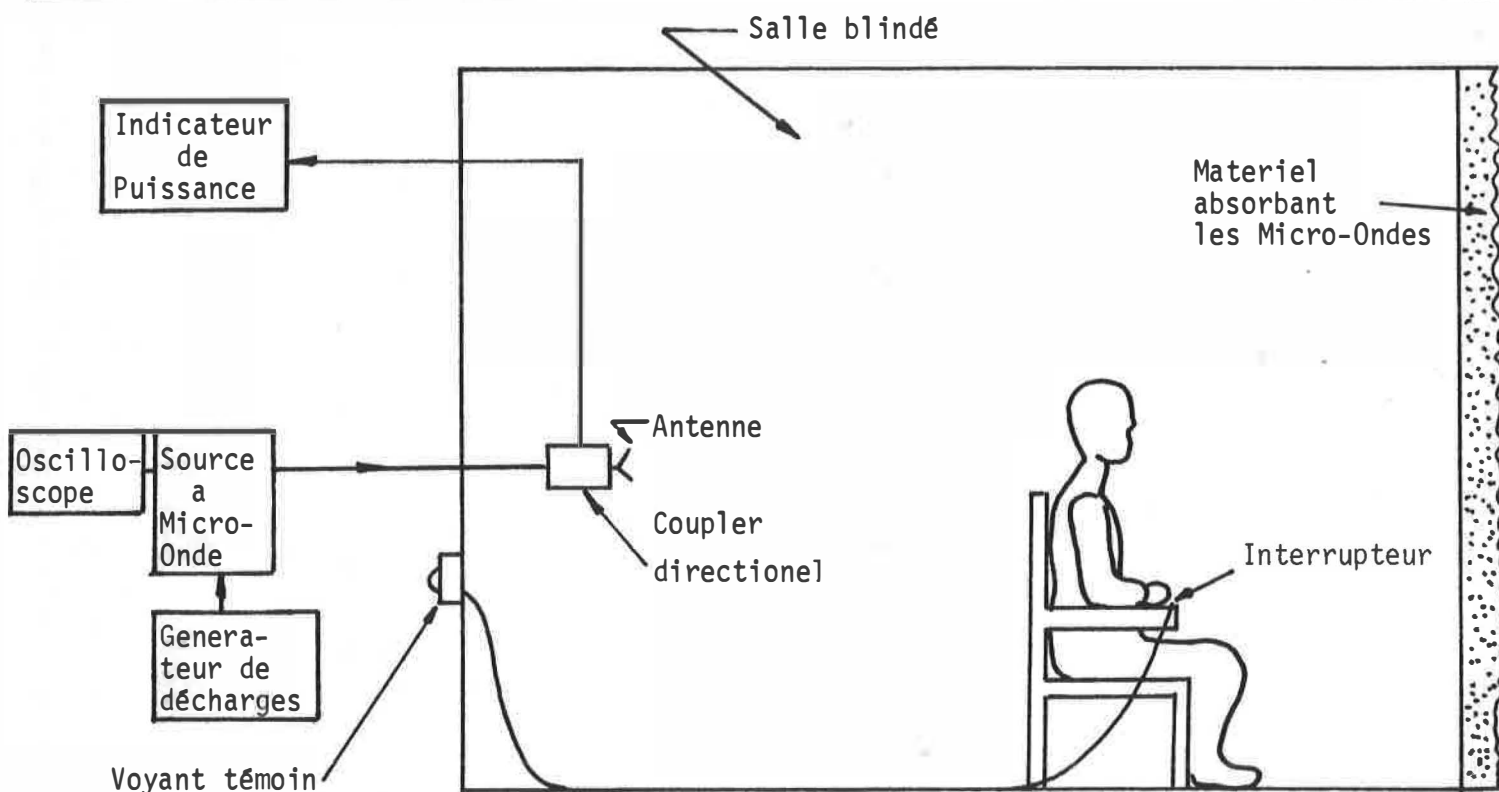
A ce moment, le sujet était isolé de l'expérimentateur et de l'équipement générateur de signal. Dans le but de réduire le bruit ambiant au minimum, le sujet utilisa un interrupteur branché sur une source lumineuse pour transmettre un signal visuel lorsqu'une sensation auditive fut perçue. On découvrit alors que des pulsations de 1 à 32 μ secondes de largeur et de 2450 Mhz étaient perçues sous forme de "clics" distincts, émanant de l'intérieur ou de l'arrière de la tête du sujet.

La densité du pouvoir à son niveau supérieur variait de 1 W/cm^2 à 40 W/cm^2 avec une moyenne de densité de puissance incidente de $0,1 \text{ mW/cm}^2$ au seuil de la sensation (voir Tableau No. 1). Une séquence de décharges fut perçue en tant que "chips" et la tonalité de ces bruits correspondait à la fréquence émise en répétition. La puissance moyenne émise pour générer une réponse d'un sujet possédant une détérioration sensori-neurale aux environs de 35 KHz était de quatre (4) fois plus élevée que lorsqu'on utilisait un sujet à l'ouïe dite normale (4) (5).

En utilisant une installation quelque peu différente, les sujets soumis à l'expérience percevaient des bourdonnements, ou "pops", lorsqu'ils furent exposés à des micro-ondes de 200 à 3000 Mhz à une moyenne de densité de puissance de $0,4$ à 2 mW/cm^2 , à une densité de pouvoir, niveau supérieur, de 300 mW/cm^2 . Les fréquences modulées s'étendaient de 200 à 400 Hz. La sensation se produisit instantanément, nonobstant l'orientation du sujet quant à la source. De plus, une corrélation directe fut établie entre ceci et l'aptitude du sujet à percevoir l'énergie acoustique au-dessus de 5 KHz par conduction osseuse (2) (21) (22). Les sujets possédant une perte d'audition non quantifiée au-dessus de 8 KHz eurent également de la difficulté à percevoir les "sons micro-ondes" (9).

Ces études démontrent que les humains perçoivent des sensations auditives lorsque leur tête est exposée à une émission modulée rectangulaire de micro-ondes possédant une densité de puissance incidente à son maximum, variant dans l'ordre de grandeur de 300 mW/cm^2 , une moyenne de puissance aussi peu élevée que $0,1 \text{ mW/cm}^2$. Les fréquences de ces micro-ondes variaient de 200 à 300 Mhz, la largeur des pulsations de 1 à 100 μ secondes".

Les "sons micro-ondes" se manifestèrent par des sons audibles, tels que "click", "buzz" ou "chirp". Leurs variations dépendaient de facteurs comme : largeur de la pulsation, fréquence de répétition de la pulsation de la radiation. Ces phénomènes furent perçus, en général, comme provenant de l'intérieur de la tête ou venant de l'arrière de celle-ci.



Arrangement pour l'investigation du phénomène auditif des Micro-Ondes sur les humains.

A. LE PHENOMENE AUDITIF DES MICRO-ONDES EN RELATION AVEC LE CAS DE BETTY ET BARNEY HILL (19 septembre 1961)

Le cas d'observation, et l'enlèvement de Betty et Barney Hill qui s'ensuivit, élaborés dans le livre " The Interrupted Journey ", de John G. Fuller, sont bien connus, et il n'est pas nécessaire que je relate ici l'histoire au complet de ce couple.

Le point que je veux souligner est le fait que, avant l'enlèvement proprement dit, et après l'enlèvement, les deux témoins ont affirmé avoir entendu des sons étranges qui semblaient provenir de l'arrière de leur voiture. Ces sons ressemblaient à des "Beep", et étaient perçus de façon irrégulière. Afin de mieux comprendre ce qui se passa juste avant l'enlèvement, et tout de suite après celui-ci, je cite les affirmations du couple Hill :

" Tout à coup nous entendîmes un bruit étrange, d'ordre électronique (!), ressemblant à des "Beep". La voiture semblait vibrer. Les "Beep" venaient en rythme irrégulier : Beep, Beep - - - Beep, Beep, Beep - , et ils semblaient provenir de l'arrière de la voiture, en direction du coffre à bagages. "

Barney dira : " Quel est ce bruit ? "

Betty répondra : " Je ne sais pas ! "

Par la suite, tous deux ont ressenti une étrange sensation, accompagnée de nausée, qui les envahit, et tout autour d'eux est devenu flou. On sait que Betty et Barney, interrogés sous hypnose et séparément, ont affirmé que la manipulation débutait à partir de la fin de ces "Beep" (enlèvement, examen, etc.). Cela devait durer deux heures. A la fin de ce temps, qu'ils ont passé hors de leur contrôle, ils entendirent une deuxième série de "Beep". A ce moment, ils étaient de nouveau assis dans leur voiture. Un panneau routier leur indiqua qu'ils se trouvaient aux environs de Ashville, à 50 km au sud de Indian Head, l'endroit où ils avaient entendu les "Beep" pour la première fois. Ils ne pouvaient se souvenir presque rien de leur trajet de Indian Head à Ashville, sauf qu'ils avaient traversé la ville de Plymouth qui se trouve au nord de l'endroit où ils avaient entendu la deuxième série des "Beep".

Se rappelant seulement des deux séries distinctes de bruits électroniques ("Beep"), qui étaient entendus par intervalles irréguliers, et dont ils ne connurent ni la durée ni ne surent ce qui s'était passé, ils rentrèrent à leur domicile, aux petites heures du matin.

A première vue, ce récit ne veut rien dire, sauf qu'il y est question d'un bruit étrange d'ordre électronique, en relation avec une observation d'une soucoupe volante. Mais en comparant ce fait avec l'étude de l'I.E.E.E. mentionnée auparavant, tout devient clair. En effet, il y a une étrange coïncidence d'effets entre le sujet d'un test de laboratoire, qui est soumis aux micro-ondes, et l'affirmation des Hill. Ce sujet de laboratoire, exposé aux micro-ondes, rapporte avoir entendu, et ce venant de l'arrière de la tête, des bruits similaires ou identiques à ceux que le couple Hill dit avoir entendu avant et après l'enlèvement. Sans sauter trop vite aux conclusions, on peut affirmer que les sons perçus par les Hill peuvent facilement être associés aux micro-ondes, et que celles-ci furent produites intentionnellement par les êtres ou les occupants de la soucoupe, à des fins de manipulation d'ordre psychique et physique.

0

Les Hill n'ont-ils pas dit très clairement que ce bruit électronique, venant de derrière, a introduit chez eux une sensation étrange qui s'accompagnait de nausée, et que, par la suite, tout est devenu flou ? Le test en laboratoire fut exécuté dans une salle entièrement blindée, afin d'éviter des interférences extérieures. Pour leur part, les Hill étaient assis dans leur voiture qui, en quelque sorte, reproduit l'effet du laboratoire de la salle blindée, si l'on exclut la partie vitrée de la voiture.

D'autres études devront être faites dans ce sens, afin de mieux comprendre cette interaction des micro-ondes sur les témoins de soucoupes volantes, et leurs effets sur le comportement psychique et physique des témoins pendant et après l'observation.

PROCEEDINGS OF THE I.E.E.E.,

Vol. 68, No. 1,

Janvier 1980, page 149

(Titre original : Steady Magnetic Fields in Noninvasive Electromagnetic Flowmetry;
Auteurs : Sergio X. Salles-Cunz, Joseph H. Battocletti, Anthony Sances, Jr.;
Traduit de l'anglais par : L. Michel DELORME

B. DEUXIEME PARTIE : LA TOLERANCE HUMAINE AUX CHAMPS MAGNETIQUES

Les effets biologiques des **champs** magnétiques ont été étudiés en employant des champs magnétiques stables, inhomogènes et à variable temporelle. Cette partie de l'étude commente les données disponibles englobant les champs magnétiques utilisés expérimentalement dans la conduction et mesure transcutanée.

Il n'existe que très peu d'études contrôlées en regard de la tolérance humaine aux champs magnétiques. Les informations concernant le temps d'exposition au phénomène, le degré d'intensité et la situation de l'individu quant à la source manquent. L'on doit étudier la sécurité d'exposition de l'humain aux champs magnétiques, en variant l'intensité des champs utilisés ainsi que la longueur des temps d'exposition, des champs alternatifs ainsi que les espèces utilisées pour l'expérimentation.

Au cours d'une étude concernant le personnel exposé aux champs magnétiques dans le cours de leur travail régulier, Beischer tira la conclusion qu'aucune sensation n'était perçue lors d'une exposition totale ou partielle mettant en jeu un champ magnétique non variable et homogène d'une intensité allant jusqu'à 2 T, pour une période de quinze (15) minutes.

Le contenu de ce rapport parle de "sensation de goût" de la part de certains individus possédant des plombages métalliques aux dents. Il est également mention d'un individu ayant éprouvé une douleur causée par les plombages dans ses dents. Les résultats d'expériences effectuées au laboratoire Edison, tout au long du siècle, n'indiquent aucun effet apparent sur la respiration, le pouls ou le réflexe du tendon au niveau de la rotule. Ceci fut étudié pour une exposition de 0,25 T au niveau de la tête.

Beischer mentionne que des hommes effectuant l'ajustement des cyclotrons de grand format, en glissant leur corps entier entre les poles actifs des aimants pouvant générer jusqu'à 2 T, ont ressenti des symptômes de nausée similaires au "mal de mer", de désorientation et de confusion mentale. Un technicien ressentit un froid intense ainsi qu'une douleur dans les os, alors qu'il introduisait sa main à l'intérieur d'un champ de 10 T. Des rapports provenant d'U.R.S.S. indiquent des anomalies multiples dans le cas de travailleurs soumis à l'influence de champs magnétiques élevés.

Quoi qu'il en soit, aucune étude systématique en laboratoire impliquant des volontaires et effectuée à l'aide de différentes intensités et temps d'exposition variés n'a été faite.

Les informations étudiées concernant les effets biologiques des champs magnétiques constants démontrent que :

- a-) les rats, les singes et les humains survivent à une exposition à un champ magnétique constant supérieur à 10 T ;
- b-) l'activité est affectée en certaines régions du corps, lors d'une exposition d'environ 6 T.
- c-) les singes et les hommes ressentent un champ magnétique d'une force d'environ 6 T et, à 10 T, on note la présence de stress excessif chez les singes ;
- d-) les effets observés furent éphémères ;
- e-) des travailleurs sont exposés, en laboratoire, et ce journalièrement, à des champs allant jusqu'à 1,8 T pour de courtes périodes de temps, sans ressentir aucun effet ;
- f-) au cours d'expérience avec des animaux, on ne note aucun effet sur la croissance, la génétique ou l'activité des enzymes, lorsque l'on emploie des champs magnétiques constants inférieurs à 2 T, pour de courtes périodes (minutes - heures).

L'on peut conclure à l'aide d'informations disponibles qu'il n'existe aucune contre-indication concernant l'exposition d'humains à des champs magnétiques inférieurs à 2 T pour de courtes périodes (minutes). Les considérations suivantes doivent cependant être examinées :

- a-) le peu d'études effectuées à ce sujet ;
- b-) les conditions de stress, des tâches de haute technicité près de régions à haut champ magnétique, et l'exposition induite devraient être évitées ;
- c-) le temps d'exposition doit être contrôlé ;

On devrait également observer les règles suivantes lorsque des humains s'exposent à des champs magnétiques pour des raisons autres que l'étude des effets biologiques.

En ce qui concerne le travail près des accélérateurs, chambres à bulles, etc., les Russes suggèrent les limites suivantes : 0,03 T pour le corps entier, 0,07 T pour les mains, en ce qui concerne les champs magnétiques homogènes réguliers et des champs variables de 0,2 T/m.

Ces niveaux sont inférieurs à ceux de deux laboratoires des Etats-Unis. Le champ standard fixé à l'accélérateur national limite l'exposition à des champs de l'ordre de 0,5 T à 1,0 T à moins d'une (1) heure.

Le Guide de l'Accélérateur Stanford suggère que l'exposition soit limitée, en minutes, à des champs de l'ordre de 0,2 T pour tout le corps ou la tête, ou à 2,0 T pour les bras et les mains.

B. CHAMPS MAGNETIQUES STABLES . INHOMOGENES A VARIABLE TEMPORELLE . EN RELATION AVEC LE CAS DE BALA LAKE

DEUXIEME PARTIE : La tolérance humaine aux champs magnétiques

NDLR : Le cas de Bala Lake est rapporté dans UFO QUEBEC, No. 3, dernier trimestre 1975, ainsi que dans FLYING SAUCER REVIEW, Vol. 21 No.3 et No.4, 1975, page 56.

AVANT-PROPOS : Pendant le mois de juin 1966, au moins 30 soldats de l'armée britannique, section "B", unité d'intervention rapide ("Flash Unit"), sont intervenus dans la région de Bala Lake, Langollen, Angleterre, afin de retrouver un "avion" écrasé. Le témoin principal, aujourd'hui établi dans le Nord de l'Alberta, au Canada, habitait Liverpool durant cette époque. Il était à ce moment-là soldat de réserve, et pouvait être appelé à toute heure de la nuit ou de la journée pour des manoeuvres, ou alors être utilisé en des zones sinistrées, lors de cas de grèves ou de catastrophes. Il affirme qu'on vint le chercher plusieurs fois pour enquêter sur des cas d'atterrissages d'OVNI.

L'INCIDENT : Je laisse la parole au témoin.

"Ce vendredi-soir, durant l'été 1966, l'Unité de l'Armée, Section "B" Flash Unit, venait me chercher parce qu'un policier de la région Valley Anglesey venait de signaler un "avion en feu" qui devait s'écraser non loin de là dans la région de Bala Lake.

Notre convoi se mit en route. Il était composé de 6 véhicules dont 1 jeep en avant et une voiture de secours avec grue en arrière. Il y avait environ 30 soldats au total. Nous arrivâmes vers 23 : 00 h. à l'endroit qui devait devenir pour nous le site d'une aventure inoubliable. Dès l'arrivée nous nous préparâmes pour passer la nuit. La cuisine de l'armée était déjà installée et aussi la tente du commandant des opérations. Il fut décidé de commencer une recherche systématique de l'endroit le lendemain vers les 9 heures. Entretemps on espérait que d'autres unités de l'armée se mettraient en place pour encercler la région.

Vers les 9 heures du matin notre convoi se mit en route pour avancer vers une vallée de quelque 2 milles de long, qui était entourée de collines de l'ordre de 20 à 50 mètres de haut. Nous nous trouvions à l'intersection d'une route de campagne de classe B et avançons sur un chemin de terre pour ensuite aller à travers champ. Après avoir parcouru 1/2 mille en avant avec la jeep, nous rencontrâmes les premières difficultés.

Le moteur de la jeep s'arrêta soudainement sans raison apparente. Le conducteur ouvrit le capot du moteur pour voir ce qui n'allait pas mais ne trouva rien. Le terrain montrait légèrement à cet endroit et le chauffeur recula de ce fait la jeep; il essaya à nouveau de faire démarrer le moteur.

Le moteur démarra sans hésitation, la voiture avança jusqu'au même endroit et s'arrêta de nouveau. Le conducteur répéta cette manoeuvre 3 ou 4 fois pour enfin décider de laisser la voiture en place. A ce moment-là un camion derrière la jeep avança de la gauche jusqu'à l'endroit où la jeep était arrêtée. Le moteur de ce camion s'arrêta à la même hauteur que la jeep. La même chose arriva aux camions suivants 3, 4 et 5 (voir dessin). Le 6ème camion, qui était la voiture de secours, fut alors mis en place pour reculer les camions arrêtés, à l'aide d'un câble et d'un treuil.

A ce moment le commandant des opérations ordonna que les quelque 30 soldats devaient se mettre en marche vers l'endroit supposé du site de l'écrasement.

Nous préparâmes notre équipement de marche et avançâmes jusqu'à environ 30-40 pieds devant les voitures arrêtées, quand nous fûmes soudainement confrontés avec un phénomène jusqu'alors jamais expérimenté !

Je me sentis brusquement sans volonté d'avancer ainsi que mes camarades. Nous étions comme cloués sur place et nous nous demandions ce que nous faisions à cet endroit. Je n'ai jamais senti un pareil sentiment auparavant, ni depuis, et je ne peux vraiment pas dire ce qui m'arriva ce jour-là. C'est alors que nous avons tous reculé vers les voitures. De là nous avons essayé de prendre contact avec l'autre Unité qui était de l'autre côté de la vallée, à l'aide d'un poste émetteur; mais nous étions incapables de communiquer avec cette Unité. Il fut donc décidé d'envoyer un messager avec une jeep autour de l'endroit impénétrable. Ce messager rapporta plus tard que cette Unité, de l'autre côté de la vallée, avait les mêmes ennuis avec les voitures et avec les hommes.

Plus tard, vers les 13 : 00 h., les opérations ont été stoppées autour de la vallée; une autre région était pénétrée.

Personne à ce moment ne pensait à un UFO, mais l'incident était pour tout le monde inexplicable.

La lumière insolite

Durant la soirée, après le repas, un drôle de son se fit entendre. Ce son provenait de la vallée. C'était comme un bourdonnement avec pulsations, puis tout d'un coup l'endroit devenait tranquille de nouveau. Après quelques instants une lumière devenait visible et était de couleur jaune-orange. Cette lumière se reflétait sur les montagnes mais aucun objet ne devenait visible. La lumière commença à voyager de droite à gauche, et ensuite de nouveau à droite, et cela 3 ou 4 fois. Pendant que la lumière était visible, aucun son ne se faisait entendre. Dès que la lumière devenait visible plusieurs soldats commençaient à paniquer et le terme "Soucoupe Volante" était maintenant dans la bouche de tout le monde ! La lumière devint ensuite plus faible et disparut soudainement.

A ce moment-là on commença à faire un rapprochement entre l'avion recherché et l'UFO.

Plus tard, quand tous les rapports furent rentrés, on constata que la majorité des soldats croyaient que cette lumière avait été en mouvement seulement pendant quelques minutes, mais elle avait été en réalité visible pendant plus d'une heure.

Un test de radio-activité a été effectué, sans résultat. Le dimanche suivant une autre Unité de l'Armée était appelée sur les lieux et le témoin apprit que l'endroit avait été pénétré seulement le mardi suivant.

La fin de semaine suivante le témoin était de nouveau appelé pour participer à une recherche au même endroit, mais qui ne donna aucun résultat à sa connaissance.

D'après le témoin tout l'incident a été déclaré "Secret". Le témoin se rappelle qu'un journal de la région mentionnait qu'un paysan rapporta la disparition des 37 moutons de son troupeau, durant la semaine de l'incident !!!

J'ai communiqué cet incident à la Flying Saucer Review d'Angleterre dont les responsables m'apprirent qu'ils n'avaient jamais entendu parler de cet incident, mais que cela n'était pas étonnant vu que l'incident était déclaré "Secret". Si je n'avais pas fait ce voyage dans le Grand Nord Canadien, alors l'incident n'aurait probablement jamais monté à la surface,

En étudiant le dossier UFO on s'aperçoit qu'en plus de la possibilité d'enregistrer les UFOs sur radar, il y a d'autres indications de la réalité physique des UFOs.

Il y a des interférences électromagnétiques, des traces d'atterrissages avec substance laissée au sol, et il y a aussi les effets physiologiques sur les observateurs. Dans "The UFO Evidence", du National Investigation Committee on Aerial Phenomena, aux USA, on trouve à la page 97 une énumération de 35 cas sur de pareils incidents à travers le monde; ces 35 cas sont divisés en 3 sections :

Effets physiologiques;
Effets physiques;
Traces.

Avec quelques exceptions les affectations physiologiques des témoins n'ont pas été sévères, mais temporaires.

Ce cas riche en effets électromagnétiques sur les humains et sur les systèmes électriques des voitures mérite d'être étudié plus profondément. Bien que dans d'autres observations on relate de nombreux cas électromagnétiques sur les voitures, en général, ou des effets paralysants sur les témoins, à ma connaissance on ne parle pas d'aucun cas d'interférence mentale proprement dite. Dans le cas des Hill, l'interférence mentale est probablement effectuée intentionnellement à l'aide de micro-ondes pour fins de manipulation psychique, mais dans le cas des 30 soldats britanniques l'interférence mentale semble être d'origine différente, induite par une source électromagnétique puissante, qui agissait aussi sur le système électromagnétiques des voitures et camions de l'armée.

Cette interférence avait certainement pour but d'arrêter tout intrus qui s'avancait vers l'objet, lequel avait peut-être été forcé d'atterrir en catastrophe et pouvait être en réparation. Le témoin parle donc d'une interférence mentale jusqu'alors ignorée, interférence donnant d'étranges sensations de désorientation et de confusion mentale. Il ne s'agissait pas d'une paralysie comme on en retrouve en d'autres cas comme celui de Quarouble et de Valensole, mais bien plutôt d'une manipulation physiologique.

L'étude sur la tolérance humaine aux champs magnétiques (Deuxième Partie), ci-haut mentionnée, traite de l'interaction de puissants champs magnétiques sur les humains.

Les causes des effets ressentis par les soldats, jusque là totalement inexplicables, sont expliquées de façon compréhensive. L'étude effectuée par "Beischer" mentionne que des hommes effectuant l'ajustement des Cyclotons (*) de grand format, en glissant leur corps entier entre les pôles actifs des aimants pouvant générer jusqu'à 2 T, ont ressenti des symptômes de nausée similaires au "mal de mer", de la désorientation et de la confusion mentale.

Les études publiées par L'I.E.E.E (Proceedings, Janvier 1980) peuvent être directement reliées à de nombreuses observations d'OVNI's. En effet, elles démontrent qu'une étude scientifique est absolument nécessaire pour mieux comprendre le phénomène OVNI.

Les études ci-haut mentionnées renforcent aussi la crédibilité du cas Hill, car on peut très mal imaginer que les deux témoins, n'ayant aucune formation technique, aient pu inventer le récit traitant des micro-ondes. Le cas de Bala Lake, pour sa part, perd son dernier mystère, qui était celui de l'étrange interférence mentale.

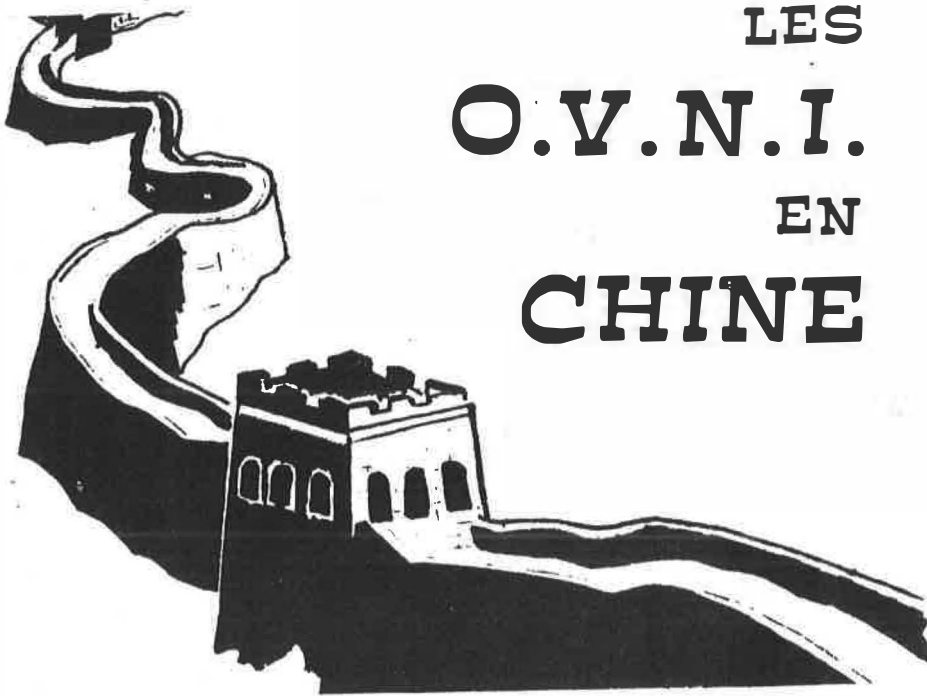
Mais avant tout, comme je l'ai dit au début de cet exposé, ces études démontrent qu'on peut trouver des explications plausibles d'ordre technique et physique à de nombreux effets secondaires durant des rencontres du Phénomène OVNI, sans pour autant être obligé, comme le font les "NOUVEAUX UFOLOGUES", de chercher une explication d'ordre parapsychologique ou occulte.

Cet aspect technique (en anglais: NUTS & BOLTS) est souvent mis de côté intentionnellement par des chercheurs s'aventurant un peu trop dans la parapsychologie. Je prétends même que certains cherchent à nous induire intentionnellement en erreur quand à la vraie nature du Phénomène OVNI, en mettant délibérément de côté l'aspect technique pour mieux promouvoir le côté psychique.

Tout cela a comme but, de nous détourner des vraies origines du Phénomène, autrement dit de son aspect technique qui, en même temps, prouve son origine EXTRA-TERRESTRE.

(*) CYCLOTRON : Accélérateur électromagnétique de haute fréquence, communiquant à des particules électrisées des vitesses très élevées, en vue d'obtenir des transmutations et des désintégrations d'atomes.

- Références:
1. UFO-QUEBEC No. 3 dernier trimestre 1975
ainsi que FLYING SAUCER REVUE Vol. 21 No. 3
et 4 1975 Page 56.
 2. Cyclotron: Accélérateur électromagnétique
de haute fréquence, communiquant à des
particules électrisées des vitesses très
élevées, en vue d'obtenir des transmutations
et des désintégrations d'atomes.
 3. I.E.E.E. PROCEEDINGS JAN. 1980
Copyright.
 4. The interrupted journey.
Two lost hours "Aboard a Flying Saucer"
by John G. Fuller
Dial Press New York U.S.A.
Pages 129, 37, 19, 17
 5. UFO-QUEBEC No. 4 Decembre 1975
Pages 19 et 20.



LES O.V.N.I. EN CHINE

Traduction de Wido Hoville

Nous reproduisons ci-dessous trois articles qui furent publiés à Dagong Bao, Hong Kong en novembre 1980. Ils furent transmis à Stanton T. Friedman par Xinhau News Agency, New York, N.Y. en 1980 le trois décembre.

PREMIER ARTICLE:

On a récemment rapporté qu'un objet volant non identifié a été photographié en Chine et qu'il sagissait de ce que l'on nomme communément une "soucoupe volante". Il est possible que ce soit la première fois qu'une telle photo soit prise en Chine. Cependant, on trouve déjà l'enregistrement d'une observation d'ovni en Chine datant de l'année 1056 A.D.. Le rapport de cette observation mentionne un objet aussi brillant que le soleil, traversé par une ligne de couleur or, vu dans la province de Young.

DEUXIEME ARTICLE:

Un événement est survenu le 23 septembre 1978. A ce moment, plusieurs centaines de membres de l'armée de l'air regardaient un film en plein air, Jin Sho. Soudainement, à 20:04 h., un objet doté de deux gros phares est apparu à une altitude présumée de 6 000 mètres. L'objet possédait une queue blanche et brillante. Il se déplaçait à une vitesse incroyable, il était gros et il occupait environ 35 degrés dans le champ de vision.

TROISIEME ARTICLE:

Ce rapport provient à l'origine de monsieur Cheung Chou Shun qui est astronome.

Le 26 juillet 1977, il a vu un objet de forme spirale, brillant et dont le centre était jaunâtre. Il brillait comme une étoile de la classe 2. L'objet montrait des spirales partant du centre vers l'extérieur et il possédait des anneaux bleutés que l'on dénombra à 3 ou 4. L'objet se situait à soixante degrés d'élévation à partir de l'horizon. Il traversa le ciel parallèlement à cette dernière.

On note ces dernières années une variété de rapports d'observations d'ovni provenant de diverses personnes ayant des occupations différentes sur le territoire chinois. Les observations se produisent dans plusieurs provinces et à des distances notables les unes des autres. Il est étrange de constater que de nombreuses observations se sont produites après 1977.

Il est possible que la raison de ce fait réside dans la mise sur pied d'activités de recherches à cette date: avant, la recherche n'était pas permise. L'opinion taxait la recherche sur le thème des ovnis de ridicule et de stupide. Il est à espérer que nous puissions rattraper le monde occidental, dans la recherche en ce domaine, et que nous allons collaborer à la solution du mystère.



Ufo Québec est lu dans le monde par
95 correspondants et groupements .

Abonnements
2560-29 Av. Laval-Ouest
P.Q. CANADA H7R-3L6



UN CAS PHOTOGRAPHIQUE NON RETENU

par Marc Leduc

Madame V.Cyr logeait en compagnie de sa mère à la chambre 809 de l'hôtel Hilton le mercredi 18 juillet 1979 à l'occasion de leur participation à un congrès de l'Ordre Rosicrucien AMORC. L'unique fenêtre de la chambre offrait le spectacle d'une belle journée ensoleillée et de la belle ville de Québec.

Elles avaient la ferme intention de prendre le plus grand nombre de photographies de leur petit voyage. Véronique décida donc de commencer sa collection de photos en figeant ces images matinales. Il suffisait de braquer l'appareil et les deux dames n'avaient qu'un souhait: que l'appareil à prix modique ne fasse pas défaut. Véronique fit trois photos du panorama tandis que sa mère se désolait du fait que la lampe éclair était pratiquement inutilisable. La lampe pouvait fonctionner seulement en ajoutant un bout de fil électrique et en disposant les pièces de travers. Aussi, elles décidèrent de ne pas utiliser la lampe éclair à ce moment ni plus tard au risque d'assombrir quelques clichés.

Véronique fit trois clichés en se plaçant de diverses manières par rapport à la fenêtre et en tournant son appareil sur le côté pour un des clichés. Elle n'a rien vu d'anormal dans le paysage si ce n'est du souvenir d'une vague et courte impression; l'impression de quelque chose qui fuit vers le fond du paysage. Sa mère n'a rien vu non plus.

Plus tard, après leur retour de voyage, ayant en main les photos souvenir Véronique eu des surprises: Premièrement, plusieurs photographies prises dans des salles de congrès très illuminées ne présentaient que des images sombres. Elle regretta de ne pas avoir utilisé la lampe éclair. Deuxièmement, trois photographies montraient une forme lumineuse inexplicable et c'était précisément celles prises de la chambre à travers la fenêtre le 18 juillet.

Elle possède quelques livres sur les ovni dont "Le Procès des Soucoupes Volantes" de Claude Mac Duff. C'est dans ce livre qu'elle trouva un numéro de téléphone de U.F.O.-Québec. Il faut dire que la série des trois photos l'intriguait. Cette série mise en ordre chronologique peut suggérer que la tache d'une forme lumineuse provient d'un objet se déplaçant dans le paysage en s'éloignant du lieu du photographe. Véronique nous téléphona.

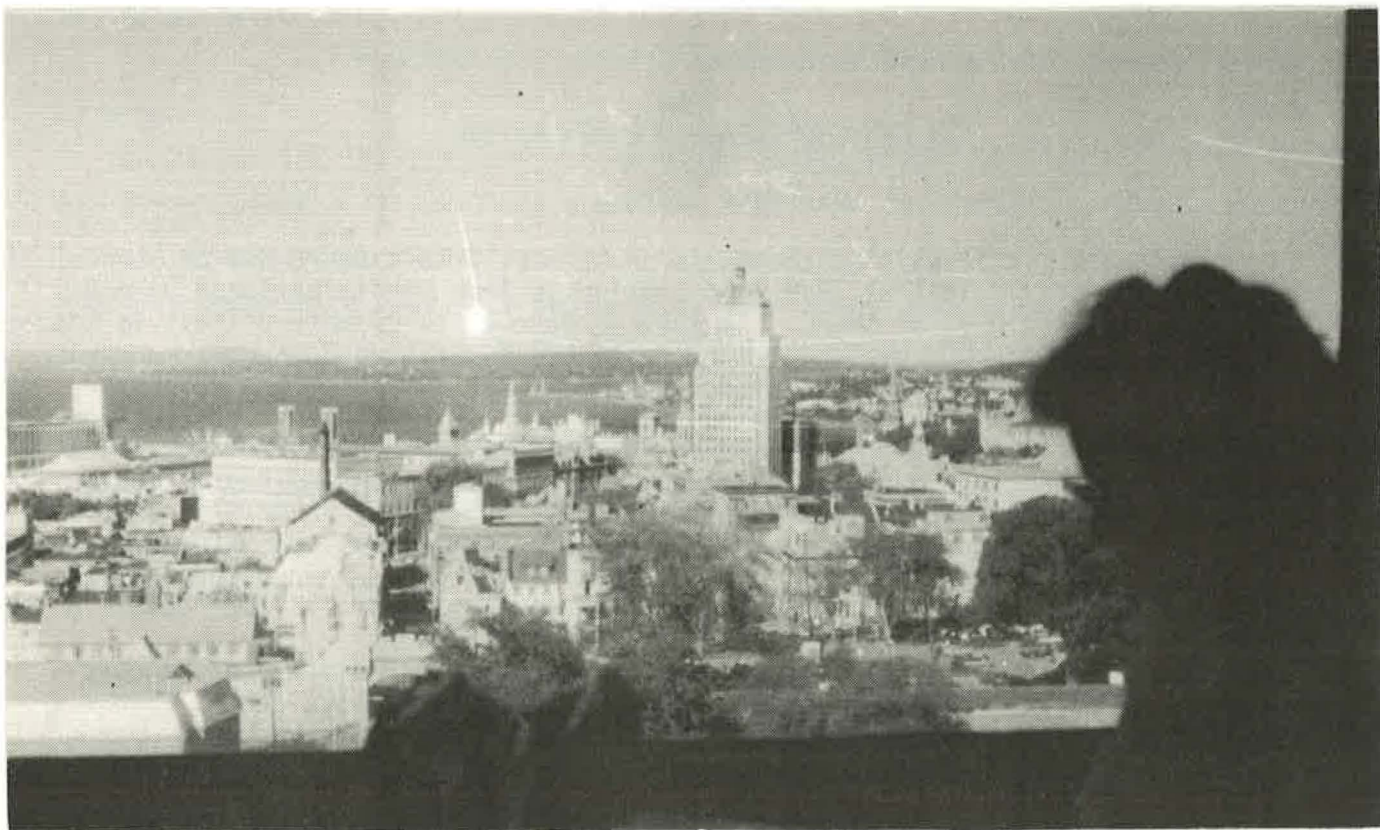
LES PHOTOS DANS L'ORDRE DE LEUR EXECUTION

L'appareil est un Minolta Hi-Matic dont la focalisation va de 5 mètres à l'infini. Les autres données sont les suivantes: GN(m : 14 , ft : 45), F : 38mm, Rokkor 1,27, Kodak Film C 135-20 couleur, 75 ASA.

La numérotation des négatifs nous indique que le rouleau était neuf et que la série qui nous intéresse en constitue les trois premières prises.

Sur la première photographie nous observons certains éléments qui peuvent être utilisés afin d'expliquer l'objet apparemment lumineux:

- La forme lumineuse est blanche, grossièrement rectangulaire, en position debout, à la hauteur des dernières fenêtres du plus haut édifice, à la verticale d'un petit clocher.
- La mère de Véronique est bien éclairée ainsi que son sac à main malgré le contre-jour et le témoignage de l'absence de lampe-éclair.
- Le photographe est en position tout près de la table immédiatement devant la fenêtre.

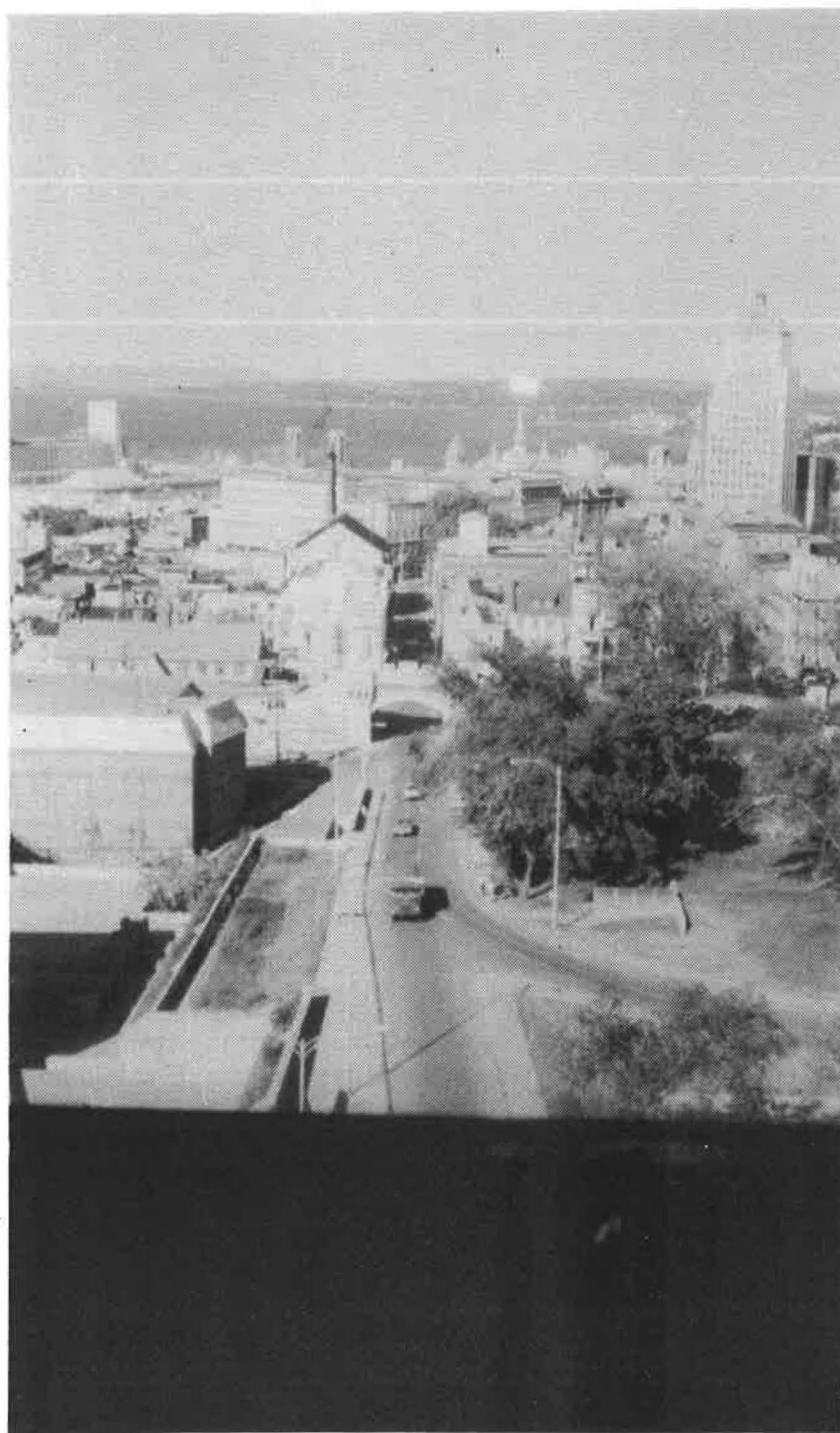


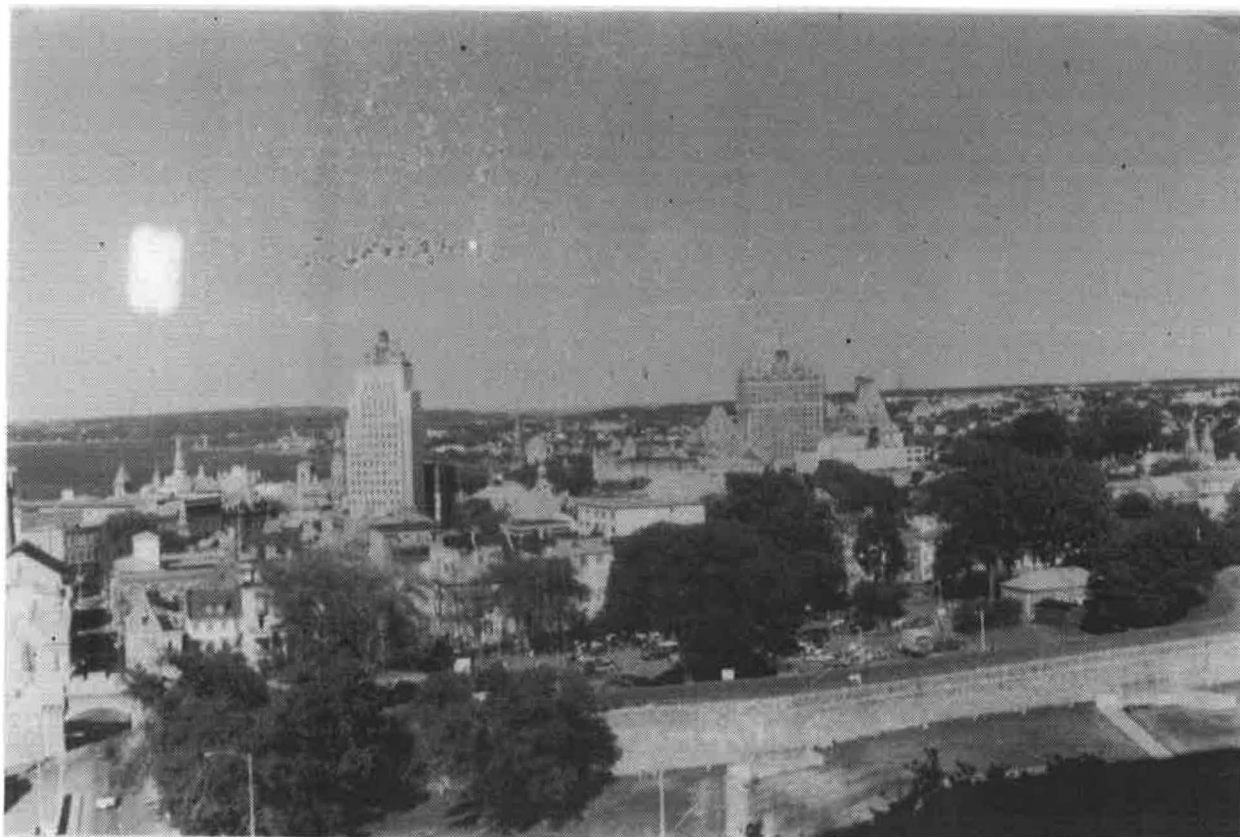
Nous pouvons faire quelques remarques sur la seconde photographie:

- La forme lumineuse est blanche, grossièrement rectangulaire, en position couchée, apparemment située un peu plus bas et un peu plus à droite par rapport au petit clocher. La forme semble un tout petit peu plus grosse sur cette seconde photographie.
- Il y a un reflet au bas de la photographie sur le rebord de la fenêtre et un autre sur la boucle de la partie gauche du sac à main.
- Le photographe est très légèrement plus rapproché de la fenêtre que sur la première photographie; son corps est probablement avancé à cause d'une position nettement projetée vers le paysage des alentours au pied de l'édifice.

Nous pouvons commenter les mêmes éléments retenus pour les deux premières photographies sur la troisième:

- La forme lumineuse est blanche, grossièrement rectangulaire, en position debout, apparemment plus élevée que sur les deux autres photographies, en position intermédiaire par rapport aux deux positions précédentes et dédoublée.
- Nous n'avons plus aucune image de comparaison entre l'extérieur et l'intérieur de la chambre.
- Véronique est encore plus près de la fenêtre qu'aux deux occasions précédentes; puisque le cadre de la fenêtre n'est plus contenu dans l'angle de la photographie. De plus, le photographe s'est déplacé vers la gauche afin de photographier le paysage de droite.





LES ANALYSES DES TROIS PHOTOGRAPHIES

Les propriétaires des négatifs ont eu l'amabilité de nous les confier. Ils ont été remis à Don Donderi de l'Université McGill à Montréal. Il se trouve que le département de psychologie où travaille Don se situe à proximité d'un laboratoire de technique de photographie de l'université. Un confrère de Don, M. Larmarche, peut effectuer certaines analyses photographiques. Voici le contenu textuel d'une lettre que Don m'expédia le 21 janvier 1891:

"I'm sorry it has taken so long to return these negatives. Robert and I looked at them today. Apparently they are reflections off the double-pane insulating windows; probably reflections of the flash gun used to take the picture."

C'est tout. L'économie de détail mérite ici quelques commentaires:

Le fait que le témoin n'a pas vraiment observé d'objet qui puisse expliquer la présence de la forme lumineuse sur les photographies nous place immédiatement en état de méfiance. Les photographies qui ne sont pas supportées par l'observation visuelle sont presque sans exception rejetées. L'attention, ou le peu d'attention, que montre Don n'est pas surprenante.

Pourtant, on reproche souvent à U.F.O.-Québec de ne publier que des cas supposés valides et de ne pas publier d'études de cas rejetés. Aussi, un peu pour démolir une certaine réputation de vendeur de soucoupes, il nous apparaît convenable de présenter ce cas, de le publier, même si de nombreux lecteurs avertis rejetteraient le cas au premier coup d'oeil.

Quels sont ces points qui soutiennent l'hypothèse d'une réflexion de la lampe-éclair dans la double fenêtre?

1) L'objet lumineux des trois photos donne l'impression d'un objet qui

se rapproche du photographe à chacune des prises de photos. Or le photographe lui-même se rapproche de la fenêtre à chacune des photos. Donc, la forme non identifiée pourrait correspondre à la réflexion d'une lampe-éclair attachée à l'appareil photographique. Effectivement, cette réflexion présenterait une image agrandie d'un cliché à l'autre.

- 2) La forme lumineuse est en position debout sur la première et la troisième photo mais en position couchée sur la seconde. Or, la seconde photo est volontairement prise par Véronique en tenant son appareil photographique en position couchée. Ainsi, nous pouvons supposer que la rotation de la forme lumineuse correspond à celle de l'appareil photographique. Cette propriété de la forme non identifiée pourrait donc être expliquée par la rotation conséquente d'une lampe-éclair liée à l'appareil.
- 3) La forme apparaît dédoublée sur la troisième photo. Or c'est précisément dans ce cas que le photographe ne braque pas son appareil perpendiculairement en direction de la fenêtre. L'appareil est braqué en oblique, par rapport à la fenêtre. On peut attribuer le dédoublement aux deux réflexions d'une lampe-éclair sur des vitres distantes de quelques millimètres. Cette double réflexion ne pouvait se remarquer pour les deux premières photos puisque l'angle de visée était perpendiculaire aux vitres et que les réflexions se superposent dans ce cas.
- 4) La mère de Véronique nous apparaît trop éclairée sur la première photo. Il en est de même pour l'intérieur du sac à main. Deux reflets suspects apparaissent sur la seconde photo; sur le rebord de la fenêtre et sur la boucle du sac à main. Une lampe-éclair pourrait bien en être la cause.

DES VERIFICATIONS SUPPLEMENTAIRES

Les deux personnes impliquées maintiennent qu'à leur souvenir la lampe-éclair n'a pas été utilisée. Nous sommes donc en présence d'une contradiction entre le témoignage et les analyses.

La lampe-éclair existe et peut être décrite; la surface éclairante a la forme d'un rectangle de 2cm sur 3cm. L'ampoule a la forme d'un petit tube incandescent et non pas d'une boule ou d'un filament. Cette lampe se dispose sur le dessus de l'appareil et au centre.

Véronique répète qu'elle a gardé l'impression que quelque chose fuyait dans le paysage. Mais, la forme blanche se rapprocherait si on se fie aux photos.

Nous pouvons donc ajouter des éléments en faveur de l'hypothèse d'un reflet de la lampe-éclair puisque la forme de l'ampoule (petit tube incandescent) correspond à la forme de l'objet non identifié; de plus la lampe-éclair possède une surface éclairante de forme rectangulaire verticale... cela coïncide avec la rotation de l'objet non identifié selon la rotation de l'appareil aux différentes prises de photos.

Quant à l'impression de quelque chose qui fuyait dans le paysage: cela entre en contradiction avec les trois photos puisque la forme lumineuse se rapproche... en supposant qu'elle appartienne à un corps solide.

CONCLUSION

L'étude du cas ne permet pas d'attribuer à la forme lumineuse une existence sous la forme d'un corps solide, ni lumineux, qui se serait promené dans le paysage. L'hypothèse du reflet de la lampe-éclair est la plus satisfaisante et nous éliminons l'apparente contradiction avec le témoignage en rappelant que la mémoire est une faculté qui oublie.

Décision: cas non retenu.

DOSSIER PHOTO EXCLUSIF



UNE ENQUETE DE DENIS BOUCHER ET DE
PHILIPPE BLAQUIERE

INTRODUCTION

Le 7 juin 1980, Denis Boucher, nouveau membre enquêteur du groupement U.F.O.-Québec dans le secteur de Ville de Laval, possédait une photo d'un ovni que son frère Jacques avait photographié lorsqu'il était au service de la garde côtière canadienne.

MISE A JOUR

Denis décida d'approcher U.F.O.-Québec et il fit une démarche auprès de Jacques pour obtenir le négatif original. Celui-ci fut retrouvé dans le fond d'un tiroir; il faut dire ici que Jacques avait déjà fait rire de lui lorsqu'il avait montré la photo à ses parents et à ses amis. Fort choqué de voir que personne ne le croyait, il décida de ne plus parler de l'événement.

Denis nous demanda d'examiner la photo. Après une première constatation, nous avons décidé d'en faire une analyse plus approfondie dont nous présentons ci-dessous les résultats.

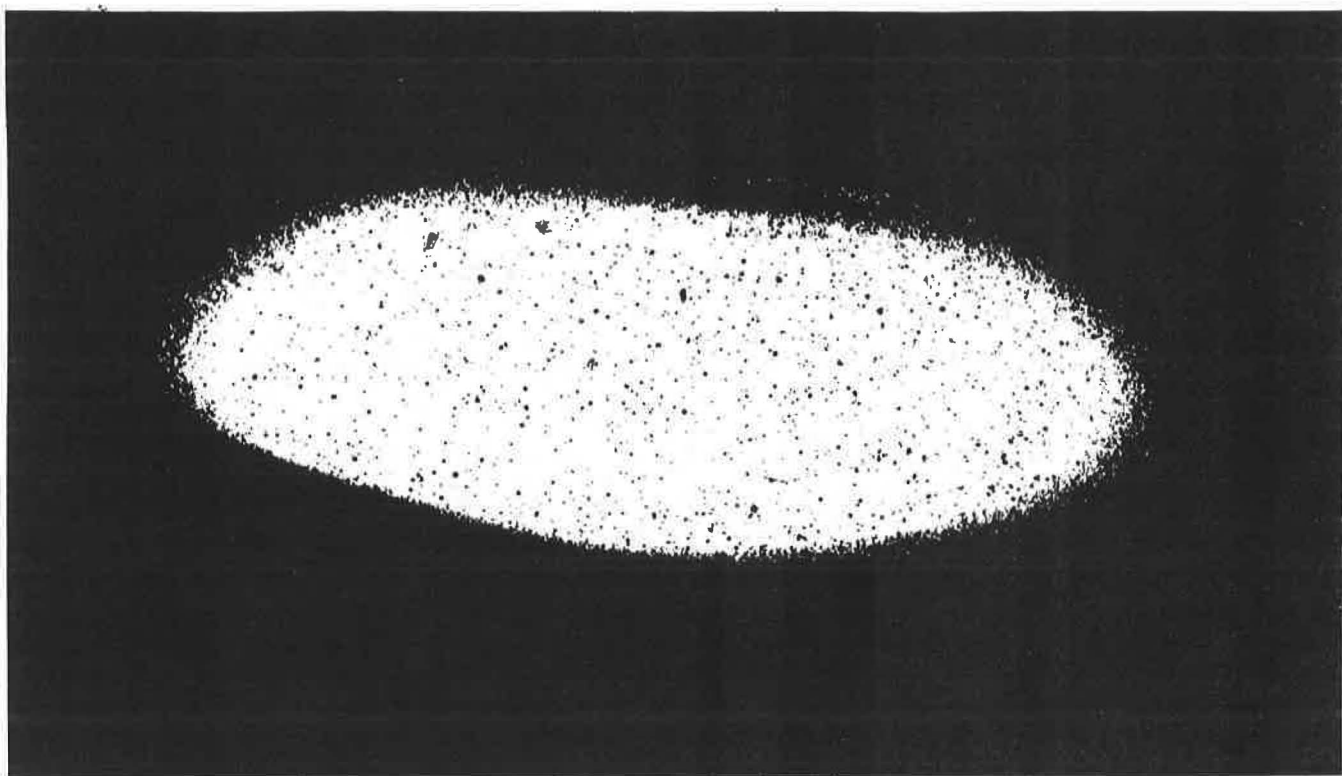
RAPPORT D'ANALYSE

Le Dr. Don Donderi nous a fait parvenir un rapport d'étude sur la photo prise à l'été 1967 sur une base de la garde côtière canadienne à Pointe-Edward près de Sydney, Ile du Cap Breton, Nouvelle-Ecosse, Canada.

Le rapport mentionne que Monsieur Robert Lamarche, expert en photographie et en photogrammétrie du Département de Biologie de l'Université Mc Gill, a procédé à l'analyse habituelle en présence de D. Donderi. Ce dernier croit qu'il n'y a aucune raison de douter de l'authenticité du négatif ni que l'objet qui apparaît sur la photo soit authentique. Il trouve dommage que cette photo soit embrouillée. Le rapport fournit d'autres détails sur la procédure d'analyse.

EVALUATION DU NEGATIF PAR D. DONDERI

Le négatif a été vérifié à l'aide d'un photo microscope Zeiss de l'Université Mc Gill. Il a été agrandi jusqu'à ce que le grain soit clairement visible. Nous n'avons trouvé aucune trace de manipulation du négatif qui serait donc dans sa condition originale. L'objet photographié et la scène sont flous et cela indique qu'il y avait probablement un mouvement de la caméra en plus d'un mouvement probable de l'objet lui-même pendant la prise de la photo.

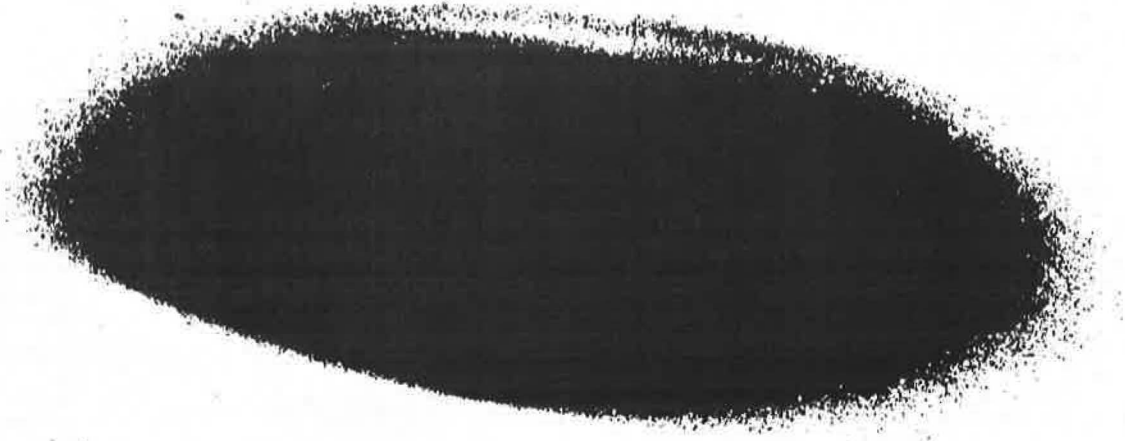


Etant donné qu'on trouve très peu de variation dans la profondeur du champ de vision sur cette photo, il n'y a pas possibilité d'établir la distance de l'ovni.

Il y a des égratignures et des indices de pressions sur le négatif aux alentours de la forme de l'objet; il ne faut pas attribuer ces irrégularités à un effet de l'ovni.

Le négatif porte le numéro 12. Il s'agissait d'un rouleau de douze photos. Puisque la photo qui nous intéresse se trouve à la fin du film, nous pouvons déduire que le mécanisme d'enroulement peut être responsable des signes de pressions sur le négatif. Il faut comprendre que le film est premièrement déroulé à l'utilisation et deuxièmement qu'il est retourné sur sa bobine.

Nous avons découvert d'autres détails sur l'objet au moment de l'agrandissement du négatif. Ces détails ne sont pas visible à l'oeil sur le négatif et ils n'apparaissent pas sur la photo développée. Dans le schéma de grain de l'objet, on trouve quatre ou cinq lignes qui sont en parallèle avec l'axe longitudinal de l'objet. Ces lignes sont clairement visibles à l'agrandissement du négatif. Elles le sont moins sur l'épreuve tirée du négatif agrandi.



Il est à noter que l'objet photographié est de forme irrégulière. Il y a un endroit plus clair sur la partie haute de l'objet comme si une bordure y reflétait de la lumière. Cette interprétation nous amène à conclure que la caméra a enregistré la partie plate inférieure et une partie de la superstructure d'un oblet circulaire. Cependant, le négatif et l'épreuve agrandis n'indiquent pas que la forme de l'objet soit la projection d'un cercle à tous les angles: une telle projection est toujours une ellipse de forme régulière plutôt que de forme irrégulière tel que c'est le cas sur notre photo. Il se peut que les distorsions soient dues au flou probablement causé par l'effet oscillant de l'objet en vol et par la vitesse de l'obturation. On ne peut cependant pas tirer assez d'informations des données disponibles pour arriver à une conclusion sur les irrégularités.

DETAILS SUPPLEMENTAIRES

Lors d'un voyage en Gaspésie en août 1980, Philippe Blaquière a rencontré Jacques qui demeure actuellement dans un petit village au fond de la Baie des Chaleurs. En 1967, Jacques n'était pas un photographe professionnel, il n'avait que 19 ans et ce n'était pour lui qu'un passe temps agréable.

L'après-midi en question, c'était l'été et il était en congé par une journée très chaude. Il se souvient que le temps était ensoleillé et qu'il y avait des petits nuages à haute altitude. A un certain moment, Jacques lisait et c'est en levant les yeux qu'il a vu l'objet par la fenêtre grande ouverte de la pièce.

Il se précipita pour mieux voir l'objet qui l'intriguait par son vol à basse altitude et par sa forme inusitée. Il appela d'autres personnes de la maison et il y avait finalement 7 ou 8 personnes pour observer l'étrange machine qui restait maintenant en suspend en vol stationnaire. L'objet ne semblait pas loin. Jacques pensa à sa caméra et au fait qu'il lui restait une photographie à prendre. C'est pour cette raison qu'il n'a pu prendre qu'une photo.

L'étrange objet est resté là sans bouger pendant une dizaine de minutes. Il était incliné sur un angle approximatif de 35 degrés. Les témoins n'ont entendu aucun son en provenance de l'objet pendant toute la durée de l'observation. L'objet en forme de disque était gris foncé, métallique, visiblement bien défini et sans vapeur, fumée ni feu de signalisation. Après une dizaine de minutes d'observation, l'objet s'est mis en marche et s'en est allé vers la mer, lentement où les témoins l'ont perdu de vue.

Aujourd'hui, Jacques ne s'intéresse pas aux ovnis. Il est persuadé qu'il a vu une soucoupe volante, il a pris une photo, il envoie se promener ceux qui ne le croient pas.

UNE OPINION SUR LE CAS JEAN MIGUERES

par Marc Leduc

SOMMAIRE: Ce texte contient un très bref résumé du cas tel que décrit dans les livres de J.Miguères. On y trouve des commentaires sur les activités du supposé contacté et des informations sur le débat que soulèvent ces activités. Viennent ensuite des remarques à propos des affirmations écrites de J.Miguères sur ses supposées confrontations avec des scientifiques du Québec. En conclusion, nous souhaitons participer à la recherche de la vérité tout en faisant remarquer des exagérations et des affabulations du prétendu contacté.

LES LIVRES DE J. MIGUERES.

Il en a publié deux. Le premier (1) se présente comme un récit fantastique et il a valu un prix à son auteur dans cette catégorie littéraire. On y trouve en détails l'accident de la route qu'auraient provoqué des extra-terrestres, des événements qui l'ont précédé et des étapes de la réhabilitation de l'auteur qui fut très grièvement blessé. On y trouve l'observation de l'ovni, la matérialisation de l'extra-terrestre et le contenu des messages télépathiques. Finalement on prend connaissance de la mission du nouveau contacté.

Le deuxième livre (2) contient des souvenirs de diverses rencontres de l'auteur avec des personnes impliquées de différentes manières dans l'histoire du phénomène ovni. Ces rencontres sont présentées sous forme anecdotique. Elles sont disposées avec l'intention manifeste de convaincre les lecteurs de la véracité du contact extra-terrestre.

LE COBAYE DES EXTRA-TERRESTRES.

J. Miguères conduisait son véhicule personnel d'ambulancier le 11 août 1969 à 5 h. du matin sur la route R.N.13 bis à Saint-Etienne-de-Vauvray en France. Il aurait alors observé un nuage... "comme un gros noyau formant les trois quart d'une sphère entouré d'une sorte d'anneau détaché du corps central..." (3). Presque au même instant, il vit une voiture en sens inverse. Un moment plus tard, après quelques manoeuvres d'évitement, les deux véhicules entraient en collision frontale.

C'est dans son ambulance fracassée qu'il aurait vu un être étrange se matérialiser près de lui. Il y aurait alors eu le premier contact télépathique et, plus tard, la révélation de sa situation de cobaye missionnaire.

LES ACTIVITES DU SUPPOSE CONTACTE.

Il a survécu à des blessures très souvent mortelles dans des accidents semblables. Il attribue sa réhabilitation aux soins que lui ont prodigués les soigneurs mais surtout aux interventions des extra-terrestres qui l'auraient "redimensionné". En échange de sa réhabilitation, et surtout des mutations qui en font maintenant un être beau, grand, fort, doué de pouvoirs extraordinaires, accompagné par La Force, il doit accomplir une mission: .."Ne crains rien. Tu vivras. Désormais, tu nous appartiens. Obéis, nous te protégerons toute ta vie.." (4).

Sa croisade le conduit à publier des livres, à donner des conférences, à participer à des émissions de la télévision et de la radio et en fait le sujet d'articles dans la presse en générale.

Au Québec, on a pu le voir aux émissions très populaires de Réal Giguère et de Michel Jasmin sur la chaîne 10 qui rejoignent le plus large public. Le journal La Presse lui a attribué au moins un encadré (5). Le public plus restreint de la rive sud de Montréal a pu le connaître grâce aux émissions télé-

visées de Richard Glen sur les ondes de Télécable et Vidéotron; ce sont des canaux communautaires où les personnes intéressées et les nombreux organismes communautaires locaux peuvent paraître moyennant un minimum de préparation et de planification.

Notre opinion sur les livres se résume comme suit:

Ce sont de toute évidence des instruments destinés à faire la promotion du supposé contacté. L'auteur ne se contente pas d'exposer ses aventures. Il veut convaincre, s'y acharne, il y met beaucoup d'énergies. On y trouve des tentatives de démonstrations, des affirmations déroutantes et des interprétations abusives dans la mesure où ces livres ne se vendent pas comme de simples récits fantastiques mais comme des éléments de preuves du contact extra-terrestre. Nous soutiendrons cette opinion un peu plus loin dans ce texte.

Notre opinion sur les activités avec les média se résume ainsi:

Comme dans son premier livre, J. Miguères y exploite au maximum son accident de la route et tente d'amener le public à accepter le contact extra-terrestre sur la base de la réalité de l'accident de la route. Il se présente habituellement avec assurance et sans gêne. Le public peut interpréter son attitude comme un indice de la véracité du contact; sur ce point une personne me confiait son point de vue.. "J. Miguères a écrit son contact dans des livres.. alors c'est certainement réel.. car le gouvernement ne laisserait pas des choses semblables s'écrire si ce n'était pas réel."

Notre opinion sur ses conférences se présente comme suit:

Comme dans ses livres, comme dans ses émissions télévisées, il passe de la réalité de l'accident à celle du contact. Il débite l'histoire dans l'ordre chronologique mais en y insérant d'avance des répliques aux objections possibles des personnes qui l'entendent. Quant aux questions et aux répliques des spectateurs J. Miguères utilise d'autres tactiques protectrices: par exemple il lui arrive d'exiger que les questions des spectateurs soient écrites sur des petits papiers, soumises à son jugement et trillées. Il peut ainsi répondre aux questions les plus intéressantes, à son point de vue, pour le plus grand bien des spectateurs évidemment.

Notre opinion sur la réceptivité des abonnés de la télévision communautaire de la rive sud de Montréal se résume comme suit:

Nous croyons que sa crédibilité est au minimum. Le public de Richard Glen est habitué à passer très agréablement d'un sujet à l'autre dans bon nombre d'émissions au détriment de toute rigueur et de cohérence. Dans ce contexte, J. Miguères lâche sa bride et vagabonde des extra-terrestres au corps astral en passant par la C.I.A., la Force directement de la guère des étoiles, la fin du monde, le bien et le mal, la conspiration du silence, la bénédiction de la science officielle et autres.

LE DEBAT QUE SOULEVENT SES ACTIVITES.

J. Miguères fait lui même la promotion de son cas. Il profite de l'aide d'éditeurs, de journaux à la mesure des journalistes sur lesquels il tombe et aussi de personnes ou de groupes enclins à le croire pour diverses raisons. Il doit cependant faire face à l'adversité.

Nous pouvons nommer un groupement ufologique qui le soutient; Ouranos. Nous pouvons identifier des individus qui le défendent; Jimmy Guieu et Guy Tarade. Au Québec on remarque une attitude chaleureuse à son égard de la part de Richard Glen et des membres de sociétés d'étude de cosmogonie et du paranormal.

Nous pouvons d'autre part identifier des groupements et des individus, dans les milieux ufologiques, qui dénoncent le cas et son auteur:

En France; Jean-Pierre Petit, astrophysicien et maître de recherche,
Pierre Guérin, " "

Jean-Claude Bourret, journaliste et auteur,

Les journalistes de Science et Vie,
Les journalistes du Provençal,
Les journalistes du Méridional,

Le groupement Lumières dans la nuit,
Le regroupement des associations Suisses, Françaises et
Luxembourgeoises (CECRU) ,
L'association des amis de Marc Thirouin,
Le cercle d'étude des mystérieux objets célestes et des
phénomènes inconnus ,

Ainsi que bien d'autres...

En Suisse; La société Lausannoise d'étude des phénomènes spatiaux,
Le groupement ufologique Bullois,
L'association d'étude sur les soucoupes volantes,

En Belgique; La société Belge d'étude des phénomènes spatiaux (Inforespace),
L'association d'étude sur les soucoupes volantes,

Au Luxembourg; La commission Luxembourgeoise d'études ufologiques,
En Grande Bretagne; Le Manchester aerial phenomena investigation team,
En Espagne; Fernando Cerda Guardia.

Au Québec ; U.F.O.-Québec !

Nous pouvons informer nos lecteurs grâce à nos échanges de lettres (6) et de revues ufologiques (7) avec des groupements et des individus plus près que nous du lieu de provenance de J. Miguères. Les ufologues d'Europe ont tout de même une facilité plus grande que nous d'examiner et de vérifier les dires du supposé contacté et nous croyons judicieux de diffuser ces informations à nos lecteurs.

La position des individus et des groupements mentionnés ci-haut a été synthétisée par l'Association d'Etude sur les Soucoupes Volantes (AESV). (8) Inforespace a appuyé l'AESV en publiant à nouveau l'essentiel du texte de l'AESV (9). Les principaux points de l'argumentation sont les suivants:

- Sa guérison, bien que remarquable n'est pas unique pour ce type d'accident et ne constitue pas un miracle inexpliqué.
- La réalité de l'accident ne signifie pas la réalité du contact.
- Le cas Miguères possède les caractéristiques des cas les plus navrants de contactés; Adamsky, Vorilhon (10)
- L'enquête personnelle du contacté sur son propre cas ne constitue pas une base convenable de recherche de la vérité.
- Les documents médicaux présentés pour soutenir que le contacté a connu la mort à trois reprises manquent de poids.
- Certaines personnes mentionnées par Miguères ne soutiennent pas ses affirmations comme par exemple monsieur Pagès.
- En page 75 de son premier volume, le supposé contacté affirme avoir utilisé son rétroviseur après l'accident. Or, la photo de l'ambulance après l'accident montre bien qu'il n'y avait plus de rétroviseur disponible.
- J. Miguères affirme avoir été télétransporté en compagnie de Tarade et de Guieu sur une autoroute qui n'existe même pas. Sur ce point il y a la menace d'une intentation en procès pour diffamation de la part des télétransportés pour l'AESV.
- Le contacté prétend obtenir de source télépathique des informations sur les planètes et le système solaire. En réalité, ses contacts avec des astronomes laissent penser que ses informations sont toutes naturelles par courrier, papier et crayon.
- Le premier livre contient une photo où il devrait être possible de discerner l'être extra-terrestre. Il nous semble qu'il faut alors un très grand effort d'imagination. De la même manière, nous pouvons reconnaître un peu de tout dans les formations nuageuses.
- Différents groupes ont dénoncé les abus de J. Miguères qui déforme un peu trop le contenu des communications écrites par des interprétations hors contexte.
- etc.

QUELQUES REMARQUES SUR LES AFFIRMATIONS DE J. MIGUERES AU SUJET DE SES CONFRONTATIONS AVEC DES SCIENTIFIQUES QUEBECOIS.

Nous comptons heureusement sur le travail des ufologues européens pour rectifier ce qui mérite de l'être dans les affabulations de J. Miguères. Les européens doivent certainement compter sur notre travail en ce qui concerne ce qui mérite d'être rectifié dans les affabulations de ce monsieur à partir du Québec. Allons-y.

En fait, nous sommes concernés par le contenu du deuxième livre du supposé contacté et particulièrement au chapitre V. Nous allons procéder, ci-dessous, à donner des commentaires et des remarques appropriées à partir du texte du livre:

- Dans l'encadré de la couverture de l'endos du livre on trouve que l'auteur a eu des contacts avec l'Université de Montréal. Or, il n'en est pas question dans le manuel.
- En page 12 l'auteur mentionne le Professeur Jean-Paul Pageau de l'Université de Plessisville. Or, il n'y a pas d'université de Plessisville.
- En page 69 l'auteur indique qu'il a été reçu par le Professeur Pageau et son collaborateur monsieur Louis Bégin. Or nous avons questionné L. Bégin par téléphone et nous avons appris qu'en fait le Professeur Pageau de l'Université de Plessisville(sic) est reconnu par un certain public pour ses connaissances en cosmogonie et des domaines connexes. L. Bégin se défend bien modestement d'être le collaborateur d'un professeur. Il a tout simplement conduit l'automobile avec laquelle ils étaient aller recevoir J. Miguères.
- En page 69 l'auteur mentionne le congrès des anciens élèves du Professeur. Il aurait pu préciser qu'il s'agit d'une rencontre publique dont il constituait la principale attraction. Les organisateurs accordent crédit à ce type de contacté dans la mesure où le récit du contact coïncide en quelque sorte avec des thèses cosmogoniques.
- En page 70 l'auteur mentionne que les anciens élèves étaient venus par centaines. Or une autre source d'information ramène le nombre à deux centaines... on peut garder le pluriel. Par ailleurs une bonne portion des spectateurs était constituée d'un public de curieux attirés par la publicité.
- En page 70 l'auteur croit qu'on lui a chanté l'hymne national. Or bien que bon nombre de québécois ne sont pas très nationalistes canadiens, ils ne gratifieraient certainement pas un conférencier sur les extra-terrestres de l'O CANADA... En fait quelques spectateurs ont chanté un refrain populaire: "Mon cher Miguères, c'est à ton tour, de te laisser parler d'amour." C'est un refrain que l'on chante pour montrer de l'estime.
- En page 71 l'auteur est émerveillé par le déploiement technique de la régie mobile de Télécable. Il compare ensuite Télécable et Vidéotron aux chaînes nationales françaises. Or, nous trouvons que la comparaison peut conduire à l'affabulation. Nos deux compagnies possèdent évidemment le matériel mobile mais les émissions qu'ils produisent sont très loin d'être comparables aux chaînes nationales.
- En page 71 l'auteur présente R. Glen comme un producteur de télévision. Or, dans le contexte de son chapitre, nous croyons qu'il jette un peu de poudre aux yeux des lecteurs. En fait tout le monde peut s'improviser producteur d'une émission sur le câble communautaire. R. Glen sera certainement le premier à confirmer son statut d'amateur ce qui n'enlève rien à la qualité de ses émissions.
- En pages 72 et 73 l'auteur laisse croire aux lecteurs qu'il a été soumis à une confrontation avec des personnages secrets, des militaires et d'autres. Or le texte poursuit en disant qu'il y avait même là le grand spécialiste Marc Leduc de "V"FO-Québec... Hum hum. J'ai effectivement été invité chez R. Glen à rencontrer J. Miguères, un monsieur que l'on nomme 'Bernard de Montréal', quelques amis de R. Glen et des membres de sa famille.

Lorsque l'A.E.S.V. entreprit, il y a plusieurs années de cela, une enquête sur Migueres, elle le fit sans passion, sans parti-pris et sans autre désir que de mettre en évidence le cas Jean Migueres qu'il soit authentique ou non, et ceci dans le cadre d'une suite de travaux entrepris par l'association. Depuis..... pour utiliser l'expression consacrée " beaucoup d'eau a coulé sous le pont ", surtout depuis la parution des resultats de nos travaux dans un Numéro spécial du bulletin de l'A.E.S.V. qui lui était entièrement consacré. Il s'en est suivi des menaces de procès, des menaces tout court, de la diffamation, et pour cause, nous avons démontré que l'affaire Migueres n'était en fait qu'une vaste supercherie destinée a brasser des dizaines de millions de Francs.

Nous avons reçus des lettres d'injures de Guy Tarrade, et des menaces de Jimmy Guieu, (mais oui ! le " maître incontesté" mais non incontestable de l'étrange) ainsi qu'une correspondance fournie de l'avocat de Migueres.

Dans un même temps, des associations et personnalités de toutes parts nous ont témoignés spontanément leur soutien; nous n'aurions pas la place de les citer tous ici, mais citons tout de même Jean Pierre Petit (Astrophysicien, chargé de recherches au C.N.R.S.) Pierre Guerin, Astrophysicien (Maître de recherches au C.N.R.S.) Jean Claude Bourret (journaliste a TF I), "Inforespace," "L.D.L.N." "Approche", "Hypothese Extraterrestre", ainsi que le Comité Européen de Coordination de la Recherche Ufologique (CECRU) regroupant les associations, Suisses, Françaises, Luxembourgoises.

Ce mouvement de fond unique dans l'histoire de l'ufologie, (et qui n'est pas terminé) prit une telle ampleur qu'il incita nos adversaires a reconsidérer leur position, a abandonner toute poursuite, et a "fouetter d'autres chats" beaucoup moins dangereux.

Précisons enfin que dans son second ouvrage, nous consacrant un chapitre , Migueres prit soin de n'utiliser que les affirmations en sa faveur "oubliant" ainsi les détails très gênants, et que Migueres n'a pas eu a faire a un petit groupe de Provence comme il l'affirme mais a un organisme ufologique ayant une section en France, une en Belgique, deux en Suisse ainsi que des délégués en Espagne et en Afrique et qui existe depuis sept ans.

Perry Petriakis

Directeur de la publication "A.E.S.V."

2020S ET Cie

J'ai assez apprécié le numéro d'Avril 1981 de la Revue **HYPOTHÈSES EXTRATERRESTRES**. Les ufo-logues se mettent à faire un peu le ménage chez eux. Tant mieux. Certaines affaires de "contactés" avaient atteint ces dernières années un niveau de clownerie assez intolérable.

J'ai eu l'occasion de rencontrer Monsieur Jimmy Guieu, président de l'Institut Mondial des Sciences Avancées en 1976. Il était venu me voir, suite à quelques interviews que j'avais données dans la presse de l'époque. Rapidement il en vint au fait de sa visite :

- Mais toutes ces idées que vous avez eues, croyez-vous que cela soit un hasard ?

Il tripotait le grigri qu'il porte d'habitude autour du cou.

- Ma foi, elles découlent de raisonnements logiques issues de considérations de mécanique des fluides et d'électromagnétisme.

Je ne voyais pas. Je refusais de comprendre, de me rendre à l'évidence que déjà, j'étais pris en charge par des entités d'outre-espace qui me dictaient mes faits et gestes.

Je crois avoir une bonne nature, et ne comprenant que pouic à tous ces appels du pied, je finis par éclater de rire, ce qui déplut fort à mon visiteur.

Un rationaliste dans la soucoupe, quelle honte ! Qui plus est un physicien, un membre de l'Institut des Sciences Devancées, encore attaché à des contingences aussi mesquines que la méthode expérimentale, les statistiques.

Je n'étais pas un client pour lui, et comme je me refusais à gratter un livre pour les éditions du caillou, il s'en retourna.

Il y a des tas de Jimmy Guieu dans le monde. J'ai eu personnellement l'occasion de rencontrer Charles Berlitz, qui bat Guieu de dix longueurs.

L'histoire vaut son pesant de sucettes hyperspatiales.

En mai 1979, un de mes amis, Jacques Mayol, ce grand plongeur qui fut le premier à descendre sans scaphandre à cent mètres, en apnée, me téléphona :

- Allo, Jean-Pierre, on monte une expédition dans le triangle des Bermudes. Est-ce que tu en serais ? On cherche un scientifique et notre sponsor nous y invite, tous frais payés.

Des choses comme ça ne se refusent pas. Et quinze jours après nous volions dans un avion d'Icelandic Airlines (alias Bahamas Airlines) en direction de Nassau, via Fort Lauderdale, ville côtière de Floride située non loin de Miami.

Berlitz habitait une superbe villa, avec piscine très hollywoodienne. Je vis un petit homme tout rond, sorte de monsieur Perrichon de l'étrange, avec moustache. Il étala sur le sol la photocopie de l'enregistrement que Don Henry avait pris à l'aide de son écho sondeur, et où figurait la fameuse "pyramide". Berlitz avait été sur les lieux et il nous indiqua précisément comment nous y rendre. Quelques jours plus tard, sur un yacht de rêve, nous fendions les flots bahamiens en direction de l'endroit, qui était assez loin des côtes.

Il y avait à bord une ambiance de chasse au trésor. Mayol était résolu à plonger sur la "chose". Moi j'étais un peu inquiet quand même, car nous n'avions pas pu nous procurer de cage à requins. Tout cela était assez loin au large et nous pouvions faire de mauvaises rencontres.

Nous fîmes quelques plongées pour nous acclimater et essayer le matériel. L'ami de Mayol tira un beau barracuda, mais un barracuda encore plus gros arriva sur ces entre-faites et commença à dévorer le premier. Notre ami Bruno, un photographe Italien, prenait photo sur photo. Ça s'annonçait bien. Le lendemain, Mis-



cha, un plongeur allemand, testa nos bang sticks sur une raie géante, qui fut tuée net.

Berlitz s'était finalement décidé à nous rejoindre. L'ami de Mayol lui avait loué une vedette rapide, qui, pilotée par notre ami Don Delmonico, l'amena à vive allure de Fort Lauderdale.

Nous croisâmes longtemps sur le site, quadrillant le fond et faisant des enregistrements à l'écho sondeur. Mais de pyramide, point !

Berlitz nous rejoignit malade comme une bête. Il avait été secoué pendant le trajet, physiquement et moralement. Delmonico, habitué à fuir devant les gardes-côtes, avait mené un train d'enfer, et Berlitz, qui s'était cassé la figure dans la cabine, avait une énorme bosse. Ce n'était pas un homme de terrain, de toute évidence.

Alors, quid de cette fichue pyramide ?

Parlons d'abord des échos sondeurs. Il en existe différents modèles. En général ils peuvent travailler sur plusieurs gammes de profondeur. Zéro à cent mètres, puis cent à deux cent mètres etc.... La vitesse de défilement du papier peu varier, soit de façon discrète, soit en continu. Un stylet marque des repères sur le papier, toutes les minutes. Un tiret si c'est la gamme 0-100, deux tirets si c'est la gamme 100-200, etc.....

Dans la gamme zéro à cent mètres, la surface est apparente sur l'enregistrement. De ce côté là l'enregistrement apporté par Don Henry est suspect. Le marquage de repérage est absent. Mais peut-être l'a-t-il fait disparaître pour mieux préserver son secret ?

De retour à Fort Lauderdale nous essayâmes de trouver ce vieux loup de mer dans les tavernes qu'il fréquentait, sans succès. C'est dommage, j'aurais aimé lui demander comment il avait fait son enregistrement. Et en particulier qu'elle était la vitesse de son bateau et de son papier.

Il est clair qu'il n'y a a priori aucune raison de comparer les pentes mesurées sur les enregistrements et les pentes réelles des reliefs du fond. Nous avons par exemple croisé au dessus de bancs de sable, en donnant au papier une vitesse de défilement faible. On aurait pu croire que nous survolions des stalactites. De là à écrire : le banc Machin Truc est couvert de stalactites géantes, il n'y a qu'un pas (que Berlitz aurait franchi sans problème).

Après un bain dans la superbe piscine de Berlitz, je me plongeais dans un de ses derniers ouvrages : l'affaire du Philadelphie. Et j'en eus les yeux comme deux ronds de flanc. A en croire Berlitz la Navy américaine aurait procédé à des expériences d'invisibilité d'un na-



vire de fort tonnage, le Philadelphie, en utilisant un champ magnétique crée par sa ceinture de dégaussage. Je ne sais pas si vous savez ce que c'est qu'une ceinture de dégaussage. Les navires sont de grosses masses ferreuses, qui font "noyau" dans le champ magnétique terrestre. Ce champ est donc renforcé lors du passage du bateau. Cette variation est utilisée pour déclencher des mines magnétiques. Tous les navires de guerre possèdent donc un système de solénoïdes qui crée un contre champ en atténuant cet effet. Le champ terrestre fait quelques dixièmes de gauss. Et le champ créé par les ceintures de dégaussage n'est pas bien terrible non plus.

Je demandais à Berlitz comment il expliquait qu'un champ aussi faible ait pu faire passer un destroyer dans l'hyperspace.

- Oui... c'est un problème... je sais. Il aurait été intéressant de discuter de ces questions avec un scientifique comme vous à ce sujet.

Que dire de plus ? traiter de fumiste un type qui vous offre son whisky et qui a une fille aussi charmante ? Cela aurait été incivil. Nous prîmes congé.

Si l'affaire du Philadelphie tient debout alors il faudrait se méfier d'un simple aimant de couturière.

La phrase clef de Berlitz est "may be". Cela veut dire peut-être, et c'est le sésame de toutes les inepties. "peut être s'agirait-il d'une civilisation qui..." etc..... Il est aussi très adroit d'impliquer l'armée. Ça fait sérieux et on peut être sûr que la Navy ne vous fairapas un procès. Sinon quelle publicité ! "on veut empêcher Berlitz de clamer la vérité ! pourquoi cherche-t-on à faire taire Berlitz ?". Les militaires américains ne sont pas près de tomber dans un pareil guépier. En France, même tabac. On gagne à tous les coups et les proxénète de l'irrationnel le savent bien.

Attaqué violemment par Jimmy Guieu, le GEPAN se tait. Je peux vous dire que le GEPAN ne souffre d'aucun étouffement, d'aucune contrainte. Alain Esterle et son équipe essaient de leur mieux de faire avancer les choses. Ils ont beaucoup de travail pour définir des protocoles d'analyses un tant soit peu scientifiques. Travaillant sur les dossiers, ils refont les enquêtes repassent tout cela au crible. Tout doit être vérifié, recoupé. Les enquêteurs privés savent bien tout le boulot que cela représente. Guieu essaie de provoquer une réaction, sachant très bien tout le profit qu'il pourrait en tirer. Et le mot PROFIT est bien choisi.

Mais Esterle se garde bien de tomber dans le panneau.

L'Institut Mondial des Sciences Avancées a eu les honneurs de l'émission Temps X. Mais je vous garantis que les frères Bogdanoff s'en mordent les doigts. Le système est ainsi agencé que toute polémique déclenche aussitôt une vente massive de livres, les gens cherchant à se faire une opinion. A tous les coups on gagne. Et les éditeurs le savent bien.

Quant on lit la prose de certains contactés, on est surpris par la pauvreté du message. Ou de l'histoire en général. C'est vraiment d'un niveau très bas. Un premier livre se vend bien, et aussitôt l'éditeur d'écrit : "faites m'en un second !".

Mais voilà, quoi dire ?

Alors tout y passe. Regardez ces livres, ils se ressemblent tous. Tout est invérifiable. Les contactés reçoivent des messages dans leur tête, après avoir quelquefois composé un numéro d'appel mentalement. Ils sont "habités". Ils se "télétransportent" à l'aise Blaise.



Quel vertige mythomane pour ces gens venus de la grisaille sociale. Le messianisme les saisit. A la hauteur de leur personnalité.

Il y a un an ou deux, Perry Petrakis, un jeune aixois qui s'occupait de la revue de l'AESV (NDLR : voir notre numéro 12, dans lequel nous prenions la défense de Perry) osa publier les résultats d'une enquête personnelle qu'il avait menée sur le cas Miguère. La revue de l'AESV est loin d'être une opération profitable. L'exemplaire en question est disponible à l'AESV, 40 rue Mignet 13100 AIX EN PROVENCE. Perry émettait des doutes sur certains faits rapportés par le "Cobaye". Et il publia dans sa revue quelques lettres de Guieu et Tarrade. Réaction violente du trio mis en cause. Ils lui volèrent dans les plumes céans. Ils exigèrent le retrait immédiat de l'exemplaire infâme, plus l'envoi à tous ses abonnés d'une lettre de mise au point, où Perry devrait se rétracter. Sans quoi le trio laisserait la justice faire son oeuvre. Des dommages et

intérêts fabuleux étaient mentionnés (quinze briques si mes souvenirs son exacts, vlan !).

Cela passait la mesure. Des " sorciers " appelant la justice à leur secours, pour défendre leur réputation. A l'époque je mobilisais quelques personnes que je connaissais, dont Pierre Guerin. Nous publiâmes un communiqué dans des revues spécialisées, et je promis au trio, en cas de procès, une salle bien remplie.

Je me rappelle d'un coup de téléphone avec Tarrade où celui-ci me dit soudain :

- Allez, Monsieur PETIT, vous pouvez arrêter votre magnétophone ! .

Paranoïa et mythomanie. L'un fait bien attention en traversant la rue, un autre doit chercher des bombes sous son lit, ou fait goûter sa soupe par son chat. Quels secrets fabuleux détiennent ces gens là ? Mais RIEN et c'est cela leur drame. Tout est du vent, et l'IMSA est aussi avancée qu'un club de pêche à la ligne (quoiqu'il y a peut-être des gens, qui, dans ces clubs, savent des choses précieuses sur la pêche à la ligne).

Passons à la personnalité de certains contactés. Certains se prennent au sérieux, soignent leur mise. Socialement, cela a changé leur vie. Ils pérorent, plastronnent, font conférences sur conférences, qui sont autant d'attrappe gogos. Cette expérience a rempli leur vie à ras bord. Un coup de passage à vide, et hop, on se sent de nouveau habité, guidé.

Là où ça pêche, c'est dans le contenu du message, qui est absolument sans intérêt. Il n'y a même pas un problème de décryptage. Ennuyeux à périr. Souvent le contacté se prend à son propre jeu, il fait des prédictions. Comme celle qui a suivi l'affaire de Cergy Pontoise. Combien de braves gens ont pris la route ce jour là.

Je peux en tout cas vous rapporter un propos de Guieu, le soir même de ce quinze août. Téléphonant aux frères Bogdanoff il leur confia :

- Je crois que je me suis mis dans une sale affaire.....

Eh oui ! règle d'or : ne jamais rien déclarer qui puisse être vérifié. C'est le B-A BA du contact. Et Guieu en connaît un bout sur la question. Un télétransport, ça ne mange pas de pain. Mais une prédiction, c'est risqué.

L'UFOLOGIE arrivera-t-elle à faire le ménage chez elle ? espérons-le. Il reste des tas de gens désintéressés qui mènent avec toute leur bonne foi des enquêtes longues et difficiles. Saluons les au passage.

Mais revenons au triangle des Bermudes.

Tout démarre avec un homme qui est Manson Valentine. Physiquement, on dirait un américain qui se prendrait pour un anglais. Petite moustache blonde pointant vers les étoiles et conversation ponctuée de " hum... " et de silences très britanniques. Au départ il était conchologiste, c'est à dire spécialiste des coquillages. Et ce métier l'avait amené à plonger des années dans les eaux bleues des Bahamas. Il fut amené à faire des découvertes assez insolites. Par exemple le célèbre mur de Bimini. Et bien d'autres choses encore. Qui lança le premier l'hypothèse atlante ? ma foi je ne sais pas. Et que peut-on en dire ?

L'université de Miami prétend par exemple que la vitalité corallienne permettrait la naissance de ces formations calcaires en un temps relativement bref. Par ailleurs les variations de salinité, les courants marins, pourraient conduire à ces formes qui évoquent la main de l'homme. A titre d'exemple les chercheurs de l'université montrent des chaussées pré-entes sur la côte

Australienne, qui ressemblent beaucoup à ce mur bahamien. Je regrette beaucoup de n'avoir pu séjourner plus longtemps dans cette région. Mais l'été j'étais avec mon fils au sud de la mer rouge, aux îles des sept



MANSON VALENTINE

frères. Et nous avons vu une chaussée étonnante, d'origine corallienne, qui ceinturait presque une des îles. Une autoroute Atlante ?

Mais ne persiflons pas. Mayol, qui a aussi beaucoup plongé là-bas, est tombé sur des tas de choses géologiquement étonnantes. Des failles, des fissures au dessin géométrique très paradoxal. Le site le plus étrange est ce qu'on appelle " le pied ". C'est un haut fond sur lequel se trouve des amas de sable sombre posés sur un sable plus clair. Les dessins forment un ensemble d'hexagones de quelques mètres de maille, étonnamment régulier. Ce dessin se reforme, pourquoi ? Sables magnétiques, dit Berlitz. Et comment donc. Tout ce qu'on ne comprend pas est " magnétique ". C'est un mot magique, que l'on peut mettre à toutes les sauces, n'en déplaie au pauvre Maxwell.

S'agirait-il de cellules de Bénard, c'est à dire de cellules convectives ? Il faudrait pour ce faire que le fond marin soit chaud. Et pourquoi ? Il faudrait faire des mesures, mais nous n'avons pas eu le temps de le faire. En tout état de cause c'est un problème intéressant.



LES BLUE HOLES (Trous bleus)

Un autre aspect très étonnant des Bahamas : les trous bleus. Le plateau Bahamien était immergé lors de la dernière glaciation, et le ruissellement des eaux a formé un relief karstique. La Floride, le plateau Baha-

mien, sont de vrais gnyères. Il existe des grottes gigantesques, inondées. Et toute une circulation d'eaux sous marines. En effet parfois le plafond de ces rottes s'est effondré. Comme aux îles Caicos. La grotte révèle alors ses dimensions imposantes : trois ou quatre cent mètres de diamètre et cent mètres de profondeur ! De quoi loger le Forrestal, Notre-Dame et la fusée Saturn V.

J'ai un peu plongé par là. C'est assez impressionnant. Partout des galeries qui s'ouvrent. Une faune... très riche.

Explorer ces lieux à l'aide d'un sous-marin doit être digne de Jules Vernes. Mais c'est très dangereux. En effet tout le massif " respire ". Effets du gulf stream voisin, et effet des marées, qui font fluer et refluer des masses d'eau importantes dans les goulets. Que les amateurs d'aventures se rassurent, la Terre a encore des sanctuaires bien défendus.

Il est plus facile de fabuler sur ces régions que d'y aller voir. C'est ce que fait Berlitz dont le niveau d'écrits est aussi proche de Jules Vernes que celui de Guieu l'est de Bradbury.

On pourrait continuer ce petit tour d'horizon ufologique. En 1976 je suis allé à un colloque organisé par Allen Hyneck, à Chicago. J'ai trouvé cela assommant. A cette époque le courant parapsychologique avait déjà gagné l'entourage de Hyneck, et il n'était plus question d'une approche scientifique quelconque. Le colloque évoquait les réunions de " bandar logs " dont parle Kipling dans le livre de la Jungle. Ce sont ces singes qui imitent les hommes dans les villes mortes. Tout y était, les étiquettes aux revers des vestons, les airs importants. Un étudiant d'université américaine était venu par curiosité. Lors de la table ronde finale il lança :

- Mais qu'est-ce que vous fichez ici, qu'est ce que c'est que ce cinéma ridicule. Où sont vos astronomes, vos biologistes, vos mathématiciens, vos physiciens ?

Le clou du colloque fut la demi-heure passée à contempler une série de diapos prise par un ami d'Hyneck montrant soit son chien, soit les membres de sa famille. L'homme montrait des taches claires sur la pellicule.



- Étonnant, disait-il. Car au moment de la prise de vue, personne n'a rien vu.

Je me souvenais d'une photo qu'un ami avait prise de moi. Je faisais du deltaplane, et il semblait que mon vol eut été précédé d'une formation d'OVNI. Bien sûr, je n'avais rien vu non plus.



Colloque de Chicago
1976

Vallée est devenu le grand prêtre de cet obscurantisme. Et combien l'ont rejoint. Il est vain d'essayer d'approcher un phénomène qui nous dépasse. Mais n'est-ce pas une réaction bien humaine. Lorsqu'on a pas prise sur une chose, on la déclare inaccessible. Comme les raisins de la fable.

Un de mes amis disait : il faut juger l'arbre aux fruits. Je ne pense pas avoir de tabous. Du moins je l'espère. Des gens comme Hynek ont délibérément fait en sorte de s'écarter de la science pour créer de toute pièce une nouvelle discipline appelée ufologie. Peut-être est-ce la manière d'étude de l'Institut Mondial des Sciences Avancées ?

En tout cas il n'en est pas sorti grand chose d'exploitable. Et à tout prendre je préfère la physique. Hynek a conclu ce colloque comme tant d'autres sans doute en disant qu'il faudrait encore bien des témoignages pour commencer à y voir clair. Et tout ce que j'y ai gagné c'est d'être sollicité quatre fois par an pour des dons, assurant le soutien du CUFOS. À propos qu'est ce que le CUFOS ? (Center For UFO's Studies).

Un deux pièces dans une rue d'Evanston, près de Chicago. Avec le produit de ses livres Hynek paie le loyer, le téléphone et salaire sa secrétaire. Les collaborateurs sont des bénévoles : boy scouts, militaires en retraite ou dames désœuvrées. Leur tâche essentielle semble consister à imprimer un bulletin assez peu brillant, qui se termine invariablement par des appels d'argent.

Mais pour QUOI faire, grand dieux. Si vraiment quelqu'un doit incarner LA TRIBU DES ZOZOS, c'est bien Hynek lui même.

ZOZOS de tous pays, unissez-vous. Je ne peux pas m'empêcher de trouver des vedettes bien lamentables. Ils palabrent, et pendant ce temps là, les soucoupes passent, et nous narguent, comme des compagnies de canards.

Jean-Pierre Petit

CHARGE DE RECHERCHE AU C.N.R.S.
ILLUSTRATIONS DE L'AUTEUR.

hypothèses

EXTRATERRESTRES

ARTICLE CI-HAUTE TIRE DE :

JUILLET 81

• REDACTION ADMINISTRATION

Hypothèses EXTRATERRESTRES

Saint-Denis-Les-Rebais

77510 REBAIS - FRANCE -

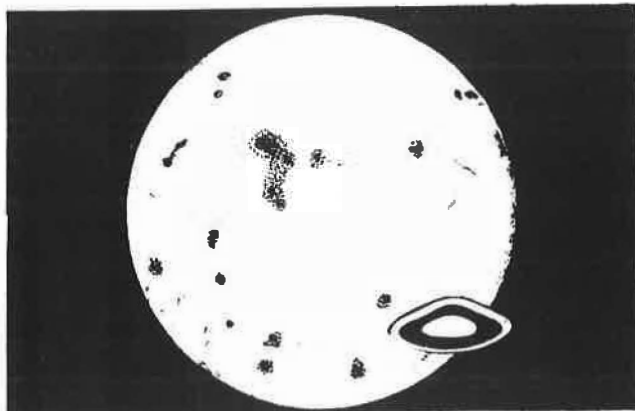
Directeur de la Publication :

Gérard LEBAT. Tel 404 55 05, le soir

Commission Paritaire : 51659.

Dépot Légal à Parution.

Imprimé Par PROVINS IMPRES-
SION 77 - PROVINS.



LES VAGUES D'APPARITIONS D'OVNIS ET LEURS PREVISIONS FUTURES

par : J. B. DELAIR

Traduit de l'italien par Anita et Jean Bianchi

Ce n'est qu'au début des années '50 que les pionniers de l'ufologie ont commencé à recueillir systématiquement et à placer chronologiquement les rapports d'observations d'OVNIs sur une échelle acceptable. Une fois qu'on eut adopté cette façon de faire, ses avantages devinrent rapidement évidents, car on se rendit compte que la documentation ufologique contenait, somme toute, des tendances et des schèmes se répétant dans le contexte même de sa structure. Une des premières découvertes importantes fut celle du fait que l'activité OVNI se produisait par "vagues" périodiques. Tous les déchiffrements systématiques successifs des rapports ont non seulement confirmé la réalité de ces "vagues", mais ont aussi démontré qu'elles se poursuivent encore de nos jours et, à mesure que la recherche explorait les aspects historiques de la documentation, on s'aperçut que ces vagues se produisent depuis des siècles.

Retracer des vagues d'apparitions d'OVNIs dans un contexte de documentation globale recueillie a fasciné plusieurs chercheurs et, avec le temps, plusieurs tentatives intéressantes ont été faites pour les exprimer sous formes de statistiques ou de courbes graphiques (1,2,3,4) en essayant maintes fois de déceler des corrélations significatives entre ces vagues et des phénomènes, célestes ou atmosphériques, tels les cycles d'opposition de la planète Mars. Pourtant, Vallée a démontré aussi que, aussi intéressantes que puissent paraître ces soi-disant "découvertes", aucune ne résiste à une analyse profonde et, souligne-t-il, on n'a pas encore trouvé une raison satisfaisante pour expliquer pourquoi ces vagues se produisent (5). Une des conclusions du Rapport Condon insistait justement judicieusement sur le fait qu'il était impossible de prédire où et quand aurait lieu la prochaine vague d'apparitions d'OVNIs. Ainsi, les vagues d'apparitions ont presque toujours été datées précisément et spécifiquement longtemps après que celles-ci aient été observées, puisque généralement on recouvrait la réalité de ces observations seulement après avoir accumulé de nombreux rapports indiquant que ces vagues avaient été observées.

Par exemple, en 1947, de massives apparitions eurent lieu et ce n'est qu'en 1967 que les recherches de Ted Bloecher mirent en évidence leur véritable ampleur (7). Ce retard entre les apparitions comme telles et leur reconnaissance publique s'explique par le fait que la collecte des rapports d'OVNIs est chronologiquement ou géographiquement irrégulière et variable et que la publication et l'échange d'informations dépend des mass-media et de différentes organisations s'intéressant au Phénomène OVNI. Cette situation est naturellement un état de choses déplorable.

Il est ici nécessaire de faire la distinction entre "vagues" ("waves") et "flaps", ces termes étant souvent utilisés trop librement par certains auteurs. On désigne par "flaps" des périodes d'activité OVNI parfois assez intenses, confinées à des régions relativement localisées. Par exemple, des centaines d'apparitions en quelques jours dans l'ouest de l'Angleterre, alors que presque rien n'est remarqué ailleurs en Grande-Bretagne. Si, par contre, tout le reste du Royaume-Uni et peut-être aussi l'Europe étaient touchés par ces visites d'OVNIs, on pourrait dire qu'il y a une vague en cours. Les "vagues" ont tendance à se manifester d'une manière cyclique, comme on le verra plus loin, tandis que les "flaps" semblent se produire plus irrégulièrement et sont probablement impossibles à prédire. Cet article traitera essentiellement de la nature des vagues.

Il est utile, ici, d'ajouter à ce problème des vagues un fait pertinent, à savoir que même lorsque l'avènement de ces vagues a été établi historiquement, les informations qui en découlent ne sont presque jamais utilisées par les ufologues qui organisent des "observations du ciel" ("sky watches"), c'est-à-dire des observations systématiques de la voûte céleste dans le but d'y déceler des manifestations à caractère ufologique. Même s'il n'existe aucune statistique sur le nombre de ces "observations du ciel" organisées à partir de 1947 (au moment où l'existence des OVNI devenait pour la première fois généralement acceptée) ou sur le type de lieu choisi pour l'atterrissage, il est très facile de comprendre pourquoi toutes les "observations du ciel" devraient être programmées directement avec la documentation notée.

Cette méthode devrait également s'appliquer aux "observations du ciel" locales, nationales et internationales. Il nous semble déplorable que les organisateurs des "observations du ciel" ou bien ignorent la nécessité de ce pré-requis, ou n'y portent obstinément aucune attention. Par conséquent, les résultats de ces observations sont fréquemment médiocres, même lorsque les conditions visuelles sont favorables. Par exemple, l'"observation du ciel" du 5-6 juillet 1975 (8) qui, même bien équipée au niveau du matériel et comprenant des organisateurs bien intentionnés, était d'avance condamnée à l'échec parce qu'elle avait été presque certainement faite le mauvais mois. Le résultat en fut qu'aucun OVNI ne fut observé.

A notre avis, la plupart des "observations du ciel" ont été et continuent d'être programmées à de mauvaises dates, et c'est pourquoi l'on perd beaucoup de temps et d'argent, sans parler de l'effort technique, donnant peu de résultats concrets. Le nombre d'observateurs potentiels qui sont déçus en ces occasions, doit être très élevé. Et le fait que souvent des représentants des média d'informations soient présents et participent à ces "observations du ciel" et que, comme les autres, ils ne réussissent pas à voir quelque chose qui puisse ressembler à un OVNI véritable, expose ces observations et leurs organisateurs au ridicule, car la plupart des compte-rendus de ces journalistes publiés par la suite sont pratiquement toujours non favorables. Cette situation est non seulement indésirable, mais, je suppose, évitable.

L'idéal serait, naturellement, d'organiser ces "observations du ciel" de sorte qu'elles coïncident avec les moments durant lesquels l'on peut raisonnablement prévoir l'observation de vagues d'OVNIs. Les anniversaires de la désormais célèbre observation de Kenneth Arnold, en 1947, ou la présumée rencontre de George Adamski avec un Vénusien, ne constitue d'aucune façon un critère valable pour baser la date d'une "observation du ciel". Quelque chose de plus sérieux et de beaucoup plus positif est ici requis.

Pour pouvoir faire coïncider les observations avec les vagues d'approche des OVNIs, il nous faut trouver une méthode pouvant déterminer avec une probabilité plus juste où et quand les futures vagues se situeront. Même si il est encore impossible actuellement de prévoir où auront lieu ces vagues, le docteur David Saunders examine actuellement le problème et espère pouvoir présenter dans un avenir rapproché des solutions valides et démontrables. On voit par contre surgir certaines indications qui pourraient suggérer quand ces vagues d'approche auraient probablement lieu. Le développement d'une méthode fonctionnelle de prévision à partir de ces indices se montrera d'une valeur inestimable non seulement pour les organisateurs des "observations du ciel", mais aussi pour les ufologues en général. Je leur dédie donc le reste de cet article.

Les indications précédentes que nous avons citées proviennent de récentes comparaisons statistiques tirées de l'UFOCAT et du WUFOC, les deux plus vastes collections de rapports d'OVNIs actuellement à notre disposition. L'UFOCAT (UFO-CATALOGUE) est un catalogue dans lequel le Dr Saunders a compilé plus de 85 000 rapports et le WUFOC (World UFO Catalogue) est le "Catalogue Ufologique Mondial" contenant plus de 43 000 rapports catalogués chronologiquement et recueillis par le "Data Research Division" de la "Contact UK" d'Oxford. Bien que ces deux sources soient incomplètes, leurs données se superposent partiellement. Elles sont continuellement enrichies de nouvelles observations. Une documentation aussi ample représente une partie véritable de l'activité des OVNIs et prise comme telle permet de tirer des conclusions valides faites à partir d'une analyse étroite de son contenu. Les conclusions présentées dans cet article ont justement été basées à partir de ces études.

Pour diverses raisons, qui deviendront claires plus loin, il nous semble rationnel de traiter l'ensemble de la casuistique OVNI en deux sections séparées : l'Ere Moderne à partir du 1er janvier 1947, et l'Ere Historique avant le 31 décembre 1946. De ces deux sections, la première est de beaucoup la mieux documentée et réunit le plus grand nombre des rapports connus, lesquels exprimés graphiquement, fournissent un profil de l'activité OVNI, montré dans la figure 1. Un tel graphique est naturellement basé sur des statistiques globales.

On s'aperçoit immédiatement que cette courbe est caractérisée par une série de sommets d'activité maximum et de "creux d'activité minimum". Les sommets correspondent effectivement aux vagues OVNI mentionnées.

A partir de 1947, nous constatons qu'il y eut des périodes d'activité maximum non seulement en 1947, mais aussi en 1950, 1952, 1954, 1956, 1957, 1962, 1963, 1965-1966, 1967, 1968, 1972, 1973-1974, et selon les données recueillies jusqu'à présent, peut-être aussi en 1974-1975. Notre connaissance de l'activité OVNI en 1974-1975 et des années suivantes est encore passablement incomplète étant donné que plusieurs rapports sont encore recueillis pour cette période. Ce fait constitue un bon exemple moderne démontrant le temps qu'il faut même aujourd'hui pour accumuler suffisamment de documentation pour pouvoir reconnaître et vérifier une "vague" d'apparitions, ou au moins en établir la réalité.

A première vue, il semble qu'il n'y ait pas de schème clair pour la distribution de ces "sommets d'activité maximum", mais si nous l'examinons plus attentivement, il s'avère possible de déceler deux schèmes différents; un premier cycle d'environ dix ans qui contient les "sommets" de 1947, de 1957 et de 1967, et un autre cycle d'apparement six ans, constitué de quatre sommets séparés d'intervalles d'environ deux ans.

Ainsi, les sommets de 1950, 1952, 1954 et de 1956 forment un cycle de six ans; ceux de 1962, 1964, 1965-1966 et de 1968 en forment un autre. Il est très probable que les "sommets" de 1972, 1973-1974 et de 1974-1975 fassent partie d'un autre cycle de six ans encore incomplet qui devrait se terminer plus ou moins en 1978.

Il est d'intérêt particulier que les cycles de dix et de six ans sont entre eux déphasés, ou du moins ils le semblent. Pour faciliter les choses, nous nous référerons à partir de maintenant aux "sommets" d'activité OVNI maximum caractérisant les cycles de dix ans comme "vagues de type A" et ceux de six ans comme "vague de type B".

Etant donné que la périodicité exacte des vagues de type B est encore incertaine et que sa détermination nécessite des études plus approfondies, il nous semble rationnel de centrer le reste de cet article sur les vagues de type A, plus facilement identifiables.

Mais avant de laisser de côté pour le moment les vagues de type B, il serait sans doute utile de noter ici que la plupart des concentrations d'atterrissages avec ou sans créature humanoïde tentent, d'après la documentation recueillie jusqu'à maintenant, à survenir pendant les "vagues" d'approche de type B, et non durant celles de type A. Les ufologues bien documentés se souviendront que les années 52, 54, 64, 68, 73, 74-75 (lorsqu'il y eut des vagues de type B) ont toutes été caractérisées par une grande concentration d'observations d'atterrissages d'OVNIs et de créatures humanoïdes.

En l'exprimant sous forme de graphique, la réalité d'un cycle d'environ dix ans pour les vagues de type A est clairement confirmée par l'activité OVNI précédant l'année 1947. La figure 2 montre les rapports de l'époque historique à partir de 1700 exprimés sous cette forme. Etant donné que les rapports de la période s'étendant de 1700 à 1946 sont déjà généralement au-dessous des niveaux qualitatifs requis et ainsi sont insatisfaisants, il serait pratiquement inutile de reculer encore plus en arrière dans le temps les données de ce graphique, spécialement parce que la crédibilité des rapports des périodes précédant 1700 diminue progressivement. Par contre et en dépit de leur rareté dans ce schème, les rapports antérieurs à 1947 représentent probablement un échantillon raisonnablement acceptable de l'activité OVNI qui a réellement eu lieu durant cette période et ces rapports semblent indiquer (malgré leur nombre réduit) une série de pointes (ou "sommets") répétées séparées d'intervalles fluctuant généralement entre 10 ou 11 ans. La précision, l'exactitude presque avec lesquelles se manifestent les vagues de type A après 1947 dérivent probablement de notre connaissance immensément plus détaillée de cette époque. Ainsi, si la documentation ufologique de la période précédente était beaucoup plus détaillée, les intervalles se rapprocheraient sans doute plus à dix ans qu'à onze ans, déjà à partir de 1700.

Cependant, il faut noter que parmi les vagues de type A, celle de 1947 culmina au mois de juin-juillet, celle de 1957 en novembre, et celle de 1967 eut deux "pointes" d'activité OVNI maximum en mars et avril en Amérique, et à la fin d'octobre en Europe. C'est pourquoi on ne parle pas d'une périodicité très exacte pour les vagues de type A. A partir de ce que l'on connaît actuellement il serait correct de dire que la durée des intervalles entre les vagues de type A fluctue légèrement.

A mon avis, de toute façon, un cycle d'environ dix ans pour ce type de vagues semble plus que retraceable à la lumière de la documentation recueillie jusqu'à au moins 1900, comme le démontre la figure 2. A partir de ces données, et si nous les séparons d'intervalles de dix ou onze ans, il est possible de prévoir de futures vagues de type A en 1977 (ou 78), en 1987 (ou 88) et en 1997 (ou 98 ou 99).

Les données brutes et émotives (à savoir les rapports OVNI) ne sont pas assez vavalbes en elles-mêmes pour pouvoir déterminer un cycle général apparent de dix ans à moins que ces données ne soient relevées par d'autres faits. Par conséquent, on a tenté de trouver ailleurs des confirmations.

Du moment que le phénomène OVNI se manifeste en toutes apparences sur un fond naturel astrophysio-géophysique, une approche générale des nombreux éléments qui constituent ce contexte ambiant est entreprise dans l'espoir de trouver les confirmations nécessaires. Et même si la plus grande partie de ces recherches a été de peu ou d'aucune utilité, une ligne directrice s'est montrée d'une façon inattendue prometteuse.

Il s'agit du cycle des taches solaires, qui, même s'il oscille entre 11,1 ans, varie en moyenne entre les 9,7 ans (jusqu'en 1935) et les 14 ans (jusqu'en 1802) selon les statistiques officielles (9, 10, 11). La grande ancienneté de ce cycle périodique des taches solaires qui en fait un élément digne d'être pris en considération est confirmée par la découverte au Canada d'arbres fossiles (dont les anneaux de croissance annuelle reflètent très précisément dans beaucoup de cas l'augmentation de cette forme d'activité solaire) démontrent qu'un cycle de taches solaires d'environ 11 années existait déjà au Pléistocène, période commencée il y a au moins deux millions d'années et qui s'est terminée il y a entre douze et quinze mille ans (12). Ce cycle périodique des taches solaires semble ainsi constituer un excellent indice de grande ancienneté et d'un haut degré de persistance dans le temps, ce qui le rend apte à mesurer d'autres types de phénomènes qui se répètent aussi.

Si on les exprime sous forme de graphique à partir de 1700 et plus (de façon à les faire coïncider avec notre graphique - échantillon de l'activité OVNI) les cycles des taches solaires forment la courbe montrée dans la figure 3. Si on ajoute à cette courbe celle de l'activité OVNI, la série de "pointes" maximum et minimum se comparent, alors, étant donné que la périodicité des deux types de phénomènes est dans ce cas très semblable, on peut utiliser le cycle naturel des taches solaires comme indicateur du moment où l'on peut s'attendre à ce qu'il se produise des vagues OVNI de type A, qui constituent probablement un phénomène artificiel induit. En pratique, la périodicité des "moments" d'activité maximum des taches solaires coïncide d'une façon surprenante avec celle des vagues OVNI de type A. Ce synchronisme est clairement mis en évidence dans la figure 4. Face à ce niveau de similitude, il est très difficile de le rejeter comme une coïncidence pure et simple.

Et étant donné qu'il est évident qu'entre eux les phénomènes coïncident dans le temps d'une façon passablement ponctuelle, je suggère d'utiliser à partir de maintenant et pour l'avenir les cycles de taches solaires comme aide pour prévoir le moment où se vérifieront avec une bonne approximation les vagues OVNI de type A dans le futur.

Par contre, par cet article, nous ne suggérons pas que les OVNI et les taches solaires aient une origine commune, mais nous recommandons plutôt de tenter d'approfondir par une étude beaucoup plus détaillée l'apparente corrélation entre les deux cycles.

Cette corrélation entre les deux phénomènes toujours cohérente et persistante, et, se produisant si remarquablement à l'unisson durant les 250 dernières années (période sans aucun doute significative de l'activité OVNI), indique présumément la possibilité d'un type quelconque de relation entre eux.

Et les continuelles ressemblances entre les deux courbes graphiques elles-mêmes confirment la réalité de la répétition périodique des apparitions des vagues OVNI de type A. C'est pourquoi, en conclusion, nous affirmons que les vagues d'apparitions d'OVNI sont, non seulement clairement discernables, mais qu'elles se produisent depuis des siècles à intervalles réguliers, et qu'il existe deux cycles : un de dix ans dont nous désignons les "pointes" par vagues de type A et un de six ans consistant en diverses pointes d'activités séparées par des intervalles d'environ deux ans que nous avons appelées vagues de type B. Par ailleurs, il a été suggéré que la prochaine vague de type A aura lieu en 1977 ou 1978, et que les vagues successives de même type se produiront probablement en 1987 ou 1988, et en 1997, 98 ou en 99, si les "sommets" d'activité ou "pointes" sont d'intervalles de dix ou de onze ans.

Avec le risque d'introduire ici un élément ésotérique, il peut néanmoins être utile de rappeler la célèbre prophétie attribuée à Nostradamus, qui voudrait qu'en l'An 1999 un grand et puissant Seigneur viendrait des cieux pour gouverner l'Humanité (13). Même si l'on ne doit pas sans doute attribuer trop d'importance à cette prophétie, il est quand même curieux de noter qu'un haut pourcentage des prophéties de Nostradamus se sont révélées exactes. Serait-il possible que cette prédiction pour l'An 1999 entre 1997 et 1999 s'associe directement aux vagues de type A qui doivent probablement avoir lieu cette année-là ? Et même si la date de cette vague tombe en réalité entre 1997 et 1999, l'arrivée en 1999 d'une quelconque puissance aérienne pourrait être liée à une des vagues de type B qui, comme nous l'avons vu, sont caractérisées par la plus grande concentration de rapports relatifs à l'observation d'occupants des OVNI. Cela vaut la peine de s'y attarder un peu.

Nous avons aussi noté que la plupart des "observations du ciel" sont tenues au moment même où il n'y a aucune vague OVNI en cours, et par conséquent ces observations ne produisent que de maigres résultats. Les informations à propos de la prévision des "vagues" devraient donc être à la disposition de tous les organisateurs des "observations du ciel". Pour faciliter leur tâche, nous avons présenté une méthode permettant de prévoir les futures vagues d'OVNI (spécialement celles de type A).

L'année 1977 est pratiquement arrivée, nous recommandons donc, vivement, de concentrer les efforts à l'échelle internationale de façon à organiser et à coordonner des "observations du ciel" à partir des premiers mois estivaux de l'année, puisque la documentation recueillie semble indiquer que les vagues de type A surviennent généralement entre les mois de juin et de novembre. Il est évident que plus le nombre d'observateurs qui seront actifs et travailleront en coordination durant ces mois sera grand, plus il sera possible de faire des observations dignes d'intérêt. On doit par contre souligner le fait que, même si tous les ufologues d'Angleterre ou de quelque autre région passaient tout l'été et l'automne sur le terrain, il n'y a aucune garantie qu'ils observeraient de nombreux OVNI, car il serait tout à fait possible que la prochaine vague de type A se concentre dans une quelconque région encore hors de la portée de la communauté ufologique. Le problème de déterminer l'endroit où auront lieu les vagues futures est encore irrésolu et nous devrions désormais nous efforcer par tous les moyens de le résoudre, sans doute, par une analyse plus détaillée de la distribution géographique des cas constituant les vagues célèbres. Nous espérons que les recherches conduites actuellement avec mérite par le docteur D. Daunders fournissent une réponse à cet irritant problème. L'importance de cette difficulté n'a pas besoin d'être soulignée, surtout si la prophétie de Nostradamus pour 1999 que nous avons citée s'avère être liée aux OVNI, et il ne nous resterait que peu de temps pour nous préparer à un événement aussi important.

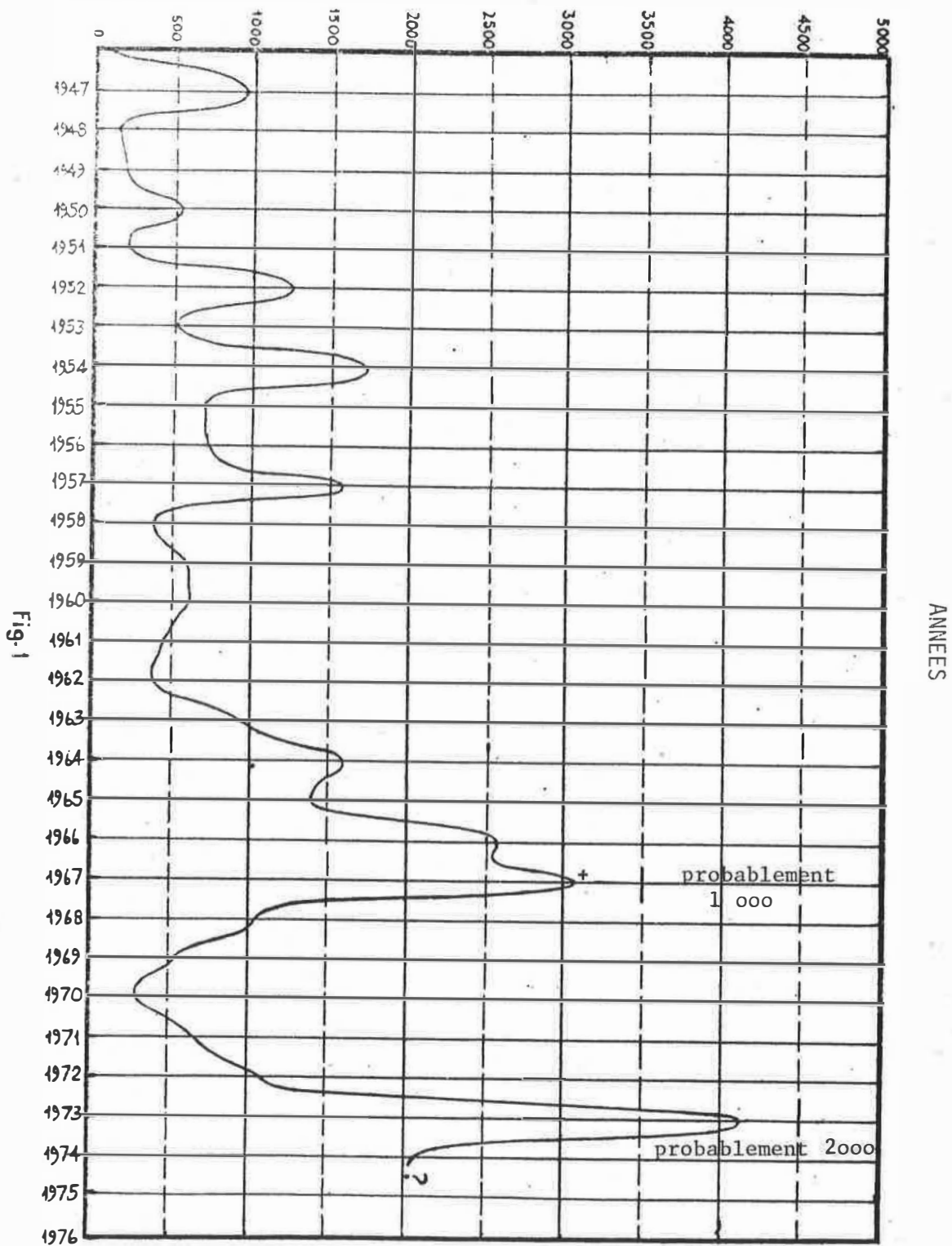


FIGURE 1

NOMBRE D'U.F.O.s

Graphique relatif à la distribution annuelle d'observations d'OVNIs de 1947-1975.
 En abscisse, le temps exprimé en années.
 En ordonnée, le nombre de rapports d'OVNIs.

UFOs 1700-1947

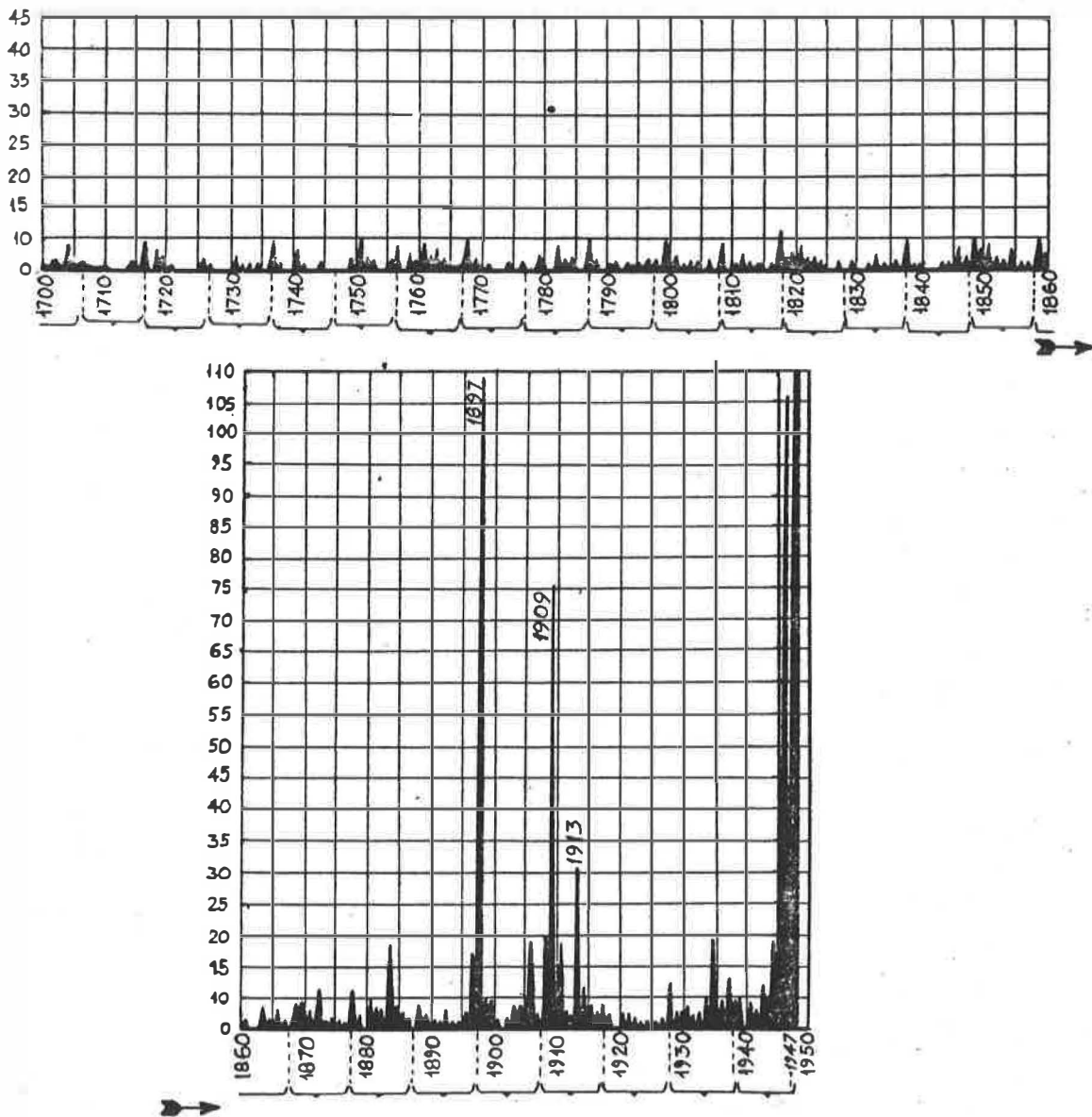


FIGURE 2

Graphique relatif à la distribution annuelle d'observations d'OVNIs pour la période 1700-1947.
 En abscisse, le temps exprimé en années.
 En ordonnée, le nombre de rapports d'OVNIs.

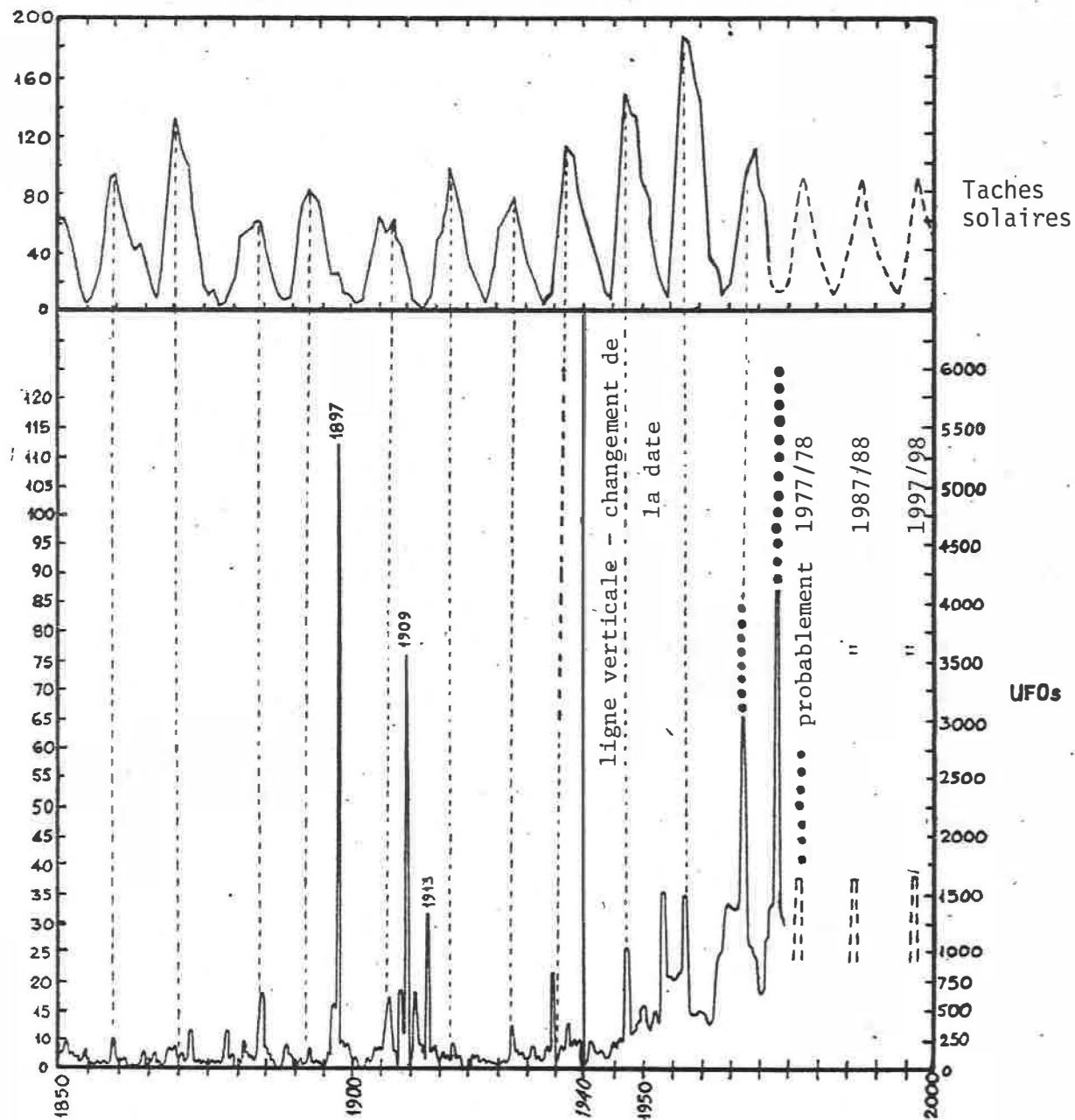
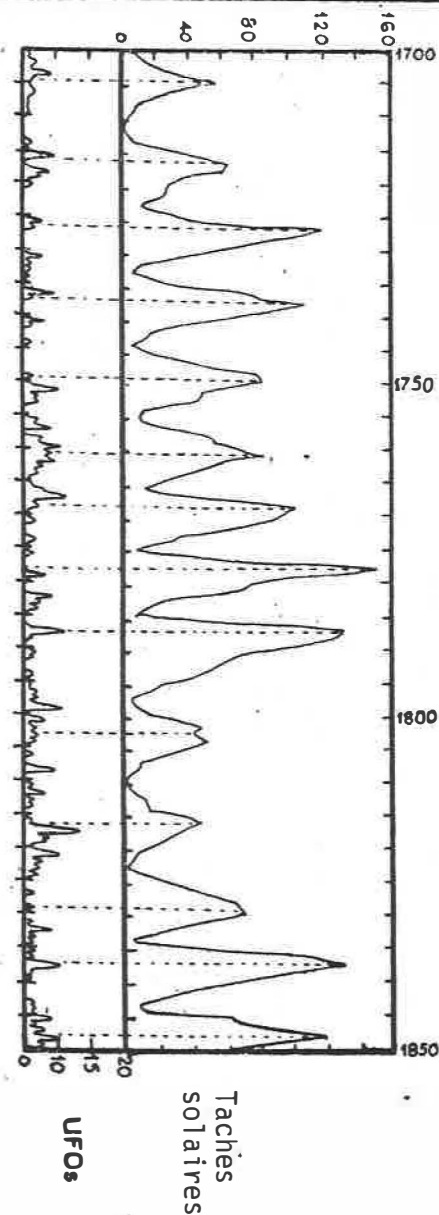


Fig. 3

Graphiques supposés de la distribution annuelle des taches solaires et des observations d'OVNIS pour la période de 1700-2000. En abscisse, le temps exprimé en années. En ordonnée, le nombre de taches solaires et le nombre d'observations d'OVNIS. L'échelle des ordonnées des observations change de valeur à partir de 1940.

C'est pourquoi il est essentiel d'inspirer et de stimuler le plus grand nombre possible de groupes d'observateurs pour 1977 et de coordonner et de corrélérer à la hâte les rapports. Il y a de fortes probabilités d'obtenir des résultats excitants.

B I B L I O G R A P H I E

- (1) Lord, H.B., 1962, "Search for UFO Pattern", Orbit (Journal of the Tyneside UFO Society), Vol. 4 No. 1, pp. 11-13.
- (2) Lord, H.B., 1962, "Search for UFO Pattern", loc. cit., Vol. 6 No. 2, pp. 2-4.
- (3) Lord, H.B., 1965, "Search for UFO Pattern", loc. cit., Vol. 6 No. 3, pp. 13-17.
- (4) Stevens, S., 1966, "Sightings Peaks and Planetary Oppositions", ibid., Vol. 7 No. 3, pp. 11-14.
- (5) Vallée, J., 1965, "Challenge to Science : the UFO Enigma, chap. 8".
- (6) Condon, E.U., (aux soins de), 1969, "Scientific Study of Unidentified Flying Objects", Bantam Books, New York, pp. 804 sgg.
- (7) Bloecher, Ted, 1967, "Report on the UFO Wave of 1947".
- (8) Cree, J., 1976, "Skywatch Twenty-three" BUFORA Journal, Vol. 5 No. 2, pp. 6-8
- (9) Kuiper, G.P. (aux soins de), 1953, "The Sun", (dans la série "Sistema Solare"), Chicago University Press, pp. 330-333.
- (10) Menzel, D.E., 1959, "Our Sun" (édition revue et corrigée), Harvard University Press, pp. 106-107.
- (11) Bray, R.J. & E. Loughhead, 1964, "Sunspots", Vol. 7 de la série "International Astrophysical", Chapman & Hall London, pp. 240-243.
- (12) Wells, H.G., J. Huxley & G.P. Wells, 1938, "The Science of Life", Cassell, pp. 989-990.
- (13) Roberts, H.C. (aux soins de), 1966, "The Complete Prophecies of Nostradamus", London, p. 336, Centuria X, No. 72.

Autres ouvrages consultés par l'auteur

- Gribbin, J., 1973, "Planetary Alignments, Solar Activity and Climatic Change", Nature, Vol. 246, décembre, pp. 453-454.
- King, J.W., 1973, "Solar Radiation Changes and the Weather", ibid., vol. 245, pp. 443-446.
- Waldeimer, M., 1961, "The sunspot activity in the years 1610-1960", de Technische Hochschule, Zurich.
- Wood, K.D., 1972, "Sunspots and Planets", Nature, Vol. 240, p. 91.

OVNI: un phénomène parasolaire ?

POUR LE TEXTE
COMPLET ECRIRE
A LA SOBEPS

Avant-propos

Coup de chapeau !

Alors que la plupart baissent les bras de lassitude et de découragement (mais surtout par défaut d'imagination), pendant que certains continuent à ne faire que de la critique historique en commentant à longueur de (trop) nombreuses pages le bien-fondé de tel ou tel témoignage, ou que d'autres s'apprêtent à renvoyer leur carte d'ufologie en jurant qu'on ne les y reprendrait plus, deux chercheurs ont travaillé pendant plus de quatre ans et sont en mesure de proposer aujourd'hui des résultats réellement étonnants.

Alors qu'on s'interroge sur la méthodologie à suivre en ufologie, ces collaborateurs du comité scientifique de la SOBEPS montrent qu'il suffit peut-être d'utiliser d'abord les outils que les sciences en place nous proposent pour déjà sérieusement « débroussailler le terrain ».

En bénéficiant d'un matériel informatique approprié et grâce à l'aide de dizaines de collaborateurs bénévoles, ils ont testé l'analyse statistique sur près de 10.000 références (ou témoignages OVNI).

Pour les avoir vécus de près, je sais quels furent leurs échecs et leurs déceptions, mais, patiemment, ils les ont surmontés et sont ainsi parvenus à déceler des caractéristiques nouvelles et - surtout - des analogies insoupçonnées.

Ils laissent aussi entrevoir des voies de recherche originales sur lesquelles ils invitent la communauté scientifique. Pour tous ceux que la morosité avalue gagnée, voici de quoi raviver leur flamme ufologique vacillante : 1981 pourrait bien être une année décisive dans l'orientation des recherches en matière d'OVNI.

Ne soyez pas trop rebuté par l'aspect mathématique de l'exposé qui suit : la rigueur était à ce prix. Et ne manquez pas d'aller jusqu'au bout de ce numéro hors série d'Infoespace, de le commenter et de nous faire part de vos réflexions à son sujet : ce sera la meilleure façon pour vous de remercier notre comité scientifique.

Nous vous prions de bien vouloir excuser le retard dans la publication de ce numéro hors série : un travail scientifique est difficile à programmer et supporte mal les échéances qu'on peut lui fixer. D'autre part, vous remarquerez les nombreuses illustrations (tableaux, graphiques, cartes) qui ont nécessité des dizaines d'heures de travail et donné bien du souci à notre metteur en page. Vous nous pardonnerez certainement cette volonté de vous offrir un numéro complet et particulièrement soigné.

Michel Bougard
Président.

Avez-vous renouvelé votre cotisation ?

Ce n° 4 hors série clôture votre abonnement à la revue Infoespace. Si vous ne l'avez pas encore fait, réglez sans plus attendre votre cotisation pour l'année 81. D'avance nous vous remercions de votre précieux soutien.

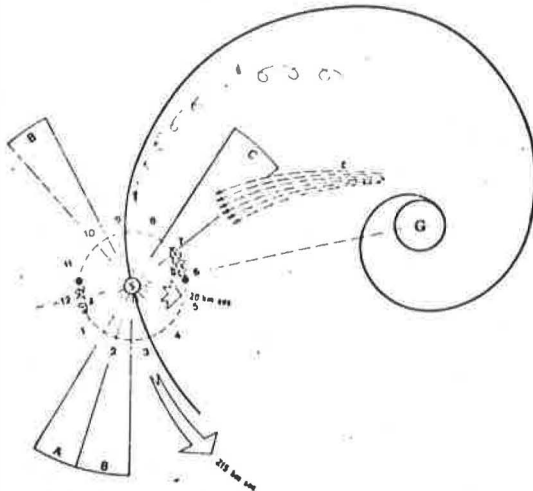
	Belgique	France	Autres pays
Cotisation ordinaire	FB 500,—	FF 90,—	FB 630,—
Cotisation étudiant	FB 450,—	FF 80,—	FB 580,—
Cotisation de soutien	FB 1000,—	FF 150,—	FB 1000,—

(La cotisation de soutien donne droit à une carte spéciale de Membre d'honneur).

Tout versement est à effectuer au CCP n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, Avenue Paul Janson, 74 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat poste international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

Figure 49.

Représentation schématique de l'influence des champs galactiques sur le système solaire et notre terre en fonction de la position de cette dernière selon les 12 mois de l'an. G: centre galactique; S: Soleil; de 1 à 12: position de la terre des mois de janvier à décembre; 215 Km/sec : vitesse de déplacement de notre système solaire; 20 km/sec: vitesse de déplacement vers le centre de la galaxie; A: mois à



Contentons nous de mentionner les différents événements relevés au cours de notre étude qui pourraient être reliés à un phénomène galactique.

1. Lagarde à partir de travaux de Villequez fait observer qu'il existe à partir de la mi-juin une augmentation des observations OVNI partout dans le monde (4) au moment où nous passons au plus près du centre de la galaxie.
2. Notre système solaire se déplace vers la Constellation d'Hercule à la vitesse de 19 km/sec (70). La terre tourne autour du soleil à la vitesse moyenne de 30 km/sec. De la combinaison de ces deux mouvements, il résulte que la terre parcourt une trajectoire hélicoïdale. De ce fait :

- 1-1. Pendant le mois de mars, la translation de la terre par rapport à la galaxie se fait seulement dans le plan de l'équateur terrestre.
- 1-2. Pendant le mois de septembre, la translation de la terre se fait sinon le long de son axe, en une direction peu écartée de celle du Pôle Nord.
- 1-3. La vitesse de déplacement de la terre dans la galaxie varie pendant l'année et passe

minimum d'OVNI; B: mois à anomalies magnétiques; C: mois à maximum d'OVNI; a: mois à vitesse de fuite maximale; b: mois à vitesse de fuite minimale; c: particules cosmiques, non chargées, de haute énergie; d: particules cosmiques magnétiques et électriques.

Le maximum d'OVNI se présente lorsque la terre est en juillet dans le «secteur 7» soumis à un champ galactique direct.

par un maximum en mars et un minimum en septembre.

- 1-4. La terre se déplace avec l'hémisphère nord plus ou moins en avant, sauf pendant une petite partie du mois de mars.

Etant donné qu'il existe dans l'espace de la matière et des champs, il n'est pas indifférent pour la terre de se déplacer dans l'une ou l'autre direction.

3. Le test D de Piccardi montre une anomalie en mars (71).
 4. Les statistiques de pourcentage saisonnier d'ouverture de 800.000 œufs de poules placés en incubation entre 1959 et 1967 montrent chaque année une diminution significative en mars (44).
 5. Existence d'une variation semi-annuelle dans l'activité géo-magnétique avec des pointes en mars et septembre - octobre. (Russel et Mc Pherron 1973 repris par Persinger (67)).
 6. Anomalie dans la distribution horaire des observations OVNI de la zone européenne E en février et octobre, statistiques SOBEPS (dédoulement du pic à 17 et 21 h) confirmée par la statistique danoise pour février-mars.
 7. Ball theory de I.E. Anderson (72).
- La terre rencontrerait périodiquement dans l'espace certains plans à « concentration OVNI ». Selon que la terre rencontre ce plan orthogonalement, la vague est ponctuelle et ne se déplace pas ou tout au plus symétriquement tandis que si le choc se fait sous un certain angle on assiste à une dérive de la vague sur plusieurs pays.

Ces derniers points nous forcent à penser qu'il y a intérêt à ne pas se résigner à l'étude de corrélation dans notre système solaire mais d'étendre celle-ci aux influences galactiques.

Ces derniers points peuvent être résumés à la figure 49. Cette représentation permet en outre d'observer qu'en juillet nous sommes soumis à un tir direct de particules cosmiques galactiques... c'est à ce moment que la « concentration » OVNI est maximale...

11. Conclusions générales

Nous avons pu mettre en évidence un lien étroit entre l'activité OVNI et certains aspects solaires,

70. Symposium international sur les relations entre phénomènes solaires et terrestres en chimie, en physique et en biologie, Presses académiques européennes, Bruxelles - 1960, p. 125.

71. D. Piccardi, op. cit., p. 121.

72. I.E. Anderson, op. cit., The Periodicity of Flaps.

on observe notamment une corrélation entre l'heure optimale d'observation OVNI au cours de la journée et l'élévation du soleil par rapport à l'horizon. Ceci nous affranchit des problèmes saisonniers.

Si l'aspect taches solaires et/ou flux est souvent invoqué, la corrélation n'existe pas avec l'activité OVNI. Par contre, les périodes moyennes d'activité solaire et OVNI sont très proches, ce qui peut être testé depuis les cycles undécennaux jusqu'aux cycles de 28 jours.

Considérer les phénomènes électromagnétiques et corpusculaires induits par les éruptions solaires ou associées aux transitions magnétiques intersectorielles semblent plus prometteur que de continuer à rechercher des corrélations simplistes avec le nombre de taches solaires.

Activité solaire et activité OVNI seraient toutes deux liées à des phénomènes pulsatoires de périodes proches et donnant lieu à des battements. Seules des techniques d'analyse mathématique sophistiquées peuvent nous aider dans ces cas.

Dans le phénomène OVNI, les cycles moyens mis en évidence de 11 ans, 9 - 12 mois et 28 jours se retrouvent en physicochimie, en biologie, chez l'homme et l'animal. En d'autres mots, la matière inerte et vivante est sensible au rayonnement électromagnétique ou corpusculaire.

Une liaison étroite semble exister entre l'activité OVNI et les variations climatiques. On observe dans la zone européenne une corrélation positive entre les années froides et les vagues OVNI.

Ces variations climatiques s'expliquent par l'enchevêtrement d'un nombre de cycles différents. Ces cycles sont très semblables à ceux intervenant dans le mécanisme d'apparition des taches solaires et ceux déduits de l'activité OVNI.

Le fichier OVNI est un ensemble d'observations rapportées par l'être humain indépendant de toute mesure physique. Les fichiers reprenant les fluctuations climatiques et solaires sont issus de mesures physiques. Le fait que les cycles mis en évidence soient si similaires, prouve d'une part un lien indéniable entre ces trois phénomènes et d'autre part **la structure des fichiers OVNI**. Les gens ont donc réellement vu, pu ou cru voir à certaines époques certains phénomènes inhabituels.

A la limite, nous pourrions prévoir des périodes où

la probabilité d'observer un phénomène OVNI est plus élevée mais en aucun cas nous serions capables de préciser où la vague frappera.

Il semble que la localisation sur notre globe soit importante. Il se dégage un effet de latitude. Le phénomène OVNI se présente à plus haute fréquence dans l'hémisphère nord et à plus basse fréquence dans l'hémisphère sud. Ceci semble se vérifier pour l'observation horaire et mensuelle. En physicochimie un test de précipitation présente le même effet de latitude.

Existe-t-il une influence planétaire comme le souligne certains chercheurs ? Quel est le rôle de la planète Mars dans le cycle OVNI ? Ce cycle de 2,2 ans est-il encore une fois une coïncidence ? Le rôle de la lune est dans notre cas bien mal défini. Allons-nous vers une astrologie scientifique ou faut-il dépasser ce stade et invoquer une influence galactique ?

On émet l'hypothèse que des pulsations d'origine cosmique agiraient sur notre système solaire. La terre, par réaction, engendrerait des ondes donnant lieu à un ensemble de phénomènes fortéens : apparition d'animaux, OVNI, séismes, tremblements de terre, éruptions volcaniques... Ce sont ces dernières qui provoqueraient les refroidissements de température et, de là, une vision encore inexpliquée d'OVNI. On pourrait inverser l'explication en incriminant les OVNI de provoquer des éruptions volcaniques entraînant à leur tour un refroidissement de la température...

Dans tous les cas où l'équilibre terrestre est ainsi perturbé, il y a présence d'un transfert incommensurable d'énergie. A ce moment et à ce lieu, la conception actuelle de notre espace-temps peut être modifiée.

Pour avancer dans la compréhension du phénomène OVNI, seules les études approfondies des effets mesurables (traces, effets sur l'homme) et des humanoïdes doit pouvoir nous prouver la réalité physique du phénomène OVNI.

Nous n'avons aujourd'hui pas assez d'éléments pour trancher sur la véritable nature de ces observations.

A notre avis il est peu pensable que des « visites » terrestres soient ainsi programmées.

La seule chose qui nous paraisse naturelle est l'existence d'un complexe mécanisme cosmique perturbant le comportement de la matière inerte

et vivante et de ce fait même notre cerveau. Une grande partie des observations OVNI est peut-être à verser dans ce type d'explication. Par contre, si la réalité physique du phénomène est un jour prouvée, nous croyons de plus en plus que ce même mécanisme cosmique nous im-

pose bon gré mal gré de courts flirts avec des univers parallèles. Même dans cette dernière optique, le phénomène OVNI n'en reste pas moins **un phénomène naturel** de par son origine.

Eric Gregor,
Henri Tickx.

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-022255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI**, de Michel Bougard (éd. SOBEPS); une œuvre collective écrite sous la direction de notre rédacteur en chef et qui tente de faire le point de la recherche ufologique — **380 FB**.

— **LA CHRONIQUE DES OVNI**, de Michel Bougard (éd. J-P Delarge); une approche originale du phénomène OVNI à travers diverses époques qui montre bien que ces mystérieux objets ont sillonné le ciel bien avant 1947 — **460 FB**.

— **MYSTERIEUX OBJETS CELESTES**, d'Aimé Michel (éd. Seghers); une réédition attendue et un ouvrage capital. Il faut avoir lu cette longue enquête sur la grande vague française de 1954 écrite par le pionnier de la recherche ufologique — **440 FB**.

— **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES**, de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); ouvrage où ont été réunis les meilleurs extraits de l'émission du même nom diffusée sur France-Inter, ainsi que de nombreux entretiens ou cas que la station n'avait pas eu la possibilité de diffuser — **320 FB**.

— **LE NOUVEAU DEFILÉ DES OVNI**, de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); les dossiers de la Gendarmerie Française, des enquêtes inédites, et les avis récents des principaux chercheurs français; en particulier les travaux de Jean-Pierre Petit sur la propulsion magnétohydrodynamique des OVNI — **365 FB**.

— **OVNI, L'ARMÉE PARLE**, de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); le quatrième ouvrage du journaliste de TF-1 où il révèle les dossiers secrets de certains services secrets et les nombreux rapports de l'Armée et de la Gendarmerie Françaises — **340 FB**.

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES**, de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michiel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **350 FB**.

— **LES SOUCOUPES VOLANTES VIENNENT D'UN AUTRE MONDE et BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES**, de Jimmy Guieu (éd. Omnium Littéraire); deux « classiques » de l'ufologie française, récemment réédités — **265 FB** le volume.

— **PREMIERES ENQUETES SUR LES HUMANOIDES EXTRATERRESTRES**, de Henry Durrant (éd. Laffont); un panorama de quelques rencontres rapprochées particulièrement bien documentées et leur analyse par un chercheur bien connu — **335 FB**.

— **SOUCOUPES VOLANTES, 20 ANS D'ENQUETES**, de Charles Garreau (éd. Mame); ce pionnier de la recherche sérieuse sur les OVNI en France, fait le point de sa longue expérience — **250 FB**.

— **FACE AUX EXTRATERRESTRES**, de Charles Garreau et Raymond Lavier (éd. J-P. Delarge); avec un dossier de 200 témoignages d'atterrissages en France — **395 FB**.

— **DES SIGNES DANS LE CIEL**, de Paul Misraki (éd. Mame); ouvrage de réflexion, abordant sous un angle original la question des relations entre OVNI et phénomènes religieux — **320 FB**.

— **CHRONIQUES DES APPARITIONS EXTRATERRESTRES**, de Jacques Vallée (éd. Denoël); expose les vues très personnelles de l'auteur sur l'ufologie; comprend un catalogue de 900 cas d'atterrissage — **345 FB**.

— **LE COLLEGE INVISIBLE**, de Jacques Vallée (éd. Albin Michel); dans lequel l'auteur tente de relier les OVNI aux phénomènes para-psychologiques — **310 FB**.

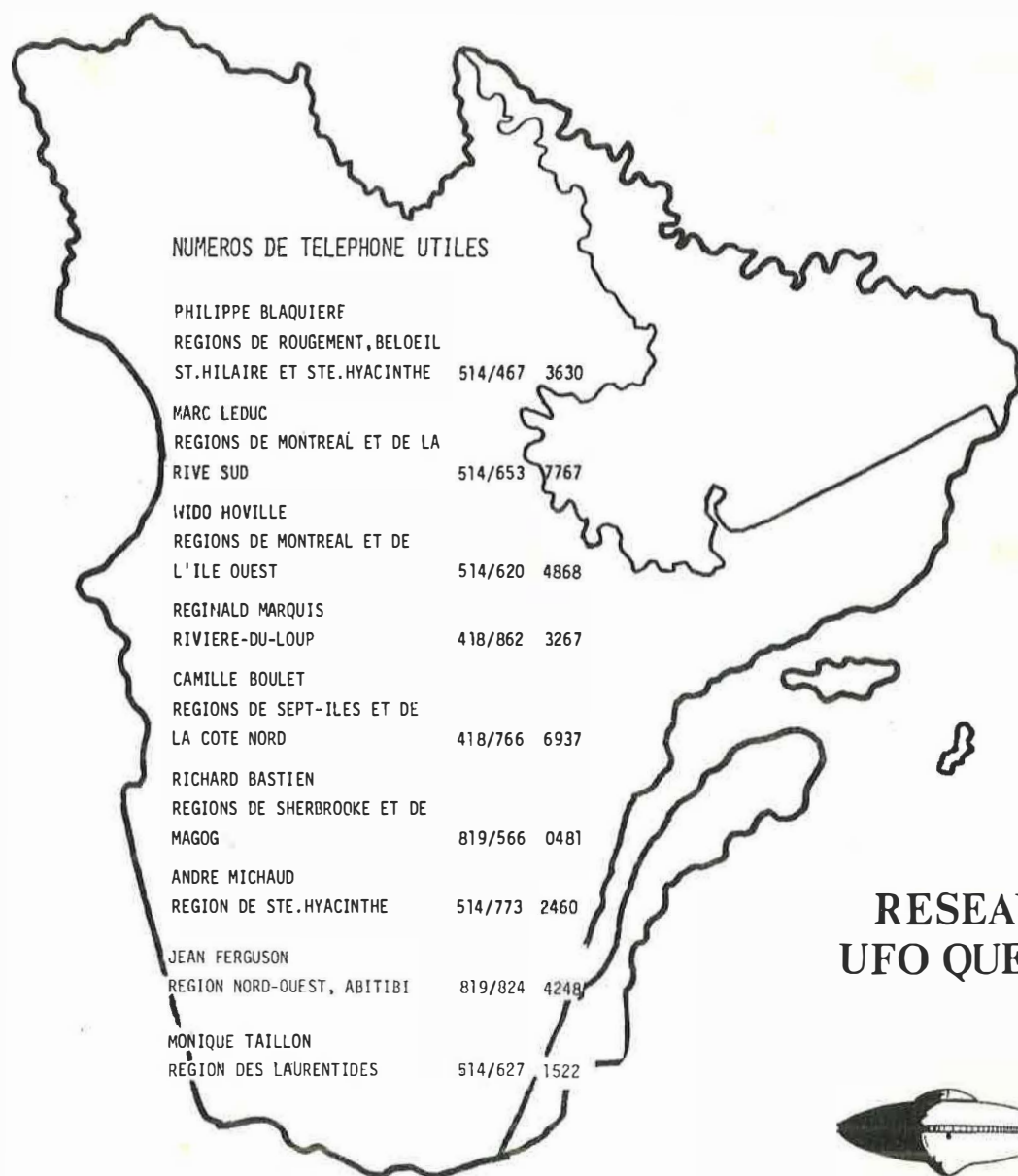
— **LE DOSSIER DES SOUCOUPES VOLANTES, CEUX VENUS D'AILLEURS et OVNI DIMENSION AUTRE**, de Jacques Lob et Robert Gigi (éd. Dargaud); trois tomes d'une étude fort complète et objective présentée sous forme d'excellentes bandes dessinées — **235 FB** chaque volume.

— **LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES: MYTHE OU REALITE ?**, du Dr J. Allen Hynek (éd. Belfond); un ouvrage dans lequel le Dr Hynek explique pourquoi il faut tenter l'aventure de l'étude sérieuse du phénomène OVNI en dévoilant des documents inédits et sa conception des études à mener — **340 FB**.

— **AUX LIMITES DE LA REALITE**, de J. Allen Hynek et Jacques Vallée (éd. Albin Michel); quand deux des plus célèbres ufologues se livrent à un échange de réflexions profondes sur la nature des OVNI, les principaux cas et leur analyse, ainsi que sur les voies de recherche actuellement entreprises — **395 FB**.

— **LES OVNI EN U.R.S.S. ET DANS LES PAYS DE L'EST**, de Julien Weverbergh et Ion Hobana (éd. Robert Laffont); pour la première fois en langue française, un dossier sur les nombreuses observations d'OVNI d'au-delà le « Rideau de fer » — **440 FB**.

— **ALERTE GENERALE OVNI**, par Léonard Stringfield (éd. France-Empire); préfacé par le Major D.E. Keyhoe, voici un ouvrage qui est un remarquable condensé des preuves de la réalité des OVNI et plus particulièrement en ce qui concerne la découverte d'êtres humanoïdes à bord d'OVNI récupérés par certains services secrets — **325 FB**.



UFO QUEBEC
B. P. 53 DOLLARD-DES-ORMEAUX
P.Q. CANADA H9G 2H5